

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

Pagination continue.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
										✓	

BIBLIOTHÈQUE DES FAMILLES.

LE

FOYER DOMESTIQUE,

Revue Religieuse, Littéraire, Historique, Artistique, Agricole, &c.

Rédigé par un Comité d'Écrivains Catholiques.

Le *Foyer Domestique*, accessible à toutes les bourses par son bon marché paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 64 pages, double colonne, formant un volume de 384 pages tous les six mois, composé de matières ainsi classées :

Religion.—*Sermons, Exhortations et Conférences* des orateurs sacrés du Canada et de l'Europe.

EXTRAITS d'Ouvrages, où l'on expose les preuves de la *Religion*, les dogmes de la *Foi*, les règles de la *Morale*, etc.

EXPOSÉ et RÉSUMÉ de tous les faits et de toutes les questions d'actualité religieuse soulevées dans l'intervalle de chaque livraison.

RAPPORTS et LETTRES édifiantes sur les *Missions* du Canada et de l'Étranger.

Littérature.—Choix varié des meilleures productions, tant du Canada que de l'Étranger. Les sujets ayant trait aux matières suivantes entrent dans le cadre de cette publication, savoir :

Philosophie, Eloquence, Discours, Légendes, Critiques, Bibliographies, Biographies, Voyages et Œuvres d'imagination.

Les lettres pour abonnement, envoi d'argent, etc., doivent être adressées à M. l'Administrateur du *FOYER DOMESTIQUE*, à Ottawa; et tout ce qui concerne la rédaction à M. l'abbé EDOUARD GUILMET, Rédacteur-en-Chef.

Histoire.—*Mémoires* sur le Canada et autres pays; *Aperçu* sur l'histoire de l'Église et du Clergé; *Études* des Mœurs et des Monuments, etc.,

Sciences et Beaux-Arts.—Découvertes scientifiques et applications des sciences aux Arts. Revue des Concours et compte-rendu des œuvres d'art.

MUSIQUE.—Un morceau de *Musique*, pour Piano ou Chant, paraît dans chaque livraison.

Agriculture.—Travaux, recherches, découvertes et perfectionnements.

Tempérance et Luxe.—Exposé des causes et des funestes effets de l'*Intempérance* et du *Luxe*, et autres désordres dans la société.

Chronique Générale.—Le *Foyer Domestique* ne s'occupe point de politique, mais il publie un *Résumé* des nouvelles politiques et autres les plus intéressantes, etc.

Volume II.—No. 2.
1er OCTOBRE 1876.

Un Morceau de Musique chaque Mois—ABONNEMENT : \$1 PAR VOLUME

LISTE DES COLLABORATEURS.



Adam, (Abbé F. L. T.)—Montréal.
Alleau, (Abbé Th.) Missionnaire Apostolique, curé de Ste. Anne d'Ottawa.
Amiot, (Guil.) Avocat—Québec.
B..... (Abbé G.)—Ottawa.
Baillargé, (G. F.) Sous - Ingénieur en-Chef des Travaux Publics du Canada—Ottawa.
Belanger, (J. A.)—Ottawa.
Benoit, (Alph.)—Ottawa.
Benoit, (Sam.)—Ottawa.
Bourget, (Jos. G.) employé civil. — Québec.
Caouette, (J. B.) employé civil—Québec.
Chandonnet, (Abbé T. A.) Docteur en Philosophie, en Théologie et en Droit Canon.—Montréal.
Chapman, (W.)—St. François de la Beauce.
Chauveau, (l'Hon. P. J. O.)—Québec.
Chauveau, (Alex.) M. P. P.—Québec.
Chemin, (Abbé Léon) curé de Grenville.
Couture, (Guillaume)—4 rue Cabanais, Paris.
Crevier, (Dr. J. A.) Médecin-Naturaliste, Montréal.
De la Bruyère, (Boucher) — Saint-Hyacinthe.

De Montigny, (B. A. Testard)—Saint-Jérôme.
Derome, (F. M.)—Rimouski.
Desjardins, (Dlle. Clara.)
De Vervins, (M. le Comte A.) St. Louis du Missouri (Etats-Unis).
Dick, (Dr. V. E.)—Château-Richer.
Dion, (J. O.)—Bassin de Chambly.
Donnelly, (James) Montréal.
Drapeau, (Stanislas)—Ottawa.
Evanturel, (F. E. Alf.) L.L.B., Avocat—Ottawa.
Faucher de St. Maurice,—Québec.
Filliatre, (R. P.) O.M.I.—Ottawa.
Frechette, (Louis-Honoré)—Québec.
Gagnon, (Ferd.)—Worcester, Mass., E.U.
Girneau, (A.)—Ottawa.
Genand, (J. A.)—Ottawa.
Graziella, (Mlle ...)
Guay, (Abbé Chs.) N.-D. du Sacré-Cœur.
Guillaume, (Abbé C.) curé d'Embrun, diocèse d'Ottawa.
Huguet-Latour, (L. A.) A. M., N. P., Montréal.
Huot, (Edouard)—Québec.
Langevin, (Abbé Edm.) Vic.-Général—Rimouski.
Legendre, (Napoléon)—Québec.

Le May, (Pamphile)—Québec.
Lemoine, (J. M.)—Québec.
Lerida, (Mlle ...)
Lorrain, (Léon) Etudiant en Droit, premier Lauréat au concours de poésie de l'Université-Laval,—Iberville.
Malouin, (J. A.)—Québec.
Marmette, (Joseph)—Québec.
McCabe, (L.)—Ottawa.
Meilleur, (Dr. J. B.), M. D., L. L. B.—Québec.
Pallier, (R. P.) O.M.I.—Ottawa.
Paquin, (R. P.) O.M.I.—Ottawa.
Paquin, (Elzéar)—Montréal.
Poirier, (Pascal)—Ottawa.
Poisson, (M. J. A.)—Arthabaskaville.
Renault, (Eugène)—Montmagny.
Smith, (Gustave)—Ottawa.
Sulte, (Benj.)—Ottawa.
Tanguay, (Abbé Cyp.)—Ottawa.
Tasse, (Joseph)—Ottawa.
Tasse, (Elie) Surintendant de l'Éducation, Winnipeg, (Manitoba).
Tessier, (L. W.)—Montréal.
Téu, (Dr. L.)—Rivière-Ouelle.
Thibeau, (Chas.) Avocat—Montréal.
Turcotte, (L. P.)—Québec.

Ainsi que plusieurs autres **Ecrivains** également disposés à enrichir notre Publication de leurs travaux.

Sommaire des Matières de cette Livraison.



	PAGES.		PAGES.
Religion.		Partie Editoriale.	
Les Sept Étoiles de l'Espérance Chrétienne, par le Père J.—N. STOEGER, Jésuite.....	77	Adresse aux Lecteurs, par l'abbé E. GUILMET, rédacteur-en-chef.....	128
Morale et Philosophie.		Chronique Américaine, par MAXIME.....	129
Etude de l'Homme, [Suite] par M. Elzéar PAQUIN.....	80	Mandement de Monseigneur BOURGET, annonçant sa démission.....	136
Charité, par Jean GRANGE.....	83	Erection Canonique de l'Université-Laval.....	139
Le Travail, par Orville DEWEY.....	89	Mandement de Mgr. E.-A. TASCHEREAU, Archevêque de Québec, promulguant la Bulle qui érige canoniquement l'Université-Laval.....	140
Un Songe merveilleux.....	109	Bulle de Sa Sainteté, Pie IX, érigeant canoniquement l'Université-Laval.....	144
Histoire.		Discours du Général Barry, à la distribution des Prix aux Elèves des Frères de la Doctrine Chrétienne, à Perpignan.....	147
L'Eglise de France, ses Grandeurs, ses Tribulations [Suite et Fin], par M. l'abbé Léon CHEMIN.....	83	Chronique à travers le Vieux Monde.....	149
L'Abbé Cassiet, critique historique, par M. l'abbé C. T.....	89	Le Sacré-Cœur.....	151
Notes de Voyages aux Provinces Maritimes, par Charles THIBEAULT.....	109	Sa Grandeur Mgr. E. C. Fabre, nouvel Evêque de Montréal.....	151
Notre Accent, par Benjamin SULTE.....	117	Bénédiction de la nouvelle Eglise de Harthwell, diocèse d'Ottawa.....	152
Littérature.		Bénédiction de Cloches à Beauport, diocèse de Québec.....	152
Les Fils du Martyr [Suite], par A. de LAMOTHE.....	90	Adhésions nouvelles au Foyer Domestique.....	152
Le Curé de Ploëmer [Suite et Fin], par M. le Comte A. de VERVINS.....	100	Rectification.....	153
Poésie.		Cathédrale de Sherbrooke.....	153
Aimer!..... par J. L. A.....	88	Noce d'Or du Rev. M. Bayle.....	153
Le Lac dans les Bois, par W. CHAPMAN.....	107	Nouveau Miracle.....	153
Chaines et Chainons, par J. A. BÉLANGER.....	111	Le Canada à Philadelphie.....	153
Bibliographie.		Société St. Jean-Baptiste de Northampton.....	153
Québec, ancien et moderne, par P. C.....	112	Séminaire de Montréal.....	153
Sciences et Beaux-Arts.		Propagation de la Foi.....	154
Etudes sur les Beaux-Arts [Suite], par Gust. SMITH.....	121	Ordinations.....	154
Astronomie.—Planètes et Satellites, etc.....	125	Nouvelles Diverses.....	154
Musique.—La FÊTE-DIEU [Duo pour voix égales].....	126	Errata.....	155
Maximes et Pensées.		Liste des AGENTS du Foyer Domestique.....	155
Diverses Pensées, par MONTESQUIEU.....	106	ANNONCES, sur le Couvert.	
Quelques aphorismes d'éducation pratique, par Th. FRITZ.....	120		
		Memorial Necrologique.	
		Rev. Messire L. O. BRUNET.....	155
		Rev. Messire J. B. LANGLOIS.....	155
		Rev. Messire J. B. GAGNON.....	155
		M. George BENSON HALL.....	155
		Rev. Père DUNPHY.....	155



ABONNEMENT.

Cette Revue paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 64 pages, double colonne, formant deux volumes de 384 pages, chaque année.

Volume
CANADA.....\$1.00.
ÉTATS-UNIS..\$1.12.
EUROPE.....\$1.60. (8 fr)
Payable d'avance.

BIBLIOTHÈQUE DES FAMILLES.

L. J.

FOYER DOMESTIQUE.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. l'abbé EDOUARD GUILMET, Rédacteur-en-Chef, et la correspondance qui se rapporte aux abonnements, envoi d'argent, annonces, impressions, etc., etc., à M. l'ADMINISTRATEUR du Foyer Domestique.

Religion, Histoire, Voyages, Littérature, Sciences, Beaux-Arts, Agriculture, Tempérance, etc.

RÉDIGÉ PAR UN COMITÉ D'ÉCRIVAINS CATHOLIQUES.

Religion.

LES SEPT ÉTOILES

DE

L'ESPÉRANCE CHRÉTIENNE.



E Seigneur, qui tient sept étoiles dans sa main droite, nous répète ces paroles de l'Apocalypse :

“Je connais tes œuvres, ton travail et ta patience.”

Ces étoiles brillent pour nous.

Heureux si notre cœur nous rend témoignage que nous avons fidèlement marché à sa lumière ! Heureux si dans la carrière de cette vie terrestre, les sept étoiles de l'espérance chrétienne ont toutes brillé pour nous ! Heureux, si nous avons répondu à ces sept appels de la grâce, et fidèlement marché à la lumière de cette pléiade, de l'espérance chrétienne.

I

Étoiles de la Foi.

“La foi est la racine de toutes les vertus,” dit Saint Ambroise, “il n'y a d'espérance de salaire du travail et de récompense de la vertu que pour ce qui est bâti sur ce fondement. La foi est le cep de vigne, les vertus sont les sarments et les œuvres, les raisins.”—S. Augustin dit de même “La foi est la racine de toute bonne action, l'œil par lequel notre intention se dirige vers Dieu, le gouvernail qui fait aborder, au port de la charité, la barque de notre bonne volonté. La foi purifie du péché, vivifie les âmes, éclaire les aveugles, désigne les élus, protège les justes, triomphe en tout, et cou-

ronne les fidèles de l'éternelle béatitude.”—La foi est une ancre assurée. Une tempête menace-t-elle la frêle embarcation de notre âme, la foi est l'ancre puissante qui la met en sûreté et la conduit enfin au port (S. Chrysostôme).—Ce que Jésus nous demande avant tout, c'est la foi : “Celui qui croira et qui sera baptisé, sera sauvé ; mais celui qui ne croira point, sera condamné (Marc 16).”—Jésus dit : “En vérité, en vérité, je vous le dis : Celui qui croit en moi, a la vie éternelle (Jean 6.).”. A chaque page de l'Évangile nous trouvons la preuve que la foi est un gage de salut : “Votre foi vous a sauvé...qu'il vous soit fait selon votre foi... Grande est votre foi.. (Marc 5.—Matth. 8. 15.)” Il a donc un gage de vie éternelle celui qui possède la vraie, la sainte foi catholique et lui demeure fidèle jusqu'à la mort ; et si nous ne renions pas par nos œuvres ce que nous confessons de bouche, c'est-à-dire si notre vie ne contredit pas notre profession de foi, cette foi sera alors pour nous une étoile d'espérance qui nous conduit certainement au port du salut. “L'épave de notre foi,” écrit Saint Pierre (I. Ep. 1.) fera notre louange, notre honneur, notre gloire au jour de l'avènement de Jésus-Christ, que nous aimons, quoique nous l'ayons point vu ; et en qui nous croyons, quoique nous ne le voyions point encore ; et cette foi nous fera tressaillir d'une joie ineffable et pleine de gloire, quand nous remporterons pour fin et prix de notre foi, le salut de nos âmes.”

La foi est un comme un acte qui nous constitue créanciers de Dieu. Au jugement de Dieu, cet acte à la main, nous pourrions dire : “Seigneur, j'ai toujours cru tout ce que vous avez révélé, et que l'Eglise catholique propose à croire. En récompense d'une telle foi, vous m'avez promis la vie éternelle. J'ai entre les

mains votre obligation, Seigneur ; la voilà, vous devez me payer cette dette : Votre divine parole y est engagée. Faites-moi donc entrer dans la vie éternelle, donnez-moi la Couronne que vous avez promise à la foi."—La foi passe, elle est remplacée par la vision béatifique : la vue de Dieu, notre souverain bien, sera donc la Couronne de la foi.

Cette grande vérité nous explique pourquoi tous les Saints et tous les chrétiens éclairés regardèrent toujours le dépôt de la foi comme leur plus cher bien, et leur plus précieux trésor ; et pourquoi à la mort ils s'appuyaient sur cette ancre et se reposaient sur cette obligation de Dieu.

Un pieux chrétien (1) aux prises avec la mort recevait, par l'entremise d'un prêtre, les derniers secours de l'Eglise, cette mère fidèle qui jusqu'à la fin a sa mission de nous conduire au Ciel. A ces paroles des prières des agonisants : " Il n'a renié ni le Père, ni le Fils, ni le Saint-Esprit, mais il a cru ; " le moribond s'écria d'une voix éteinte mais dans des sentiments de la plus vive confiance : " Oh ! oui j'ai cru, j'ai cru : *credidi*."—De même sainte Thérèse à ses derniers moments trouvait sa plus douce joie et son plus ferme espoir dans ces paroles : " Je meurs fille de l'Eglise catholique." Cette Eglise, elle l'avait tant aimée que, comme nous le voyons dans ses écrits, elle eût été prête à donner son sang et sa vie pour défendre la plus petite cérémonie de cette épouse de Jésus.—Saint Jean Gualbert demanda en mourant qu'on déposât dans son cercueil un écrit qui perpétuât le souvenir de cette déclaration : " Moi, Jean ; je crois et confesse cette foi que les Apôtres ont prêchée et que les saints Pères ont confirmée dans quatre Conciles. Quelle consolation pour moi, et quelle joie ! Je vois rayonner à mes yeux l'étoile de l'espérance qui vient de la foi, et briller la Couronne promise à la foi ; car, quoique je sois un pécheur, un grand pécheur, un serviteur inutile, néanmoins par votre miséricorde, ô mon Dieu ! j'ai conservé la foi dans toute sa pureté, je l'ai aimée dès ma jeunesse, et maintenant encore je répète avec joie les paroles par lesquelles le concile de Trente termina la confession de foi : Cette sainte foi romaine et catholique, hors de laquelle il n'y a point de salut, et dont je fais librement profession, je jure par Dieu et ses saints Evangiles de la

garder et de la confesser jusqu'à mon dernier soupir."

II

Etoile de la Vertu.

Le laboureur ne se déciderait jamais à épandre d'une main libérale dans une froide terre sa belle semence de froment, s'il ne savait pas par sa propre expérience et par le témoignage de ses ancêtres que le grain confié à la terre, une fois mort, rend de soixante à cent pour un.

De même l'homme ne ferait jamais les actes de vertu qui sont unis au renoncement et au sacrifice, s'il n'était assuré par la foi qu'il y a là-haut une récompense qui n'est point petite, une récompense qui consiste à posséder Dieu lui-même, à jouir du souverain bien, de l'éternel amour.

La foi est donc la racine ; l'espérance, la fleur ; et la charité le fruit. Après avoir scruté et compris l'Evangile tout entier, on trouve, comme s'exprime saint Paul (I Cor. 13.), que " ces trois vertus, la foi, l'espérance et la charité demeurent maintenant." Mais la foi passera et se changera en vision intuitive ; l'espérance passera et se changera en jouissance ; seule la charité restera immuable.

Nous savons avec la certitude de la foi que toute bonne œuvre faite dans une intention pure par un chrétien en état de grâce, lui vaudra au Ciel la jouissance du bonheur même de Dieu.—Et nous en avons pour garant non-seulement l'infaillible promesse, mais encore le serment de Dieu. Car, comme le dit saint Paul dans son épître aux Hébreux (6). " Le Seigneur a ajouté le serment à sa parole, afin qu'étant appuyés sur deux fondements inébranlables, à savoir la promesse et le serment de Dieu qui ne peut tromper, nous avons la plus puissante consolation, et la plus solide ancre d'espérance et qu'ainsi un jour nous puissions, comme héritiers de Dieu et chrétiens de Jésus-Christ, pénétrer à travers le voile jusqu'au fond du sanctuaire, c'est-à-dire entrer au Ciel, que Jésus-Christ, le Grand-Prêtre selon l'ordre de Melchisédech nous a ouvert en y entrant le premier pour nous."

Une éternelle récompense est réservée à toute action méritoire, quelque minime qu'elle soit ; et comme par le mot de vertu nous n'entendons pas seulement la facilité de faire de telles actions, mais encore l'ensemble de toutes les œuvres méritoires de la vie, il est clair que l'étoile de la vertu n'est pas autre chose

(1) Le célèbre Fr. Feller.

que l'espérance d'arriver un jour en récompense de nos bonnes œuvres, à posséder Dieu et à jouir de son propre bonheur.

Dites à un paysan sans instruction : " Sous peu, je te le promets, tu sera aussi sage, aussi savant que le furent Platon et Salomon."—Dites à une pauvre servante : " Sous peu, je te le promets, tu seras reine.—Dites à un pauvre malade : " Sous peu, je te le promets, tu nageras dans un océan de bonheur."—Et vous verrez qu'aucun d'eux n'ajoutera foi à votre promesse ; elle est bien trop extraordinaire !—Mais celle que la foi nous fait, à nous faibles et misérables hommes, est infiniment plus démesurée : car la foi nous promet en récompense de nos actions vertueuses, la jouissance de la sagesse, de la puissance et de la félicité de Dieu même. Notre cœur ne peut concevoir une promesse si excessive ; mais, comme le dit saint Jean (I Ep. 3.) : " Dieu est plus grand que notre cœur ; " et ce qui nous paraît trop grand pour être l'objet de notre espérance ne l'est pas trop pour être l'objet de la libéralité d'un Dieu dont la charité est infinie.

Réjouissez-vous donc et livrez-vous aux transports d'une sainte joie, vous tous, ô chrétiens, qui mettez la vertu en pratique ; L'espérance de la vertu brille à vos yeux comme une belle étoile, elle vous montre la Couronne du Ciel et les jouissances du bonheur de Dieu. " Oui," dit saint Bernard, " la vertu conduit à la gloire, elle en est la mère. La beauté et toutes les choses de la terre ne sont que vanité. Seule, la vertu mérite la gloire, et cela par justice ; et sans aucun doute elle l'obtiendra. Car le but suprême de la vertu n'est autre que de nous rendre semblable à Dieu et de nous faire participer à la grandeur de sa béatitude.

Comme cette vérité anime et console ! avec quelle puissance elle nous pousse à mener une vie exempte de péché, à faire toutes choses pour Dieu, à n'avoir en vue que son bon plaisir, à nous revêtir de Jésus-Christ, c'est-à-dire, à le prendre pour modèle : à éviter ce qu'il a évité, à pratiquer ce qu'il a pratiqué, à aimer ce qu'il a aimé. Quelle consolation de pouvoir nous dire que nous ne nous sommes plus séparés de Dieu depuis que nous sommes revenus à lui, que nous n'avons commis depuis lors aucune faute délibérée, que nous avons fait toutes nos actions de chaque jour dans une bonne intention surnaturelle, et que nous avons été infatigable dans l'exercice de la ver-

tu ! Et quelle joie alors de voir briller de loin, radieux objet de notre espérance, cette Couronne du Ciel que le Seigneur nous donnera suivant sa promesse, et qui sera d'autant plus glorieuse que nous aurons plus multiplié nos actes de vertu. Celui qui, après avoir passé cinquante ans dans l'abîme du péché a, au moment de mourir, le rare bonheur de revenir à Dieu dans les sentiments d'une vraie et sincère pénitence, obtient par une seule absolution le gage de la Couronne du Ciel et de son entrée prochaine dans la joie éternelle du Seigneur.

Mais qu'elle sera bien plus glorieuse la couronne de celui qui durant cinquante ans a reçu chaque mois le sacrement de pénitence, et a vécu dans la pratique de toutes les vertus !

Celui qui s'approche de la sainte Table une fois par an, doit espérer en conséquence s'il meurt en état de grâce, d'obtenir une couronne du Ciel : mais qu'elle est bien plus riche et plus glorieuse la couronne que doit espérer celui qui va puiser chaque semaine à cette source des grâces ! Celui qui, étant en état de grâce, prie, donne une aumône, fait un sacrifice ou exerce une œuvre de miséricorde à la brillante perspective d'une couronne du Ciel, mais qu'elle est bien plus brillante la perspective de celui qui a dix fois, cent fois réitéré ces actions vertueuses. Il est évident qu'il a droit à dix, à cent couronnes du Ciel, ou pour mieux dire, à une seule couronne, mais dix fois, cent fois plus glorieuse, car " chacun recevra son salaire, selon son travail (I Cor. 3.) " " Celui qui sème peu, moissonnera peu ; et celui qui sème avec abondance, moissonnera aussi avec abondance (II Cor. 9.) "

Quel puissant mobile de zèle ! quel motif de pratiquer la vertu, et d'amasser des trésors pour le Royaume des Cieux ! Et quel amer souvenir que de penser à tous ces milliers de degrés de gloire qu'on a négligé d'acquérir et à jamais perdus ! Mais aussi quelle douce consolation que de penser aux innombrables mérites d'une longue vie passée dans la grâce de Dieu et la pratique de toutes les vertus chrétiennes !

Ainsi l'attente humble mais assurée, de la récompense promise à nos bonnes œuvres forme ce que nous appelons l'étoile d'espérance de la vertu ; et l'objet de cette espérance est cette Couronne du Ciel qui nous met en possession et en jouissance de l'infini et souverain bien.

(A continuer.)

Morale et Philosophie.

[Pour le Foyer Domestique.]

— ETUDE DE L'HOMME. —

INTRODUCTION.

(Suite.)



L'HOMME, esprit et matière, est formé de deux êtres dont la nature est si dissemblable, dit Belouino, que le lien qui les unit sera toujours un profond mystère. Chacun d'eux est doué de facultés, de puissances en rapport avec sa nature; de là une double vie, celle de la matière et celle de l'intelligence.

Grâce à cette existence double, l'homme correspond directement au monde absolu et incréé qui est Dieu, et au monde créé qui est l'univers. Il est le point de contact où viennent se joindre les deux modes de l'être, l'esprit et la matière, le chaînon qui unit la terre au ciel.

En lui s'opère l'union de l'esprit et des corps."

Ainsi donc l'homme par son corps, ne peut s'isoler de la nature sensible, il vit de l'influence des minéraux, des végétaux, etc., et par son âme il ne peut s'empêcher de retourner à Dieu, puisqu'il subsiste ici-bas par un acte continu de sa toute-puissance.

Étudier l'homme, c'est chercher à connaître les effets et les propriétés des impondérables, c'est constater par voie de démonstration l'identité des forces physiques et chimiques, qui produisent tous les phénomènes de l'ordre matériel, avec les forces, les puissances qui tiennent sous leur empire toutes les fonctions des corps organisés à l'effet de les maintenir et de les développer; étudier l'homme, c'est étudier les minéraux suivant leur nature et leurs propriétés pour bien connaître le bien et le mal que leur visage peut déterminer dans son organisation; étudier l'homme, c'est demander les secrets de la plante, c'est pousser les investigations de la science dans l'étude des

lois qui président à la vie des animaux, dans l'étude des propriétés physiques et chimiques de leur organisation, dans l'étude des phénomènes sensibles qu'ils présentent comme l'homme; étudier l'homme, c'est explorer son organisation pour bien connaître tous les tissus qui la composent, c'est chercher à pénétrer tous les ressorts sous le contrôle desquels s'effectuent, comme nous venons de le dire, les différents phénomènes physiques et chimiques dont cette organisation est le théâtre; étudier l'homme, c'est pénétrer dans le monde de la pensée, c'est analyser tous les phénomènes dont l'ensemble constitue la vie psychologique, c'est déterminer les pouvoirs ou facultés auxquelles se rattachent tous ces phénomènes spirituels, c'est établir la nature du sujet pensant, qui est dans l'homme comme le principe ou la racine de toutes ses puissances psychologiques; étudier l'homme, c'est remonter à la source suprême de l'être, c'est considérer Dieu comme Créateur, c'est reconnaître Dieu comme Père, comme Sauveur, comme Protecteur, comme Rénumérateur de l'humanité; étudier l'homme, en un mot, c'est étudier tout ce qui a l'être, c'est mettre son intelligence et son cœur dans la vérité, d'après une manière qui nous sera toute particulière.

C'est à cette étude que nous avons cru devoir vous inviter, bien persuadés que vous ne sauriez être indifférents à entendre parler des vérités qu'elle va dérouler sous les yeux de notre intelligence.

La plupart des personnes qui m'écoutent en ce moment, ne peuvent s'empêcher d'éprouver un sentiment de surprise, de voir que j'ai assigné à l'Étude de l'Homme, un cadre qui embrasse l'universalité des choses. Mais l'on ne peut s'étonner si l'on considère que l'homme, tel qu'il est dans ses conditions humaines, ne peut s'isoler de la nature.

L'Étude de l'Homme est si immense qu'elle nous met comme devant un horizon qui nous fuit toujours à mesure que nous avançons vers lui.

Est-il possible dans la vie si courte, et partant qui nous oblige à parler brièvement ou à tout dire en quelques mots, nous est-il donné de gravir toutes les montagnes, tous les rochers escarpés, de parcourir toutes les immenses plaines de la science de l'homme!

Ne serait-ce pas la présomption qui nous engagerais à poursuivre une étude aussi longue, aussi difficile, aussi étendue, aussi sublime! Que faire?..... Suivre le

plan que nous venons de tracer demanderait plus que la vie d'un homme pour le bien exécuter.

Néanmoins sans perdre de vue le plan que nous avons sous les yeux de notre esprit, sans sortir du cadre que nous avons cherché d'embrasser par notre intelligence, notre imagination et notre cœur, nous essayerons, pleins d'amour, de courage et d'ardeur, de jeter les bases ou les fondements des connaissances que nous voulons acquérir d'une manière raisonnée dans notre Étude de l'Homme, laissant à d'autres plus forts, plus courageux, plus savants que nous de perfectionner ce que nous aurons commencé.

Dans nos excursions lointaines et parfois difficiles, tantôt nous parcourerons certaines régions avec la rapidité de la vapeur, tantôt nous nous arrêterons dans certains endroits pour admirer, contempler, observer, analyser ; tantôt, prenant comme l'aigle notre essor dans les hauteurs de l'espace, nous tâcherons d'embrasser d'un seul regard des contrées, des pays entiers ; d'autrefois placés sur la cime des montagnes ou le sommet d'immenses rochers, nous nous pencherons pour regarder les profondeurs ; ailleurs nous aurons des torrents frémissant à surmonter, des mers en fureurs ; ici entrant dans un monde superbe, nous attaquerons les vieilles citadelles où se trouvent logés les préjugés du temps ; là bas nous ferons un effort pour reculer les régions ténébreuses où habitent les légions de l'erreur ; tantôt nous franchirons, au vol, des marécages fangeux ; tantôt allant d'un pays à une autre, nous chanterons des hymnes à la magnificence de la beauté de la nature, et nous irons exhumer les parfums des fleurs ; pendant nos nombreux voyages, lorsque nous serons épuisés de fatigues, et après nos luttes, nos combats, lorsque nous serons blessés ou poursuivis par des ennemis acharnés, nous irons nous mettre sur le rocher inébranlable de l'immortelle vérité, et là, fortifiés et munis d'armes invincibles nous réduirons au néant tout ce qui est hostile aux droits de l'intelligence, tout ce qui est opposé à l'ordre, à l'harmonie, au bonheur de l'humanité.

Mais ce n'est pas tout d'avoir rassemblé devant les regards de notre imagination tous les matériaux qui doivent entrer dans la construction de notre immense édifice, et d'avoir montré dans quelle mesure il convient de nous en servir, il faut maintenant indiquer l'ordre d'après lequel nous placerons nos diffé-

rentes pièces, nous enchaînerons nos diverses parties, comment en un mot nous disposerons, nous ordonnerons chaque chose relativement au tout.

Nous avons déjà fait observer que l'objet des sciences peut être ou l'Homme, ou Dieu, ou la Matière. Les objets de nos connaissances, en effet, se rapportent nécessairement, soit à Dieu, soit à l'homme, soit à la matière : ils varient du fini à l'infini.

Dans notre Étude, nous appliquerons d'abord l'exercice de notre réflexion et de notre raison à la connaissance de l'Homme, puis nous décrirons les sentiments que cette connaissance fera naître en nous : ensuite il nous faudra voir les rapports que l'intelligence et le cœur peuvent et doivent avoir avec le monde extérieur visible ou invisible.

Nous diviserons donc notre travail en deux grandes parties. Dans la première, nous nous occuperons de la nature intime de l'homme ; dans l'autre partie nous nous occuperons des choses extérieures visibles ou invisibles, qui ne sont pas l'homme, mais qui ont des rapports avec lui. Mais comment procéder dans la première partie de notre bien longue et bien difficile entreprise ! Par où commencer ?.....

Nous croyons tous que le vrai, c'est tout ce qui est, comme l'être est le vrai. "C'est donc à bon droit, dit SANSEVERINO, que les scholastiques ont reconnu qu'il pouvait y avoir une *conversion entre le vrai et l'être* ; ainsi toute vérité est être, parce que la vérité d'une chose est fondée, comme nous l'avons dit, sur son entité, et tout être est vrai, parce que tout être a nécessairement un rapport avec l'intelligence divine." (Phil. Chrét. Trad. par l'Abbé CARRIOL).

Dans cette première partie de notre Étude, nous voulons déterminer ce que nous devons penser des choses qui sont *notre moi*, l'être humain, et montrer comment il faut nous mettre en rapport avec elles par la faculté d'aimer. Mais notre corps est un être, ce qui pense en nous est un être, ces puissances par lesquelles nous jouissons, nous souffrons, nous avons des idées, nous produisons des actes libres, sont des êtres, et toutes ces choses qui se trouvent dans l'homme, sont vraies, puisqu'elles existent et que l'être c'est le vrai.

Nous voulons établir dans le vrai notre faculté de connaître et notre faculté d'aimer, dans la première partie comme dans la seconde partie de notre Étude de

l'Homme. Où donc commencer dans cette première partie ?

Les facultés en question qu'il nous faut diriger dans le vrai, sont elles-mêmes quelques choses de vrai, ou, si l'on veut, quelques attributs d'une chose vraie. Quel sera donc notre point de départ dans cette partie de notre Étude de l'Homme !

Pour ce point important, je fais appel à votre sérieuse attention. D'abord je demande à chacun de vous de descendre au fond de lui-même, de se concentrer dans sa pensée, de se replier sur elle-même, de l'interroger en commençant par faire les réflexions suivantes extraites de la philosophie de RATTIER, un des plus grands philosophes à l'Université de Paris : " Nous sommes certains qu'il existe en nous un être, une substance, sujet de la pensée, comme nous sommes certains qu'il existe des êtres, des substances, sujets des phénomènes matériels. Mais la substance qui pense en nous, et que nous appelons notre âme, notre esprit, est-elle la même que la substance à laquelle nous attribuons la solidité, l'étendue, la figure, et que nous appelons notre corps ?

Cette identification des deux substances, de l'âme et du corps, est impossible. " Quand deux êtres doivent-ils être considérés comme distincts ? Quand ils sont conçus comme pouvant exister séparément ; quand la notion de l'un n'est pas la notion de l'autre, lorsqu'enfin les modes de l'un ne sont pas les modes de l'autre.

" Or, 1o. je conçois très-clairement l'esprit et le corps comme pouvant exister séparément. Ma raison ne répugne nullement à concevoir un esprit exclusivement sujet de la sensation, de la perception, de la volition, et elle ne répugne pas davantage à concevoir un esprit exclusivement sujet de l'étendue, de la figure, de la mobilité.

La conception de l'un n'est pas plus contradictoire que la conception de l'autre.

" 2o. La définition qu'on donne de l'esprit et du corps prouve que dans aucune intelligence humaine la notion de l'esprit, sujet de la pensée, ne se confond avec la notion du corps sujet de l'étendue tangible.

" 3o. Les modes de l'esprit, ou phénomènes internes, ne sont pas les modes du corps, ou phénomènes externes ; et de même que c'est à un seul et même sujet, l'esprit, que nous rapportons nécessairement toutes les modifi-

cations de la pensée, sensations, sentiments, perceptions, actes d'attention et de volition, c'est aussi à un seul et même sujet ; le corps, que nous rapportons nécessairement toutes les modifications de la matière, solidité, étendue, figure, mobilité.

Donc l'esprit est distinct du corps ; et l'on ne pourrait confondre ces deux substances sans confondre les faits internes, objet de la conscience, avec les phénomènes externes, objet des sens. En un mot, quoi de plus naturel, quoi de plus conforme à la raison, que de concevoir comme distincts deux êtres que nous concevons si clairement comme pouvant exister séparément, et dont nous pouvons nous former, et nous nous formons, en effet, une idée si différente ? Quoi de plus logique que de distinguer les êtres par leurs modes, et de rattacher à des substances diverses des propriétés qui n'ont pas la même analogie entre elles ? "

Le retour que nous venons de faire sur nous-mêmes, nous montre avec évidence que nous croyons invinciblement à l'union substantielle de la matière et de l'esprit dans l'être humain. Chacun de nous voit en soi ; deux êtres opposés, le corps et l'âme, et néanmoins il croit irrésistiblement que ces deux substances constituent en l'homme l'unité de personne. Rappelons-nous, en effet, l'Origine de l'homme : il fut tiré du limon de la terre, pour son corps, et pour son âme, elle descend d'un souffle du Très-Haut. C'est ainsi que la matière et l'esprit forment en l'homme cette union mystérieuse et qui le frappe d'étonnement !

Voulons-nous maintenant sonder les secrets de l'être humain ? Alors il faut le prendre tel qu'il est ici-bas dans son mode particulier d'existence.

Pour acquérir la connaissance de la nature de l'homme notre étude doit donc embrasser en lui la matière et les lois auxquelles celle-ci est soumise, de même qu'il faut étudier en lui l'esprit et les lois qui le gouvernent.

L'homme par son côté matériel est nécessairement en rapport avec tout ce qui est matériel dans l'ordre créé.

Il est alors nécessaire d'étudier aussi les premiers principes et les lois qu' se rapportent à la nature corporelle ou sensible, et extérieure à l'homme, parceque les connaissances qu'elle peut nous donner, nous servent à connaître tout ce qui concerne la matière dans l'être humain.

Bien qu' tous les corps, dans l'univers,

n'entrent point dans la constitution intime de l'homme, nous serons néanmoins obligés d'en parler dans la première partie de notre Étude.

Car, comprenons-le bien, les connaissances que nous y prendrons, comme nous venons de le dire, nous enlèverons la voile qui nous cache tant de mystères dans l'organisation du corps humain.

ELZ. PAQUIN.

(A continuer.)

CHARITÉ.

Mlle. Henriette-Herminie-Amélie Grandchamp est fille unique de M. le comte Louis Hubert Grandchamp, général de division, grand officier de la Légion-d'Honneur. Quoique son père possède soixante mille livres de revenu, elle ne dépense pas plus de six ou sept cents francs pour son logement, sa nourriture et sa toilette. Son temps se passe à visiter les malades indigents et à apprendre la lecture, la couture et le catéchisme à des orphelins de père et de mère. Levée, hiver et été, à quatre heures et demie, couchée à neuf, Mlle. Grandchamp mène la vie la plus modeste, la plus austère et la plus pure. Cependant personne ou presque personne ne remarque et n'admire tant de vertu. A quoi cela tient-il ? Vous ne le devinez pas ? Mlle. Henriette est religieuse et Sœur de charité ! Dès lors on ne lui doit rien.

Supposés qu'une riche héritière, vivant dans les salons, vêtu de soie et de velours, pratiquât la dixième partie de ces bonnes œuvres, le monde la porterait au nues, et il n'y aurait pas assez de termes élogieux dans le vocabulaire pour l'exalter. Mlle. Grandchamp est vêtue de bure et coiffée d'une cornette au lieu d'un chapeau à fleurs et à plumes ; c'est assez pour obscurcir jusqu'à les effacer tous ses mérites. Elle n'a aucun éloge à attendre. Bienheureuse si elle évite les quolibets de ceux-mêmes pour lesquels elle se dévoue.

La folie du monde a toujours été bien grande ; mais elle est arrivée de nos jours à de telles proportions que les gens restés un peu sensés se demandent s'il dorment ou s'ils veillent, si la vertu a cessé d'être la vertu et le vice d'être le vice. Oui ! nous sommes bien éveillés ; le bien et le mal n'ont pas cessé de se trouver aux deux pôles opposés du monde moral ; quoiqu'en dise et qu'en pense un monde ignorant, ou frivole, ou dépravé, Mlle. Grandchamp et ses pareilles continuent d'être le sel de la terre, l'élite de l'humanité, des anges descendus du ciel.

JEAN GRANGE.

Histoire.

[Pour le Foyer Domestique.]

L'EGLISE DE FRANCE,

SES GRANDEURS. SES TRIBULATIONS.

(Suite et fin.)



AJOUTONS que les disciples de St. Dominique ont été les grands luminaires de nos universités. au moyen âge comme à la renaissance ; comme de nos jours, ils ont été les propagateurs et les rénovateurs de la science et de l'éloquence chrétienne. Aussi, quand l'Eglise de France veut satisfaire son amour, et bénir ceux qu'elle chérit davantage, elle étend ses longs bras sur son vaste territoire, saisit, rapproche, réunit et presse sur son cœur maternel les fils de ses deux grandes familles, les enfants de Loyola et de Dominique, et semble leur dire, comme l'apôtre ; *Quis nos separabit a Charitate Christi ?* Qui nous sépare de la Charité de JÉSUS-CHRIST ? est-ce la tribulation, ou la détresse ? la famine ou la nudité ? le danger ou la persécution ? Et ces hommes dévoués répondaient à leur mère : Nous sommes sûrs que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni les choses présentes, ni les choses à venir, ni les choses possibles, ni les hauteurs, ni les profondeurs, ni aucune créature, ne seront capables de nous séparer de l'amour de DIEU, qui est en JÉSUS-CHRIST, notre Seigneur (ROM. 10).

Voilà le spectacle touchant que donne même de nos jours l'Eglise de France, au milieu du débordement des passions irréligieuses et immorales qui afflige presque constamment nos regards. Ses établissements ont deux caractères bien distincts, la grandeur et l'utilité ; la première atteste la puissance de la cause qui les a produits, et la seconde, l'intention bienveillante et éclairée qui les a inspirés et dirigés. Ce double caractère se retrouve aussi dans ses monuments.

Sentant la nécessité d'avancer dans mon vaste sujet, je ne vous parlerai point ici des monuments artistiques de l'Eglise

de France, quoique seuls, ils pussent faire la matière d'un long et intéressant discours ; je ne vous dirai rien de ces admirables édifices gothiques, dont les architectes furent des moines et des évêques, et qui furent bâtis par la main patiente des populations chrétiennes ; rien de ces vitraux miraculeux qui les ornaient, rien de ces tableaux et de ses statues qui les animaient. Je ne vous parlerai même pas de ses monuments scientifiques ; de ces immenses collections qui formaient à elles-seules des bibliothèques. J'aurais pourtant ici de beaux noms à vous citer tels que les Pierre Lombard, les Gerson, les Pierre D'Ailly, les Sismond, les Labbé, les Petau, les Mabillon, les Montfoucon, les Calmet, et tant d'autres. La raison pour laquelle j'omettes ces chefs-d'œuvre de l'art et de la science catholique, c'est que l'Eglise de France qui probablement n'a pas eu d'égaux dans ces différents genres, a eu au moins des émules autour d'elle, et je veux limiter ce que j'ai à dire sur ce sujet à une branche dans laquelle la France religieuse n'a point eu de rivaux, à l'éloquence de la Chaire.

Sans doute, dans tous les siècles, il y a eu chez nous des hommes puissants en paroles qui entraînaient les peuples ; mais cependant la prédication dans notre langue a été longtemps soumise aux variations capricieuses d'un goût plus que douteux. Au commencement du dix-septième siècle, apparurent des hommes de foi et de génie, qui étudiant avec les ressources de la science moderne, l'Ecriture et les Pères, et en même temps les modèles retrouvés et restaurés de l'antiquité payenne, donnèrent à l'éloquence sacrée cette dignité, cette force, cette douceur qui conviennent à la parole de Dieu.

L'éloquence, en général, est l'union de la vertu avec le talent de la parole : "*Vir bonus descendit peritus*" L'éloquence sacrée est la foi et les autres vertus chrétiennes unies à la faculté d'éclairer les esprits et de toucher les cœurs, en leur parlant. Nous avons donc trois genres d'éloquence : l'éloquence qui élève et transporte, l'éloquence qui démontre et convainc, et l'éloquence qui touche et attendrit. Ces trois genres d'éloquence ont été cultivés principalement par trois hommes, qui sont entièrement hors ligne, et dont les œuvres oratoires sont les plus beaux, les plus parfaits monuments que possède aucune littérature.

Dans Bossuet nous avons le génie in-

venteur et original, uni à la science la plus étendue, et à l'imagination dirigée par le jugement le plus sûr et le goût le plus élevé. Par lui nous sommes transportés aux plus grandes hauteurs, et avec lui nous descendons jusqu'aux plus insondables profondeurs de la religion, qu'il parle aux rois, ou aux peuples ; c'est toujours l'accent du prophète qui sort de ses lèvres, et quand, dans un genre qu'il a créé, et dans lequel il n'a point d'égaux, quand, dans l'oraison funèbre, il juge les nations et leurs chefs ; ou bien quand épaississant autour de lui les ténèbres, il semble s'enfoncer à corps perdu, dans ces horreurs mystérieuses, et qu'il en sort pour jeter sur des tombes augustes les éclats de sa voix funéraire ; ou bien, quand saisi de l'esprit prophétique il abat les idoles de la gloire mondaine sous les coups redoublés d'un tonnerre, qu'il semble avoir emprunté à Dieu, oh ! alors nous sommes obligés de lui appliquer ce texte de l'Evangile, quoique dans un sens différent : nul homme n'a parlé comme cet homme là.

Mais l'idée chrétienne s'unit à tous les genres de talents ; si elle aime la grandeur, elle aime surtout la vérité et la raison, et elle s'allie volontiers à la logique. Fut-il jamais une raison plus vive, une logique plus invincible et plus triomphante que celle de l'illustre Bourdaloue ? Que de traits de lumière s'échappent inattendus et saisissants de l'exposition des mystères chrétiens, annoncés, j'allais presque dire expliqués, par cet esprit vigoureux sans effort, et pénétrant sans subtilité. Toute l'économie de la religion est entrée dans cette intelligence large et exacte ; l'ensemble de la morale chrétienne se déroule dans ses œuvres, comme un de ces tissus précieux, duquel vous ne pouvez arracher un fil, sans déranger tout le plan de l'ouvrage. Et ces yeux du prédicateur, que l'on nous représente toujours fermés en chaire, comme ils ont dû s'ouvrir fréquemment, et se porter assiduellement sur toutes les folies, les petitesesses et les misères du cœur humain. Ses observations vous frappent tellement par leur justesse et leur vérité que vous êtes tenté de croire que cet homme a passé par toutes les carrières, vécu de toutes les vies, et participé à toutes les expériences, et le fait est cependant qu'il a tout vu, tout compris, tout découvert aux pieds de son crucifix.

Maintenant, il nous reste à parler du

troisième genre de l'éloquence chrétienne, celle qui touche les cœurs et fait couler les larmes. C'est l'union de la charité avec une tendresse expressive, qui déborde et communique le trop-plein de son émotion à ceux qui l'entendent. Massillon est l'aimable et glorieux type de cette éloquence. Sans doute elle avait été plus ou moins dans ses prédécesseurs, elle avait été dans St. Jean, l'apôtre bien-aimé, elle avait été dans St. Augustin, dans St. Bernard, dans St. François d'Assise et St. François de Sales. Mais DIEU, qui avait fait couler dans les cœurs de ces grands saints cette huile vivifiante de charité, et pour laquelle il a fallu inventer un nouveau nom, l'onction, en a formé comme un réservoir dans l'âme sensible de Masillon ; et del à elle se répand sans se tarir, avec Bourdaloue et Bossuet, vous apprenez à connaître et à admirer le christianisme ; avec Masillon, vous apprenez à l'aimer.

Voilà la trinité oratoire de l'Eglise de France, qui, selon nous, éclipse la dualité grecque et romaine ; non-seulement par l'étendue, mais encore par la perfection de ses attributs et le fini de ses produits.

Nous nommons ces grands orateurs, nos prédicateurs de première classe, et certes ils ont bien mérité ce titre ; mais autour d'eux, il y en a bien d'autres qui méritent l'estime et même l'admiration, il y a d'abord ce Fénelon, qui par deux discours, les seuls qu'il ait soignés, a prouvé qu'il pouvait égaler les maîtres, s'il l'avait voulu ; il y a encore les Fléchier, les Mascaron, les Chominais et tant d'autres que nous réléguons en France au second rang, et qui partout ailleurs occuperaient le premier.

Ce n'est pas tout ; cette grande école du dix-septième siècle s'est reproduite dans le dix-neuvième. Quand la Religion, en France, vit levé sur sa tête le fer sanglant des bourreaux, et qu'elle se trouva à la fois menacée par le poignard des sicaires et le stilet des sophistes, l'éloquence chrétienne remonta à sa source. Laissant pour un moment les magnifiques expositions des Ambroise et des Chrysostôme, elle demanda les armes bien trempées aux Tertullien, aux Justin et aux premiers apologistes du christianisme persécuté. Alors parut dans la chaire de St. Sulpice, le vénérable Fraysinous qui, avec le marteau de sa parole grave et mesurée, démolit les tours de Babel de la fausse science et de l'incrédulité. La conférence, sans détrôner le sermon, la remplaça mo-

mentanément. Bientôt parurent sous les voûtes de Notre-Dame de Paris deux autres champions de la foi, tous deux remarquables par des qualités différentes, tous deux adorés de la jeunesse, tous deux appréciés à leur juste valeur, non seulement par leur auditoire, mais par leur siècle tout entier.

Lacordaire ! Ravignan ! j'ai eu le bonheur de m'asseoir aux pieds de vos chaires, assiégées par une foule émue, et je remercie le ciel de m'avoir accordé cette faveur.

La voix du grand Dominicain, qui avait l'éclat de la trompette et la douceur de la lyre, retentit encore dans mon oreille, et son écho, à travers presque un quart de siècle, y vibre avec l'accompagnement harmonieux de tous les souvenirs de la religion et de la jeunesse.

Je vois encore d'ici la mâle, noble, austère figure du fils de Loyola ; j'entends encore cet accent de conviction de foi qui transportait, à la lettre, des montagnes de préjugés et de passions, et les changeait en vallées et en plaines, riches des fleurs de la charité. Il me semble encore être sous le coup de ce pouvoir d'affirmation qui s'adressait résolument à tout votre être, s'introduisait au fond de votre âme et y produisait un assentiment irrésistible. C'est ainsi que dans les jours de sa verte jeunesse, l'Eglise de France a produit des enfants dignes de leur mère. Nulle part vous ne trouverez à la même époque un talent supérieur ni même égal à celui de ses orateurs. L'Europe catholique ou protestante n'a absolument rien à nous opposer sous ce rapport, et la France catholique peut avoir et a certainement des ennemis, mais je le répète, elle n'a point de rivaux.

Vous le dirai-je ? Je me sens comme ébloui de l'éclat de cette splendeur que je vous ai décrite si imparfaitement, qui devient fatigante à force d'être vive, et monotone à force d'être continue ; j'aime à reporter mes regards, en les fixant sur un sujet dont la beauté voilée et la grâce touchante répand les doux rayons du dévouement et de la magnanimité, je veux dire les missions de l'Eglise de France. En effet, Messieurs, supposez que la France catholique n'ait ni monuments, ni établissements qui parlent d'elle, ni d'Episcopat qui la couronne de gloire ; supposez que je n'ai rien dit ou prouvé en sa faveur jusqu'ici ; et que l'Eglise de France n'ait d'autre mérite que celui d'avoir toujours été au premier

rang pour ses missions, cela suffirait pour lui donner un caractère de grandeur qui frappera tous les regards.

C'est bien à propos d'elle et de ses enfants que l'on peut s'écrier : "qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui évangélisent ;" voyez comme ces hommes se dirigent vers tous les points du monde. Les uns vont affronter les frimats du nord ; les autres traversent les saharas du midi ; ceux-ci s'enfoncent dans les forêts de l'ouest ; ceux-là marchent sur les ruines de l'orient dépeuplé, et foulent sous leurs pieds les débris des villes et des générations passées. Les sauvages ébahis voient arriver ces étranges voyageurs qui ne viennent ni chasser, ni pêcher, ni commercer, mais dont l'unique souci est de gagner des âmes.

Toutes les classes du clergé séculier et régulier ont fourni leur contingent à cette grande armée ; les femmes elles-mêmes ont voulu entrer dans ses rangs et elles marchent intrépides aussi, derrière l'étendard de la croix.

La France a eu l'honorable privilège de fournir le plus grand nombre d'hommes à ces légions conquérantes ; mais son principal honneur est d'avoir organisé, en quelque sorte, la victoire spirituelle dans le monde entier, en établissant cette admirable institution de la Propagation de la Foi. Là, pour une somme insignifiante, chacun peut prendre part aux travaux et aux mérites des nouveaux apôtres. La Société de St. Vincent de Paul, qui dans nos villes soulage tant de misères, est l'aumônier de l'intérieur, mais la Propagation de la Foi est l'aumônier de l'extérieur. C'est elle qui transporte le missionnaire à sa destination lointaine ; c'est elle qui lui procure un morceau de pain, au milieu de ses néophytes, trop pauvres ou trop persécutés pour lui en donner. C'est elle qui lui fournit le modeste habit qui le couvre ; les remèdes qu'il administre à ses malades, et l'autel portatif, sur lequel il célèbre l'auguste sacrifice, dans l'épaisseur des forêts ou dans les profondeurs des souterrains. C'est à elle, après Dieu, habitants de l'Amérique, que vous devez la foi ; elle a bâti vos premières chapelles avec le tronc d'arbres, à peine équarris. C'est elle qui a formé cette belle chrétienté du Canada, la plus croyante et la plus praticante de l'ancien et du nouveau monde ; intrépides colons de ces régions glacées, elle n'a point craint de venir vous trouver sous vos toits couverts de neige,

elle s'est assise à votre large foyer ; elle vous a parlé du Dieu de vos pères ; elle vous a baptisés ou réconciliés ; elle vous a bénis et fortifiés ; et maintenant Catholiques du Canada, maintenant quelle est affaiblie en France par la guerre et les révolutions, c'est à vous de montrer votre gratitude, en doublant vos offrandes. Dieu vous a donné un vaste territoire, de grandes forêts et de belles moissons. Dans les déserts où ont passé autrefois Marquette et ses compagnons, on voit les villes surgir ; les rivières sur lesquelles ont passé les canots portatifs de ces missionnaires, voient des palais flottants courir sur leurs flots. Les fermes et les villages s'épanouissent comme des bouquets de bluets au milieu de vos champs dorés. Qui vous a apporté ces richesses ? La civilisation. Qui vous a donné cette civilisation ? L'Évangile et ses Missionnaires. Et qui vous a envoyé ces apôtres ? La Propagation de la Foi Catholique du Canada. Votre zèle est connu du monde entier, et "l'Église raconte vos aumônes." Quand il s'est agi de défendre le Père commun des fidèles, vos jeunes guerriers ont été les premiers à répondre à l'appel ; quand il s'agit maintenant de briser ses chaînes, vos prières, comme celles des premiers fidèles, dont les oraisons firent tomber les liens de Pierre, montent en nuages odorants vers le trône céleste. Vos protestations énergiques troublent et déconcertent le géolier du Souverain Pontife. Quand il s'agit de venir au secours de notre France, votre mère, qui ne vous a jamais oubliés et ne vous oubliera jamais, vous ne manquez pas d'ouvrir sans relâche, laissant tomber les dons de votre charité. A nos frères, trouvés fidèles dans le malheur, permettez à un enfant obscur, mais dévoué de cette France qui vous aime, permettez-moi de vous remercier ici de ce que vous avez fait pour elle, mais en même temps permettez-moi de vous dire que la meilleure charité est celle qui propage la foi. Avec la foi vous donnez les sommes de toutes les moissons futures ; vous sauvez le présent et vous fécondez l'avenir. Donc quand vous n'auriez à donner que le denier de la veuve, déposez-le dans cette caisse d'épargne, qui rapporte non pas cent pour cent, mais l'infini pour le fini. Donnez-le à la Propagation de la foi. L'Église de France le considérera comme donné à elle-même, ce sera une des plus douces consolations au milieu des tribulations qui l'assiègent, et dont j'ai à vous dire deux mots, en

concluant cette Étude, peut-être déjà trop longue, mais dans laquelle pourtant je n'ai fait qu'effleurer cet inépuisable sujet.

Si, il y a cinq ans et quelques mois (Mai 1871), vous fussiez entré dans la Capitale de la France, vous auriez pu dire, avec Jérémie : " Voyez, les rues de la cité pleurent, parceque personne ne vient à ses solemnités ; ses portes sont brisées ; ses prêtres soupirent ; ses vierges sont dans l'affliction, et elle est elle-même accablée d'amertume." C'est que les jours de triomphe sont passés, et que les jours de tribulation sont venus. " Jérusalem a péché grièvement, voilà pourquoi tout chancelle en elle et tombe en ruines. Le péché, la cause de la chute de l'homme, la cause du déluge, voilà aussi la cause des malheurs qui ont affligé ou affligent l'Eglise de France. L'orgueil, qui précipita les anges du ciel ; l'orgueil, père de tous les vices, et surtout de la corruption et de l'hérésie ; l'orgueil s'est abattu sur notre malheureux pays ; il s'est faufilé, introduit dans tous les rangs, il s'est installé dans tous les postes d'honneur, et un jour, se voyant maître de la société, il s'est écrié : il n'y a point de Dieu, il n'y a point d'Eglise, seul, le peuple est roi, seul, le peuple est Dieu. Voici, en effet, le résultat des efforts de l'hérésie depuis trois cents ans dans notre patrie. Le protestantisme abat le principe d'autorité ; sépare l'Eglise en deux armées qui se combattent et s'égorgent. L'Eglise gémit sur les excès de ses enfants, comme sur ceux de ses ennemis, car elle voit ses temples brûlés, ses autels renversés, et la dévastation s'étendre sur les champs et les villes. Cette fureur inhumaine s'apaise à la fin ; mais l'esprit de l'erreur coufle sur les charbons encore fumants des guerres mal éteintes. Le jansénisme, opposition sournoise, hypocrite et rancunière, conserve le germe fatal de mort, l'allumette incendiaire qui renouvellera la conflagration. Cette fois, ce n'est plus l'hérésie proprement dite, qui va conduire les légions du mal à la ruine de l'Eglise, c'est l'incrédulité philosophique, c'est la révolution. Une insurrection générale a lieu contre la religion et la société. Le sol de la France se couvre de victimes qui meurent pour leur foi. Les temples tombent sous les coups de la fureur populaire, ou sont profanés par l'impiété en délire ; une prostituée, s'appelant la Raison, monte sur l'autel de la vieille métropole de Paris, et reçoit les hommages d'une foule ivre de crime et de sang.

Cependant, les victimes tombent à droite et à gauche dans les rues, elles s'entassent dans les carrefours, et Paris n'est plus qu'un charnier. Après dix ans de persécution, l'Eglise respire ; cette paix n'est qu'une trêve ; après quelques menaces d'éruption en 1830, le volcan déborde en 1848, et couvre Paris et la France de sa lave impure ; il se reforme lentement, envoyant toujours vers le ciel des tourbillons de flamme et de fumée, jusqu'à ce qu'il s'ouvre de nouveau, s'élançant de son cratère élargi, plus volumineux, plus rouge, et plus dévorant que jamais. Voilà, lecteur ce que j'appelle les trois grandes tribulations de la France Catholique. Comme je vous l'ai déjà dit, je ne veux ni ne puis m'étendre sur les détails des trois révolutions, je veux seulement vous signaler une triple circonstance, qui vous donnera mieux que tous les développements, une idée des souffrances de la France Catholique.

Trois archevêques de Paris ont péri dans ces trois ouragans populaires ; je ne parle pas du quatrième qui a été victime d'un abominable attentat ; jetons le voile du silence sur le parricide et sa victime.

L'archevêque de Luigné, mourut martyr de l'Eglise ; l'archevêque Affre, mourut martyr de la charité ; l'archevêque Darboy mourut martyr de la société ; contentons-nous de rendre un court hommage à ces trois tombeaux.

Si les nations ont le droit de changer leurs lois et leur constitution, elle n'ont pas le droit, même dans les révolutions qui sont faites au nom des intérêts du peuple, de toucher à la législation de l'église. Ce fut l'erreur, ce fut le crime de la première assemblée législative de vouloir imposer ses lois au clergé en matière religieuse ; et le clergé fidèle répondit : " *Non possumus* " nous ne pouvons pas obéir ; nous préférons mourir, et il mourut. Quand donc nous voyons la vénérable tête de l'archevêque de Luigné tomber sous le couteau fatal, au lieu de pleurer, nous devrions nous écrier gloire à Dieu et à son Eglise. La cause qui produit de tels sacrifices est impérissable.

La mort de l'archevêque Affre, comme vous le savez, eut lieu dans des circonstances différentes mais qui n'en sont que plus touchantes ; il ne fut point recherché par la révolution, il alla audevant d'elle. Depuis deux jours les insurgés tenaient en échec l'armée fidèle et le sang coulait dans Paris sans résultat. Le bon Pasteur croit qu'il doit se placer entre l'armée et ces hommes égarés ; il

s'avance désarmé, bénissant, et monte sur une barricade comme dans une chaise ; il prononce les mots de paix et de réconciliation, lorsqu'une balle vient terminer son exhortation et sa vie. L'Eglise frémit à ce coup inattendu ; le monde lui-même en fut révolté ; mais les anges du ciel versèrent des larmes de joie sur les membres inanités du martyr.

D'immolation en immolation, nous arrivons à la troisième. Dans cette dernière révolution, ce n'est plus simplement l'Eglise qui est attaquée dans ses croyances, c'est la société toute entière qui est menacée dans son existence. Des hommes qui, de l'athéisme ont conclu à la licence universelle, prétendent que la société, ses droits et ses biens leur appartiennent exclusivement, et qu'ils ont le droit d'en disposer par la force ; ils savent que l'Eglise condamne ces monstrueuses doctrines ; ils s'en prennent donc aux ministres des autels ; contre le droit des gens et contre tous les droits ; ils les saisissent comme otages, et leur mort, en cas de défaite, leur fournira au moins l'ignoble satisfaction d'une vengeance barbare. Ils ont donc saisi le vénérable chef de l'Eglise de Paris, et quelques prêtres, et l'ont confiné dans une de leurs infâmes bastilles. Plusieurs jours, ces victimes restent entre la vie et la mort, mais calme et résignées. Du fond de leur prison, elles entendent le canon qui foudroie la ville rebelle, et les hurlements de la foule qui demande leur supplice ; enfin la victoire se prononce définitivement ; la révolution est vaincue, écrasée ; mais au moment où elle est expirante, allongeant ses bras crispés par le crime et l'agonie, elle saisit l'Archevêque et ses compagnons, elle les pousse dans la fosse creusée devant eux. L'archevêque tombe le premier, bientôt suivi par ses cinq acolytes, nous pouvons bien leur donner ce titre, puisque c'était un sublime sacrifice qu'ils offraient tous. Soixante prêtres sont exécutés avec un jeune séminariste, dont l'Eglise conservera le nom.

Ainsi, à côté du grand archevêque, dort dans sa tombe de martyr le jeune Lévyte Seigneuret ; qu'il me soit permis de payer ici à ce jeune ecclésiastique un hommage mérité, et qui remonte naturellement à ses maîtres qui furent aussi les miens, les vénérables directeurs de St. Sulpice. Cette âme d'élite était affamée du martyre, si nous en croyons un fragment de ses lettres, que je vais vous lire, et qu'il faut graver dans nos mémoires ; elle est écrite de la prison de la Roquette,

le 23 mai 1811, deux jours avant l'exécution du signataire. " Nous sommes ici " dans la prison des condamnés ; j'en " bénis Dieu de toute mon âme. Tout " me réussit à souhait ; j'avais si souvent " demandé que s'il devait arriver mal à " quelqu'un, ce fût à moi ; il me semble " déjà voir l'accomplissement de mon " désir. Vous dire la fête où je suis se- " rait difficile ; je récite le *Te Deum* du " matin au soir."

En effet, c'est le *Te Deum* et non le *Requiem* qu'il faut chanter pour ces glorieux morts ; et en recueillant l'expression de tels sentiments, en face du trépas, me semble-t-il pas que nous sommes revenus aux temps des Polycarpe, des Ignace, des Félicité et des Perpétue ? Oh ! Eglise de France, on peut te dépouiller, on peut te torturer, on ne peut pas te tuer, Eglise de Jésus-Christ ; grande dans la prospérité, tu es sublime dans l'adversité ; ceux qui te haïssent sont seuls dans la mort : ceux qui t'aiment sont immortels !

L'abbé LÉON CHEMIN.

[Pour le Foyer Domestique.]

AIMER !!

A MA CHÈRE ÉPOUSE.

Aimer ! c'est le doux mot qu'une mère chérie,
A ton berceau chantait en caressant ta vie ;
C'est la voix de son cœur coulant en flots de miel
Sur ton front vierge et pur comme un parfum du ciel !

Aimer ! c'est un écho des souvenirs d'enfance,
C'est le chant du plaisir qui parle d'espérance,
La main d'un ami cher nous montrant le bonheur,
Une prière à Dieu dans les jours du malheur !

Aimer ! C'est une larme au bord de la paupière,
Toujours prête à couler pour la souffrance amère ;
C'est le nectar divin qu'ici l'ange des cieux,
Dans une coupe d'or verse pour les heureux !

Aimer !.....oh ! c'est surtout un rêve de jeunesse,
Où notre âme s'endort, buvant la molle ivresse ;
Rêve qui toujours plane au front de la beauté
Avec un flot d'amour sur ses lèvres jeté !.....

Aimer !... Femme ! c'est toi qui m'appris ce mystère,
Qu'aucune langue encor ne me disait sur terre !.....
Mais l'amour ici-bas, sous un souffle divin,
C'est un rayon perdu dans le froid cœur humain !..

J. L. A

Montréal, Septembre 1876.

[Pour le *Foyer Domestique*.]

L'ABBE CASSIET.

CRITIQUE HISTORIQUE.



DANS le numéro de Juillet dernier, page 269, le *Foyer Domestique* a reproduit un article intitulé "L'abbé CASSIET," ou "Un Episode de la Conquête du Canada." Cet épisode a pour auteur l'abbé SÉBIE, curé de MONTANT, dans les Landes, France.

Dans l'intérêt de l'Histoire, il est bon de faire remarquer les graves erreurs que contient ce récit.

Le séjour de l'abbé CASSIET au Canada est plus que douteux. Né en 1727, à Montant, l'abbé n'a pu être ordonné qu'après 1750. C'est alors, entre les années 1750 et 1763, qu'il faut le trouver dans une paroisse *Saint-Louis* du Canada; or les paroisses sous le vocable de *Saint-Louis* étaient, à cette époque, Kamouraska, Lothinière, Terrebonne, et Sault *Saint-Louis*. Dans la série des Registres de cette époque, aucune mention n'a pu conduire à la connaissance du nom de l'abbé CASSIET.

Ce n'est qu'après avoir parcouru les documents qui ont rapport à l'ILE SAINT-JEAN (aujourd'hui l'Île du Prince-Edouard), que la présence de ce missionnaire y est constatée.

Dans le rapport de l'abbé de LISLEDIEU, Vicaire-Général de Québec, daté de Paris le 15 Janvier 1758, on trouve l'article suivant :

Mission de Saint-Louis du Nord-Est, (Ile Saint-Jean), missionnaire : M. CASSIET. Par le dénombrement de cette mission fait en 1755, il paraît qu'il y avait alors :

Hommes.....	113
Femmes.....	114
Garçons, portant les armes....	80
Jeunes garçons.....	146
Filles.....	220

En tout.....673 hab.

Les autres missionnaires qui, la même année, desservait l'Île *Saint-Jean* étaient au nombre de cinq seulement, savoir :

Au *Port-Lajoie*, (aujourd'hui Charlotte-town) un Père Récollet, aumônier du Fort.

A la *Pointe-Prime* (ou Grande Sanction), l'abbé GIRARD, missionnaire depuis plus

de 20 ans, tant à l'Acadie qu'au susdit poste.

A *Saint-Louis*, Nord-Est, l'abbé CASSIET. A *Saint-Pierre du Nord*, les abbés PERONNEL et BISCARET.

A la mission de la *Sainte-Famille*, sur la Rivière Malpec, et dans le village de Bedeck (aujourd'hui Sommerside) M. DOSQUE.

Il n'y avait en Acadie, la même année, que les missionnaires DAUDIN, LECHAU-VREUX, DESENCLAVES, LEMAIRE et LE GUERNE.

Ainsi, l'épisode de la convocation de 166 prêtres à Québec, saisis par les troupes, mis à bord d'un vaisseau, et conduits prisonniers à Plymouth ne peut s'accorder avec l'Histoire.

L'auteur a probablement confondu le récit de la dispersion des malheureux Acadiens, en rapportant à Québec la scène émouvante qui, en 1755, s'était passée en Acadie.

L'Abbé C. T.

 Le Travail.

Le travail est le plus bienfaisant, le plus admirable dispensateur que puisse concevoir l'ignorance humaine, et que notre incessante plainte puisse supporter. Jamais labeur, quelque ignoré, perdu en apparence que soit son résultat, jamais labeur n'est superflu, n'est inutile. Le travail ! eh ! c'est toute l'éducation, toute la discipline ! C'est le développement de l'énergie, la nourriture des vertus, l'école du progrès ! Du faible enfant qui ramasse quelques fagots pour le foyer de sa mère jusqu'à l'Hercule qui abat le chêne, géant des forêts, le travailleur, grand ou petit, robuste ou faible, dans chacun de ses pas fatigués, dans chacune de ses urgentes et rudes tâches, obéit, à une sagesse bien au-dessus de sa propre sagesse ; il contribue à un plan bien au-dessus de ses plans restreints, de sa prévision bornée, de son utilité particulière, ou de la richesse et des splendeurs du luxe d'autrui. La terre et tout ce qui l'environne sont, dit-on, remplis d'un fluide électrique qui échappe d'ordinaire à l'appréciation de nos sens, mais qui, dégagé par la moindre friction, se révèle aussitôt en rapides étincelles. Il en est ainsi du monde moral : un léger frottement, un seul tour de quelque roue cachée dans la machine sociale, et l'étincelle jaillit, l'éclair s'enflamme ; un mot à peine prononcé, une pensée murmurée à demi, résonnent soudain comme le son d'un tonnerre éloigné. Les rouages imperceptibles, l'habituelle routine des soucis quotidiens, des vulgaires occupations de tous les jours, l'humble mécanisme de la plus humble vie, peuvent développer toute l'électrique puissance de grandes et héroïques vertus.

ORVILLE DEWEY.

Littérature.

LES FILS

ou

MARTYR.

(Suite.)

CHAPITRE IV.

La révolte.



ANT que la révolution avait regardé le roi de Piémont comme son complice, elle avait fait parade d'un zèle et d'un dévouement sans bornes pour le service de Sa Majesté, elle l'avait proclamé le galant homme par excellence et avait commencé à l'enguirlander de ses flatteries les plus outrées, ainsi qu'elle avait fait pour Pie IX pendant les premières années de son pontificat.

Certes, à en croire les protestations d'amour de tous les chefs de la Jeune-Italie, Victor-Emmanuel aurait pu se persuader que jamais souverain n'avait été de la part de ses sujets l'objet d'un amour, ou pourrait presque dire d'une adoration semblable.

Dans le cas où, comme bien d'autres chefs de gouvernement, le roi de Piémont aurait eu cette illusion, les événements qui se déroulèrent, dans le courant des mois de mai et juin 1862, en Italie, durent le détromper singulièrement.

Mazziniens et garibaldiens avaient applaudi avec fureur à la victoire rapportée par les Piémontais à Castelfidardo, bien moins parce qu'ils la regardaient comme un grand triomphe pour leur cause, que comme l'assurance que désormais leurs alliés marcheraient résolument en avant, sans tenir compte des vœux de toute la catholicité et des légitimes exigences de la France, à laquelle l'Italie devait, non pas seulement de s'être agrandie par la conquête de la Lombardie, mais de n'être pas tombée tout entière au pouvoir des Autrichiens. Ils comptaient que, sans même respecter la foi jurée et en déchirant outrageusement, pour leur propre honneur, des traités à

peine signés, les deux gouvernements poursuivraient la guerre.

Contre leur attente, le ministre Cavour, lui si hostile au Saint-Siège et si peu soucieux des lois de l'équité, n'osa pas cependant aller plus loin que sa honteuse invasion des États pontificaux.

Chez ce diplomate sans préjugés, cet arrêt était assurément dicté bien plus par la prudence que par un sentiment de justice; mais les sociétés secrètes s'accoutument mal des temporisations, elles avaient soulevé contre le ministre, qu'elles n'appelaient plus que le traître, l'opinion publique et l'avait forcé, dans la crainte de le voir supplanter par Garibaldi, à le faire surveiller de près et souvent même à le combattre sous main, à saper son influence et à conspirer contre le chef des chemise rouges, tout en feignant d'être son plus chaud partisan.

Mais le comte était mort et sa cauteleuse politique ne faisait plus contrepoids aux impatiences avides des sectaires, le parti de l'action avait bientôt reconquis les sympathies populaires.

Ni l'échec de Nullo, dans son entreprise sur le Tyrol, ni les précautions prises pour empêcher les volontaires de Garibaldi d'attaquer imprudemment les Français et d'attirer sur eux une leçon prompt et terrible qui, de longtemps, aurait mis les patriotes dans l'impossibilité de parvenir à leurs fins, n'avaient pu calmer, soit le vieux conspirateur Mazzini, soit le présomptueux Garibaldi.

Mazzini, toujours audacieux quand il n'avait aucun danger à courir, osa, le premier, signifier au gouvernement piémontais sa déclaration de guerre par cette lettre, demeurée célèbre :

« Nous ferons l'Italie une avec la monarchie, ou sans elle, ou contre elle. »

La splendeur incomparable des dernières fêtes à Rome, la sérénité de Pie IX, l'empressement des fidèles à venir se serrer autour de lui et, par-dessus tout, cette déclaration solennelle de la nécessité pour le monde chrétien, que la puissance temporelle des papes persistât en dépit des ennemis de l'Eglise, poussèrent à sa dernière limite la rage des sectaires.

Après avoir si souvent et si pompeusement annoncé qu'il allait délivrer l'Italie du chancre de la papauté, Garibaldi voyait avec désespoir l'attention publique se détourner de lui, et tous les étrangers, attirés par les cérémonies religieuses, dans cette ville, où il avait été un moment le maître, se presser respectueu-

sement dans les immenses salons du Vatican, en attendant l'audience accordée, presque chaque jour, par le Saint-Père à la foule des fidèles.

Une nouvelle levée de boucliers fut donc résolue, un appel pressant adressé à toutes les sociétés secrètes, toute l'armée du désordre se réorganisa, les clubs se reformèrent sur différents points de la ville, et le travail souterrain de la révolution commença à se manifester par des feux de bengale tricolores, illuminant soudainement les rues, des pétards éclatant à l'improviste sous les pieds des promeneurs au Corso, une pluie de petits papiers aux couleurs de l'Italie tombant des maisons sans que personne vit la main de ceux qui les avait lancés, parfois aussi, dans la nuit, des drapeaux semblaient s'arborer d'eux-mêmes tantôt à la Ripetta, tantôt au mont Testaccio.

Tout cela ne faisait de mal à personne, mais inquiétait tout le monde, car il n'était personne qui ne sût d'où venaient toutes ces manifestations et qui ne fût persuadé que pétards, drapeaux et feux de bengale étaient autant de signes précurseurs annonçant des événements plus graves ; si quelqu'un pouvait en douter, une nouvelle lettre de Garibaldi vint dissiper l'aveuglement des plus optimistes.

Jusqu'alors, l'illustre ganache, comme l'appelait Mazzini, n'avait adressé sa prose ridicule qu'aux étudiants, aux patriotes, aux volontaires, en un mot à des hommes, mais dans le courant de juillet 1862, il éprouva le besoin de se surpasser lui-même en sottise et d'écrire aux dames romaines, sous prétexte qu'elles lui avaient envoyé un message, on comprend par là quelles dames ce devait être, la lettre suivante :

“ Matrones de Rome !

“ Rome ou la mort ! a retenti sur la terre des Vêpres.—Espérez donc !—De cette terre de volcans s'élançe, en rugissant la flamme qui a coutume de réduire en cendres le trône des tyrans !—Rome où la mort !—J'ai entendu ces mots retentir des pentes gracieuses du Sébeto aux sommets amoncelés des Alpes.—Rome où la mort ! ont juré les fiers enfants de Palestro ou de Palerme.—Et, femmes ! ne blasphémez pas en disant que Rome est la terre des morts !—Comment peut-il y avoir des morts dans le cœur de l'Italie, dans le cœur du monde ?

“ Rome est un nom qui soulève la

multitude, comme la tempête soulève les flots !

“ Rome, la mère des grandeurs italiennes !—N'est-ce pas son histoire, ses merveilleuses ruines qui réveillèrent dans mon âme de vingt ans l'étincelle du beau, l'ardeur des généreux desseins ?

“ Rome !— Ah !— Rome !— Qui, en prononçant ton nom, n'est poussé à s'armer pour te délivrer, celui-là peut rendre à l'impur limon son cœur de fange !

“ Je suis avec vous jusqu'à la mort, femmes !

“ GARIBALDI. ”

Au premier moment, cela le pouvait paraître que bouffon. Angelo, qui avait ramassé dans la rue une de ces lettres, jetées à profusion sur le pavé par les émissaires des sociétés secrètes ou circoli, en fit la lecture à la famille réunie pour le repas du soir.

Tout le monde rit de ce factum grotesque, même Angélica, cependant si peu portée à rire de toutes ces turpitudes, même Pia et Angelo, même Raphaëlo, qui trouva la lettre trop burlesque pour pouvoir supposer qu'elle émanât de celui dont elle portait la signature.

Christophoro seul la prit au sérieux et déclara, avec la conviction la plus sincère que, pour lui, Garibaldi était l'incarnation réelle du diable, le véritable Ante-Christ annoncé par saint Jean.

Cette comparaison augmenta la bonne humeur de Raphaëlo, qui se mit à plaisanter le zio, en le traitant de prophète de malheur et l'appelant Son Excellence Jérémie II.

—Oui, oui, moque-toi de ma vieille barbe à ton aise, traite-moi d'ignorant et de trembleur, tout cela ne m'empêchera pas de répéter qu'il n'y a pas de fumée sans feu et de me souvenir qu'il y a quelques années ce fut par des acclamations tout aussi ridicules que s'annonça la révolution qui chassa le Saint-Père de Rome, nous mit sous le pouvoir des sociétés secrètes et amena tous les malheurs dont nous voyons aujourd'hui la continuation.

—Cependant rien ne prouve qu'un mouvement quelconque ait lieu, répondit Raphaëlo, et je persiste à croire que, pour cette fois du moins, il peut y avoir de la fumée mais point de feu.

—Pas de feu ! pas de feu ! oh ! que vous voilà bien, jeunes gens ; vous parlez comme Thomas l'incrédule, vous ne voyez que lorsque vous touchez, et

encore ne voyez-vous pas, car autrement, toi, Raphaëlo, par exemple, tu ne dirais pas que Garibaldi demeure calme, quand il a quitté l'Italie pour la Sicile, afin d'y être plus à son aise, que les volontaires partent en masse pour le rejoindre, qu'il fait des discours contre son roi, Victor-Emmanuel, refuse de lui obéir et lui déclare insolemment que, bon gré mal gré, lui, Garibaldi, marchera sur Rome, s'en emparera et en fera la capitale de l'Italie.

— Tout cela n'est pas fait.

— Mais, tout cela se fera, capita ! tout cela se fera, si vous le laissez faire, si les gens de bien ne s'y apposent pas, s'écria le zio, indigné.

— Il paraît que, pour cette fois, on ne le laissera pas faire, interrompit Angelo ; le gouvernement piémontais s'est ému des menaces du général révolutionnaire et les journaux annoncent que la flotte est partie pour la Sicile, d'abord pour y débarquer des troupes et arrêter ce chef d'aventuriers, s'il est possible ; en second lieu pour l'empêcher au moins de passer sur le continent et couler le navire sur lequel il oserait s'embarquer.

— Comment, toi aussi, tu crois à tous ces contes bons pour endormir les vieilles femmes, gémit le pauvre Christophore, en se prenant la tête à deux mains, tu ne te souviens donc plus de Castelfidardo et des événements qui ont précédé la bataille ; tous les honnêtes gens seront donc toujours les mêmes, toujours dupes.

Peut-être Angelo ne l'était-il pas autant qu'il voulait le paraître ; Raphaëlo l'était moins encore.

Gaetano, qu'il avait revu et qui s'était fait reconnaître à lui comme un frère, faisait tous ses efforts pour l'entraîner dans la conspiration tramée par son ancien général, en ne cessant de lui répéter que les patriotes n'en voulaient nullement à Pie IX, que leur seul but était de délivrer des bandes bourbonniennes les Etats napolitains, de faire de l'Italie une puissance de premier ordre, avec Rome pour capitale, il est vrai, mais pur capitale dans laquelle le Saint-Père continuerait à résider avec tous les honneurs dus à un souverain et une autorité d'autant plus grande aux yeux du monde catholique, qu'elle ne serait plus amoindrie par les préoccupations d'une souveraineté temporelle incompatible avec la dignité d'un prince spirituel.

Sans l'influence réelle que Pia avait conservée sur son frère ; et n'eût été sa surveillance de tous les jours, Raphaëlo

n'aurait pas tardé à succomber sous les habiles efforts de ses anciens amis et de leur prudente tactique.

Outre que Gaetano tenait à gagner son pari par amour-propre, il aurait éprouvé un plaisir méchant à affliger une famille qu'il détestait à cause du dévouement qu'elle avait toujours montré pour le Saint-Père et la religion.

Plus d'une fois déjà il avait été question, dans la loge de la *Sincère-Amitié*, de se débarrasser de ce charpentier, dont l'influence dans son quartier tenait en échec tous les faiseurs de propagande, et la difficulté n'eût pas été grande de se procurer un donneur de coups de couteau, mais on craignait de s'aliéner encore plus les esprits et de se brouiller avec Raphaëlo qui, en sa qualité de franc-maçon, pouvait faire des indiscretions.

Une autre raison plus sérieuse encore que tous ces motifs portait les patriotes à temporiser en dépit même des appels bruyants de Garibaldi.

La présence des Français à Rome paralysait la bonne volonté des amis du général et obligeait ceux qui auraient eu le plus d'intérêt à la réussite des entreprises de l'aventurier, à avoir au moins l'air de le blâmer.

Les plus perspicaces prévoient même un moment où le gouvernement piémontais se verrait contraint de se déclarer contre son imprudent ami, et cela refroidissait bien des enthousiasmes.

Lui, allait toujours en avant, appelant aux armes, promettant de délivrer Rome de la tyrannie papale, parlant en maître et menaçant avec une insupportable arrogance tous ceux qui ne se hâteraient pas de reconnaître sa suprême autorité.

A ces sommations insultantes, le ministère du roi Victor-Emmanuel répondit par un rapport qui causa en Italie une profonde émotion :

" Garibaldi, y était-il dit, a levé le drapeau de la rébellion ; le nom du roi et celui de l'Italie ne servent plus qu'à voiler les projets de la démagogie européenne ; les cris de " Rome ou la mort ! " les injures insensées contre un glorieux allié retardent l'accomplissement des vœux unanimes du pays. "

A ces premières et sévères appréciations de la conduite du général, le ministre ajoutait dans son rapport :

" Garibaldi étant sourd à notre voix, et n'étant pas ému à la pensée d'allumer la guerre civile, une action énergique est devenue nécessaire. La rébellion de Garibaldi inspire la nécessité de traiter

le pays occupé et menacé par l'ennemi. En conséquence, le ministère conseille la proclamation de l'état de siège en Italie."

Raphaëlo rapporta cette nouvelle de l'école, où Gaetano, toujours bien informé, la lui avait donnée.

En général, elle produisit un très-mauvais effet dans les cercles démocratiques, où l'on ne se faisait pas faute d'accuser le ministère, non seulement d'incapacité, mais de trahison. Les prudents à courte vue, les chercheurs de *statu quo* à tout prix s'en réjouirent au contraire. Quant aux démocrates exaltés, ils résolurent de protester à leur manière, et ils le firent.

Le soir même, sur la place du collège romain, deux républicains frappèrent de plusieurs coups de stylet un pauvre prêtre de Macerata, qu'ils ne connaissaient pas et dont tout le crime était de porter une soutane ; puis, sans être poursuivis, s'enfuirent par la rue *del Cacco*, tandis que, presque au même moment, dans la rue Saint-Ignace, un étranger, abordant un autre prêtre, comme pour lui demander un renseignement, lui portait un coup de couteau dans la région du cœur.

Toutes ces prévocations pour troubler l'ordre et la tranquillité, échouaient cependant devant l'opinion publique ; jamais la confiance n'avait été plus grande dans la stabilité du gouvernement pontifical, et chaque fois que Pie IX sortait, soit pour faire une promenade, soit pour visiter une église, d'enthousiastes acclamations éclataient partout sur son passage.

L'heure de graves événements allait cependant sonner.

En dépit des menaces du gouvernement piémontais, les enrôlements continuaient pour la Sicile et en Sicile ; de nouveaux volontaires, dévoués à la révolution et équipés aux frais de l'Angleterre, arrivaient par milliers se mettre sous les ordres du condottieri, l'argent abondaient, les armes ne manquaient pas davantage.

Garibaldi, grâce à la faiblesse des généraux et des amiraux chargés de le surveiller et au besoin de le désarmer, se trouvait à présent maître de plusieurs villes fortes, à la tête d'une armée plus nombreuse que celle à laquelle on avait confié le soin de sa surveillance.

Malgré cela il semblait impossible que, faute de vaisseaux, l'aventurier et son armée pussent quitter l'île ; les Piémontais haussaient les épaules lorsque quel-

qu'un osait émettre un doute à cet égard, ou même se fâchaient, trouvant cette supposition outrageante pour leur armée.

À force d'entendre répéter que le chef rouge se trouvait pris au piège, qu'en Sicile il était mieux gardé qu'il ne pourrait l'être en prison, tout le monde avait fini par le croire, et Gaetano lui-même, tout en étudiant dans son journal les marches et les contre-marches de son général, avait cessé de croire à la réussite de ses projets, lorsque tout-à-coup une dépêche télégraphique arriva, annonçant que dans la nuit du 24, Garibaldi, après avoir fait main basse, selon son habitude, sur un vaisseau paisiblement à l'ancre, s'était embarqué avec 2,000 volontaires et, passant de nuit au travers de la flotte sarde endormie dans le brouillard, venait de prendre pied en Calabre, tout près de Mélito.

La dépêche ne donnait pas d'autres détails, mais l'imagination italienne ne reste jamais en arrière quand il s'agit de broder de détails fantastiques un événement extraordinaire.

Sans la présence des Français à Rome, les descendants du peuple-roi auraient sans doute fait quelqu'une de ces manifestations grotesques qui, nulle part, ne plaisent tant qu'aux Romains et nulle part ne sont aussi ridicules. Heureusement que le patriotisme tapageur n'osa pas s'affirmer trop bruyamment dans la crainte d'une sévère répression de la sagesse, il sut se contenir dans les bornes d'une excessive prudence.

Il est vrai, que dans les loges, aussi bien que dans les circoli, Gaetano et certains autres orateurs, en exaltant, devant un petit nombre d'élus, le dernier haut fait de Garibaldi et en recommandant un calme momentané, déclarèrent que ce dur sacrifice imposé par les nécessités présentes ne serait pas de courte durée ;

—D'un jour ou de deux tout au plus, s'écria le mosaïste, car la victoire attend notre grand général pour le couronner ; au seul bruit de sa descente sur le rivage napolitain, tout le peuple, longtemps opprimé par les Bourbons, vient de pousser le cri de la liberté et le rugissement de la colère, les volontaires accourent en masse, les Piémontais tremblent et s'effacent devant ce sublime mouvement de tout un peuple qui nous tend les mains, nous-mêmes qui.....

Cette brillante improvisation, qui n'avait d'autre tort que de n'avoir point de but et de ne pas se terminer, se prolongea

longtemps et se serait prolongée davantage si d'autres patriotes n'eussent énergiquement réclamé la parole.

Ceux-ci furent plus ardents, ils ne voulaient pas temporiser, retarder d'un seul jour l'heure de la délivrance d'un peuple. C'est un crime, rugirent-ils, en frappant la tribune à coup redoublés; brisons nos fers pour en forger des épées, faisons à la dignité du peuple romain un rempart avec nos poitrines.

L'assemblée applaudit très-fort ces brûlantes paroles, mais personne ne voulait être le premier à s'armer pour cette fameuse liberté, dont chacun prétend profiter, mais pour laquelle il est tout aussi ordinaire de ne vouloir rien exposer; il fut résolu que l'on attendrait jusqu'au lendemain pour se disposer au combat.

Cela dit et la maison, où l'on délibérait, se trouvant assez isolée pour que les conspirateurs eussent à craindre d'être entendus, ils se donnèrent avant de se séparer, la satisfaction de crier : Vive Garibaldi ! et Rome capitale ou la mort !

Après quoi chacun retourna bourgeoisement à ses affaires.

Raphaëlo voulait sortir comme les autres, Gaetano le retint en lui disant :

— Reste avec moi, caro mio, toi, tu n'es pas un trembleur comme les autres et je sais que l'Italie peut compter à la fois sur ton courage et ton dévouement.

— Que veux-tu que nous fassions tous les deux seuls ? demanda le mosaïste.

— Une proclamation au peuple, quelque chose de fier et de brûlant pour sauver Rome.

— A Rome, tant que les Français y seront, il n'y a rien à faire et, de plus, je suis résolu à ne plus combattre le Saint-Père.

— Décidément, mon cher, ton amour pour le Pie IX devient ridicule, s'écria Gaetano, si ridicule que je commence à croire ce que l'on assure du reste depuis longtemps.

— Et qu'assure-t-on ?

— Oh ! rien, sinon que ton demi-frère Angelo a posé sa grosse main sur ton épaule et ta sœur Pia sur ton nez, et que tous les deux à présent te mènent en laisse.

— Qui donc a dit cela ?

— Oh ! quelqu'un qui ne ment pas.

— Et qui se nomme ?

— Qui se nomme tout le monde, corpo di baccho !

— Je ne me serais pas douté du pou-

voir d'Angelo sur moi, fit Raphaëlo avec un visible mécontentement.

— Ce qui prouve tout simplement que le cher Angelo ne te fait les mêmes confidences qu'à son très-aimé zio ou à son très-vénéré abbé Ferrari.

— Il leur fait donc des confidences ?

— Très-honorables pour toi et toutes à ton éloge, répliqua Gaetano, avec un sourire railleur, je le sais pour les avoir entendues de mes oreilles.

— Tu me ferais plaisir de me répéter ces confidences.

— Volontiers, si cela te plaît. Eh bien ! il se lobe de ton excessive docilité et se vante de pouvoir te plier à sa guise ; peut-être serait-il mécontent si tu restait ici plus tard.

— Nous allons essayer, fit Raphaëlo, en simulant un sourire et, quand nous aurons terminé, tu me raccompagneras chez moi pour m'empêcher d'être battu.

— Je suppose que ce ne sera pas absolument nécessaire, se hâta de dire Gaetano, qui déjà craignait d'avoir piqué trop au vif son ami.

Ils se mirent alors à composer une de ces proclamations sonores qui produisent d'autant plus d'effet qu'elles sont plus vides de sens, mais enveloppées de plus de mots faits pour frapper l'oreille et parler même pour ainsi dire aux yeux.

Quand Gaetano relut ce factum, à haute voix, cela produisait l'effet d'une *Marseillaise* chantée avec accompagnement de grosse caisse et de clairons ; du premier coup Raphaëlo avait atteint la perfection dans ce style d'émentes, si fort en vogue depuis un siècle pour le malheur de l'humanité.

— Bravo ! caro mio ! c'est superbe ! s'écria le jeune républicain, tu es né pour jouer un rôle glorieux dans l'émancipation du peuple italien.

— Tout ce que je puis avoir de talents est au service de ma patrie, répondit le mosaïste, avec une orgueilleuse naïveté.

— Allons, allons, allons, pensa Gaetano, si ce n'est ni à ton frère ni à ta sœur que tu obéis, mon pauvre garçon, ce sera à nous, à présent je connais la ficelle qu'il faut tirer pour te faire mouvoir.

Cette ficelle, ce n'était ni l'ambition, ni la cupidité, ni la soif de la vengeance, ni la haine de la religion, ce n'était que la vanité, petit défaut assurément en comparaison de certains autres, mais qui, si innocent qu'il paraisse, a perdu, perd et perdra bien des hommes.

—Maintenant, que vas-tu faire de cette proclamation ? demanda Raphaëlo.

—La porter à notre imprimerie clandestine, pour que demain on puisse l'afficher, pendant la nuit, sur les murs par toute la ville.

Il était onze heures sonnées quand le mosaïste rentra au borgho, tout le monde dormait ; dans la disposition d'esprit où il se trouvait ce fut fort heureux ; s'il eût trouvé Angelo l'attendant, il n'eût pas douté que ce ne fût pour surveiller sa conduite.

Ne trouvant personne à qui s'en prendre de ce qu'il sentait bien, dans le fond, être une faiblesse coupable, il se coucha de mauvaise humeur, cherchant à s'excuser à ses propres yeux, mais sans pouvoir y parvenir, en rejetant la faute qu'il venait de commettre sur la légitime colère qu'avait fait naître en lui l'insolence d'Angelo à son égard.

Malheureusement ou plutôt fort heureusement tous ces prétextes n'avaient aucune valeur et le mosaïste le sentait bien ; il avait beau se dire que son frère et sa sœur le dominaient, le tyrannisaient, il savait bien le contraire. Sa conscience le criait plus haut que sa colère, et lui-même se voyait forcé de se condamner sur son propre témoignage.

Monté à tâtons dans sa chambre, il s'était jeté sur son lit tout habillé. Au bout d'un moment, l'obscurité lui pesa ; ne pouvant dormir, il se releva, alluma sa lampe et s'assit près de sa table, le front dans la main ; il comptait sur la clarté pour le distraire ; ce fut le contraire qui arriva.

Le premier objet sur lequel tomba son regard fut le portrait de son père, du vaillant et fidèle Andréa, celui sur la tombe duquel il était allé s'agenouiller quelques jours auparavant, sur les reliques duquel il avait juré d'être désormais fidèle à sa foi, à sa religion et au Saint-Père, représentant de Dieu sur la terre.

Cette image semblait ne pas vouloir le perdre de vue. Raphaëlo essaya bien de se détourner, mais sans voir, il sentait la fixité implacable de ce regard d'un mort attaché sur lui, et peu à peu la peur le gagnait sans qu'il pût réagir contre cette appréhension qui grandissait toujours et prenait les proportions d'un cauchemar.

Rien n'est pénible comme cette sensation qui se prolonge avec accompagnement de frissons et de sueur froide, d'immobilité et de tressaillements.

On pourrait appeler cet état morbide,

la fascination de la peur. Cet état est surtout fréquent chez les personnes dont la conscience n'est pas calme, voilà pourquoi la solitude est pour ainsi dire insupportable aux scélérats qui n'ont pas absolument tué leur âme. Voilà pourquoi certaines personnes recherchent avec tant d'ardeur l'agitation et le bruit comme le seul moyen d'échapper à leurs remords.

Raphaëlo n'en était pas là, mais sa conscience lui reprochait sa collaboration à une proclamation faite pour soulever la population contre le gouvernement pontifical ; sa faute se tenait, comme dit l'Écriture, debout devant lui, et lui montrant le portrait de son père justement irrité, lui faisait entendre intérieurement d'amers reproches.

Un aboiement de chien dans la rue rompit enfin le charme ; le jeune homme sortit du pénible état dans lequel il était plongé depuis plus de deux heures, essuya la sueur de son front, se leva, ouvrit la fenêtre donnant sur le borgho et, s'accoudant sur l'appui, se mit à respirer l'air frais de la nuit en écoutant ce murmure indistinct mais régulier qui est comme la respiration de toutes les grandes villes endormies.

Après quelques moments, sentant l'humidité le pénétrer, il allait se retirer quand, à la clarté fort indécise, projetée par un reverbère fumeux, il aperçut dans la pénombre de la vieille porte de san Spirito, deux hommes qui, après avoir regardé attentivement autour d'eux, s'accroupissaient sur les pavés, approchaient de quelque chose posé à terre la flamme d'une allumette, et s'enfuyaient en rasant les murs, laissant derrière eux une étincelle piquée comme un clou d'or dans l'obscurité.

Deux ou trois minutes s'écoulèrent sans que rien ne pût faire présumer quelle pouvoit être l'intention des inconnus, mais bientôt une flamme jaillit, vive comme celle d'un éclair, et une formidable détonation, dont le contre-coup fit voler en éclats les vitres des maisons voisines, réveilla subitement tous les habitants du quartier.

Plusieurs fois, dans la même nuit, cette gentillesse républicaine se renouvela, plus fréquente dans le Corso et du côté du Capitole, mais répétée même dans les quartiers les plus éloignés, tels que celui, par exemple, où s'élève, presque hors les murs, dans la solitude, la fameuse pyramide de Cestius, sur laquelle, ainsi qu'au Testaccio, fut arboré,

pendant la nuit, un immense drapeau vert, blanc et rouge, couleurs adoptées par la révolution.

Il n'était pas besoin d'être affilié à une loge ou même de faire partie d'un circolo pour comprendre que ce déploiement de drapeaux insurrectionnels ne pouvait que servir de signal, et que de graves événements se préparaient. Si au reste Raphaëlo en eût encore douté, son ami Gaetano se serait chargé de le désillusionner en lui communiquant soit des lettres particulières arrivant de Sicile, soit des journaux favorables à la cause de l'Italie une, et dont les derniers annonçaient ouvertement que Garibaldi, trompant ou plutôt feignant de tromper la surveillance négligente de la flotte piémontaise, l'avait traversée de nuit et, au matin, avait heureusement opéré son débarquement sur une côte non gardée où ses partisans venaient de l'accueillir avec enthousiasme, et vers laquelle se dirigeaient en toute hâte les volontaires, avec l'aide desquels l'illustre patriote se proposait de délivrer Rome de la papauté pour la faire jouir de tous les charmes du gouvernement républicain.

Depuis longtemps on était habitué aux coups de théâtre les plus surprenants ; cependant la pensée conçue par Garibaldi de venir à la tête de quelques milliers de volontaires, d'un courage plus qu'incertain, attaquer une ville gardée par une armée française, paraissait si absurde que, d'abord, le jeune franc-maçon refusa lui-même à y croire ; pourtant, rien n'était plus vrai et il fallut bien se rendre à l'évidence, quand arriva une dépêche, datée de Naples du 25 août 1862, et renfermant ces quelques mots :

" Garibaldi a débarqué pendant la nuit à Mileto, près de Capo Spartivento, en Calabre."

Cette nouvelle fut un véritable coup de tonnerre.

Le sort en était donc jeté, la guerre allait recommencer, non plus par le fait des Piémontais, mais par la volonté du condottière qui, en dépit des ordres de Victor-Emmanuel et des précautions prises par ses généraux, débarquait dans les provinces napolitaines à la tête d'une armée de bandits, grossie de déserteurs des troupes sardes et déclarait hautement que rien ni personne ne l'empêcherait de marcher sur Rome.

Ces nouvelles paraissaient si surprenantes qu'elles furent accueillies avec plus de stupeur que de joie par le parti

de la Jeune-Italie, pris à l'improviste, et dans l'incertitude de la décision qu'allait prendre le roi d'Italie ; en présence d'événements aussi graves, compromettant à un si haut point son autorité, les plus purs patriotes, dont la prudence a dans tous les temps singulièrement tempéré le courage, continuèrent au lieu de se soulever en masse, ainsi que le leur conseillait l'*Unità-Italiana*, journal de Mazzini, à garder une attitude expectante.

Quelques exaltés partirent seuls pour aller rejoindre le libérateur ; quant aux chefs ils se contentèrent de tenir de nombreux conciliabules, sans prendre aucune résolution autre que d'engager leurs hommes à se tenir prêts, de faire circuler clandestinement des bulletins annonçant que le général recevait sur le continent un accueil d'un enthousiasme indescriptible, que les troupes piémontaises se joignaient à lui, que Naples, soulevée, lui avait ouvert ses portes, et que les populations en armes se précipitaient pour grossir son armée.

Les sociétés de francs-maçons profitèrent de l'occasion pour se déclarer en permanence ; dans la nuit, des bombes éclatèrent sur tous les points de la ville, des drapeaux tricolores furent arborés en différents points, un prêtre reçut un coup de poignard dans la rue des Condotti, les vitres du couvent du Gesù furent brisées à coups de pierres ; des mains inconnues semèrent à profusion dans les rues ou affichèrent sur les murailles de pressants appels aux armes, mais rien ne put faire sortir Rome de son calme et Gaetano lui-même, tout en engageant vivement Raphaëlo à aller rejoindre ses anciens compagnons d'armes, ne parut nullement disposé à accompagner son ami dans cette aventureuse campagne.

Angelo, de son côté, pressait vivement son frère de venir s'engager avec lui parmi les défenseurs du pape, et à se faire admettre comme volontaire dans les rangs des zouaves pontificaux qui, sac au dos, et remington à l'épaule, se préparaient à partir pour la frontière napolitaine, afin de s'opposer à l'invasion.

Tandis que Gaetano insistait, en rappelant à l'ex-garibaldien le serment prêté à la loge de la *Sincère-Amitié*, le san Piétrino lui rappelait de son côté le pèlerinage fait au cimetière d'Osimo et les résolutions prises sur la tombe d'Andréa, le martyr de Castelfidardo.

Pia était plus ardente encore, elle ne

comprenait que le devoir, sans s'inquiéter de la prudence.

—Le moment de tenir votre parole est venu, disait-elle à son frère et à son mari, les méchants menacent Notre Saint-Père c'est à vous qu'il appartient de le défendre ; partons, je marcherai avec vous, je ferai, s'il le faut le coup de feu contre les chemises rouges, nous sommes les enfants de Pie IX, nous sommes Romains, ne nous laissons pas dévancer, lorsqu'il s'agit de verser notre sang pour la religion et la papauté.

Entre les promesses contradictoires qu'il avait faites, ses sympathies secrètes pour la révolution, le cri de sa conscience et les incitations opposées auxquelles il était en butte, le malheureux mosaïste ne savait quel parti prendre. Quoi qu'il fit, il lui semblait se flétrir par une trahison, et cependant il était le premier à sentir et à comprendre que, dans les circonstances présentes, il ne pouvait pas se réfugier dans une abstention qui, des deux côtés, lui aurait été reprochée et dont il aurait eu honte vis-à-vis de son propre honneur.

Dans son indécision ou plutôt dans sa perplexité, il demanda deux jours pour réfléchir.

—Réfléchir à quoi ? s'écria l'impétueuse Pia, réfléchir si tu dois remplir ton devoir ou t'y soustraire lâchement. Certes, il n'y a là matière à réflexion pour personne encore moins pour un catholique, pour un Romain, pour un Palormo, que pour qui que ce soit, car du moment que Notre Saint-Père Pie IX a besoin de...

—C'est justement là qu'est la question interrompit adroitement Raphaëlo ; est-il bien certain que le Saint-Père ait besoin de nous ? Avant d'arriver à Rome, Garibaldi devra passer sur le corps des Piémontais qui...

—Lui ouvriront le passage, comme ils ont toujours fait, répliqua vivement Pia, et le suivront ensuite pour le soutenir comme à Castelfidardo ; ne vois-tu pas que toute cette prétendue surveillance n'est qu'une comédie combinée entre eux ?

—Soit, si tu le veux ; mais penses-tu que les Français jouent la comédie aussi ?

—Je n'en sais rien ; mais ce que je sais c'est qu'il ne se sont pas fort dérangés lorsque Cialdini...

—Allons donc, ce n'est plus la même chose.

—Rien ne le prouve.

—Tout, au contraire.

—Eh bien ! même en supposant qu'ils

veillent s'opposer à l'entrée de Garibaldi à Rome, crois-tu que s'il se fait ici, et il se fera bien certainement quelque grande manifestation soit-disant patriotique, ces soldats voudront prendre parti contre une population qu'après tout ils ont pour mission de protéger ?

—Certainement, ils s'y opposeront, d'abord parce qu'ils ont été envoyés pour défendre le pape, ensuite parce qu'après les insultes des Mazziniens, ils ne pourraient pas leur céder la place sans se couvrir de honte.

Tous ces raisonnements ne satisfaisaient pas san Piétrina, elle aurait voulu que, sans plus attendre, son frère et Angelo allassent s'enroler.

Angelica, plus hésitante, quoique non moins dévouée au Saint-Siège, était d'avis de patienter un jour ou deux pour voir comment se dessineraient les événements. Elle ne voyait pas une grande utilité à trop se presser et y trouvait un réel inconvénient :

—Car enfin, disait-elle à sa fille, supposons que tout ce bruit n'amène pas la guerre, Raphaëlo et ton mari se trouveront n'être utiles à rien et auront cependant perdu leur position, l'un de mosaïste, l'autre de charpentier du dôme.

L'abbé Ferrari, consulté à ce sujet, fut aussi d'avis de se donner le temps de la réflexion, ne pensant pas que cette prise d'armes pût aboutir à autre chose qu'à la confusion du parti de la Jeune-Italie.

Les événements ne devaient pas tarder à lui donner raison.

Poussé à bout dans ses derniers retranchements par l'outrecuidance insolente de ce général révolté et menaçant, compromis aux yeux de toute l'Europe par l'attaque inqualifiable des bandes d'énergumènes contre un gouvernement respecté de tous les souverains et spécialement protégé par la France, le roi Victor-Emmanuel se décida à agir vigoureusement contre les bandits et donna ordre au général Lamarmora, commissaire extraordinaire des provinces napolitaines, de prendre les mesures nécessaires pour repousser cette odieuse agression.

Peut-être le général sarde ne fût-il pas fâché de trouver une occasion d'humilier la jactance de celui que Mazzini avait surnommé l'*illustre ganache*, et qui traitait avec un sans-façon si outrageux les ministres, les préfets et les officiers de l'armée régulière. En tous cas il est certain que Lamarmora obéit aux ordres de son souverain avec un empressement et

une énergie qui témoignaient du plaisir ressenti par lui à donner une sévère leçon à l'aventurier.

Les journaux, si impatiemment attendus par les partisans du libérateur qui croyaient y trouver une prompte et enthousiaste relation de ses succès dans les provinces napolitaines, n'apportèrent, deux jours plus tard que des nouvelles peu rassurantes pour l'heureuse issue de son expédition, l'annonce de la mise en état de siège de tout le royaume de Naples et une proclamation irritée, dans laquelle le commissaire-royal, usant d'un style bien différent de celui dont la presse avait l'habitude de se servir vis-à-vis du condottiere qualifiait sévèrement ses volontaires en chemises rouges, "d'hommes de désordre dont Garibaldi est le chef, qui, violant le statut, les ordres du roi et le vote du Parlement, ont provoqué la guerre civile."

Ce langage, auquel les révolutionnaires étaient peu habitués et l'indécision des mouvements de Garibaldi produisirent sur l'ardeur de ses partisans l'effet d'une douche glacée.

Bombes, pétards, manifestations patriotiques et conciliabules cessèrent à Rome comme par enchantement; les patrouilles françaises qui, la nuit, parcouraient les rues de la ville purent constater que le calme n'avait jamais été aussi grand, et Gaetano qui, la veille, pressait si vivement Raphaëlo de partir, fut le premier à avouer que le général s'était trop pressé, avait imprudemment agi, et qu'en cette circonstance, le devoir des frères était de se ménager pour une meilleure occasion.

Ceux-ci le remplirent consciencieusement, à leur manière, en se hâtant de désavouer un homme dont ils auraient fait leur idole s'il eût réussi, mais que, malheureux, ils se hâtèrent de sacrifier.

Il est vrai qu'en cette occasion, Garibaldi, d'ordinaire si heureux et si bien appuyé sous main, alors même qu'il ne l'était pas ouvertement, vit toutes les circonstances tourner à son désavantage.

En débarquant à Melito, son premier projet avait été de marcher sur Reggio, dont il aurait fait sa base d'opérations, mais son malheur voulut que cette place fut occupée par la division Brigone, commandée par le général Cialdini qui, au lieu de lui ouvrir les portes de la ville et de lui élever des arcs-de-triomphe, donna l'ordre au colonel Pallavicini de le poursuivre à outrance et, au besoin, de l'attaquer et de détruire son armée.

Le colonel avait 1,800 hommes seulement sous ses ordres; c'était une force plus que suffisante pour battre les 3,000 héros commandés par l'invincible Garibaldi: Pallavicini n'hésita pas.

Habitué à vaincre quand il ne rencontrait pas de résistance, le général révolutionnaire qui, la veille, avait promis à ses troupes de leur faire faire une entrée triomphale à Naples, jugea à propos de se sauver au plus vite vers les montagnes, pour s'y jeter dans les bois et éviter le combat.

Ses volontaires, tout aussi peu désireux que leur chef de livrer bataille, arrivèrent à marches forcées, sur les hauteurs d'Aspromonto, plateau entouré de rochers et de bois, et jusqu'alors regardé comme imprenable où, ayant l'avantage du nombre et de la position, ils se retranchèrent le plus fortement possible, espérant n'être pas attaqués.

Malheureusement pour eux, quelques républicains de Reggio qui, après avoir promis de combattre dans leurs rangs, pour la liberté, jusqu'au dernier soupir, avaient consenti, moyennant quelques senti, à servir de guides aux bersaglieri dans la région montagneuse, conduisirent les soldats de Pallavicini jusqu'à cet endroit distant de Reggio d'environ 60 kilomètres.

La position, gardée par d'autres troupes, eût été formidable; pour arriver aux retranchements des garibaldiens, il était nécessaire de grimper par des pentes horriblement raides et sous un feu plongeant, mais la frayeur des révolutionnaires paralysait leur défense; sur l'ordre de Pallavicini les bersaglieri s'élançèrent et, arrivés à portée de fusil, ouvrirent le feu; les insurgés ripostèrent à l'aventure et en désordre, beaucoup prirent la fuite dans les bois; voyant la partie perdue avant même d'être sérieusement engagée, Garibaldi voulut essayer de son prestige sur les assaillants et s'avança au premier rang; couvert de son ample manteau gris clair doublé de rouge, retroussé sur ses épaules, il espérait sans doute qu'à sa vue les Piémontais, saisis d'une respectueuse terreur, se prosternerait à ses pieds.

Il n'en fut rien, la fusillade continua et deux balles irrespectueuses atteignirent le héros, l'une à la cuisse, qu'elle ne fit qu'effleurer, la seconde au-dessus du col du pied droit, dans lequel elle se logea.

Son ardeur belliqueuse s'éteignit aussitôt; laissant tomber son épée, il leva

son chapeau qu'il agita en criant à plusieurs reprises :

—Vive l'Italie ! ne tirez plus ! ne tirez plus !

Puis, pendant que ses officiers l'assaient sous un arbre, il répéta à plusieurs reprises :

—Laissez-les approcher et ne tirez pas.

Pour cette fois, le héros trouvait que le combat avait assez duré.

Ainsi se termina cette bataille peu glorieuse pour les volontaires de la liberté, bataille dans laquelle une poignée de bersaglieri défit en quelques minutes l'armée du plus nul mais en même temps du plus orgueilleux des généraux de la révolution, lui fit plus de deux mille prisonniers et lui infligea l'humiliation bien méritée d'un échec dont toutes les ressources de ses menteuses forfanteries ne réussirent pas même à atténuer l'effet sur ses partisans les plus chaleureux.

La honteuse défaite de l'un des chefs les plus accrédités de la révolution, enrayera plutôt qu'elle n'arrêta la marche des événements, la captivité momentanée à Varignano, la ridicule blessure du héros de Varèse, de Marsala et de Catalafini fit couler les larmes hypocrites de tous les partisans de l'Italie une ; le mot d'ordre donné fut celui de l'intercession universelle pour ce rebelle illustre, dont la vaillante épée avait conquis à Victor-Emmanuel la moitié de son royaume.

Ce fut un concert de supplications en faveur de cet innocent criminel qui, en désobéissant, n'avait fait que céder à l'entraînement d'une pensée de délivrance qui est dans le cœur de tous les Italiens. Sa douce captivité se changea en un deuil public, son élargissement en une ovation tenant presque à l'idolâtrie.

Ce que les conjurés n'avaient pu arracher par la violence, ils s'efforcèrent de l'imposer par la prière ; les cris de fureur se métamorphosèrent en torrents de larmes ; en compensation d'une aussi vive douleur, en échange du sang généreux des martyrs d'Aspromonte, la presse anticatholique demanda de nouvelles concessions pour l'Italie désolée.

La fureur se fit gémissements.

Garibaldi devint idole.

Devant cette pression de l'opinion publique, le roi Victor-Emmanuel dut céder et, le 5 octobre, il signa le décret qui amnistiait Garibaldi ainsi que ses compagnons.

Cette clémence forcée ne suffisait déjà

plus aux exigences des ennemis du Saint-Siège.

“ Nous ne pouvons qu'applaudir à cette mesure, s'écrièrent les journalistes de la révolution, mais il nous est impossible de ne pas faire observer que l'amnistie, si tardivement accordée, ne peut plus être aujourd'hui ce qu'elle eût été dans le principe. Par ses inconcevables retards, le ministère italien n'a-t-il pas compromis l'effet de ce grand acte ? ”

Deux mois de prison infligés à un général révolté, excitant la guerre civile, combattant son roi et pris les armes à la main, qu'elle barbarie !

Mais aussi quelle ovation à sa sortie de prison !

Rien n'y manqua, ni larmes d'attendrissement, ni vivats, ni fleurs, ni couronne de laurier.

La chaise longue en acajou sur laquelle l'illustre malade fut transporté à bras, à travers une foule émue et prosternée, avait été envoyée de Londres ; les troupes formaient la haie et présentaient avec un respectueux repentir les armes que, deux mois auparavant, ils avaient, par ordre du gouvernement, tourné contre l'excitateur de la guerre civile.

Garibaldi daigna leur pardonner et, du bout du doigt, toucha la visière de son képi.

“ A ce moment, écrivait un ami de Gaetano, témoin oculaire de cette parade sentimentale, l'émotion fit tressaillir tous les cœurs.

“ Les soldats pleuraient, les employés pleuraient, un galérien s'agenouilla, en levant les mains au ciel ! ”

—Parbleu ! je le crois bien, s'exclama Angelo, en interrompant la lecture de la lettre, ce brave galérien devait penser qu'un jour, lui aussi, serait porté en triomphe comme le révolté de Mélito et le blessé d'Aspromonte.

—En cette circonstance, il a manqué de prudence, reprit Raphaëlo ; mais en réalité, je crois que ce Garibaldi est un grand patriote, un cœur chaud et généreux.

—Et moi je suis persuadé que c'est un comédien, un grand comédien, s'écria le vieux Christophoro.

—Dans tous les cas, voici, il faut l'espérer, le dernier acte de la pièce jouée, reprit Angélica, et Rome tranquille pour longtemps, car, après la leçon donnée par Victor-Emmanuel aux volontaires qui marchaient contre notre pauvre ville, personne n'osera plus s'attaquer à Notre Saint-Père.

—Amen ! fit Christophoro.
 —Amen ! répondirent Angelo et Pia.
 —Raphaëlo et Gaetano échangèrent un sourire qui signifiait : tout n'est pas fini.

A. DE LAMOTHE.

(À continuer.)

[Pour le Foyer Domestique.]

LE CURÉ DE PLOËMER.

(Suite et fin.)

CHAPITRE V.



ANDRÉ est parti depuis trois ans bientôt, mais une lettre reçue récemment a informé les deux amis du prochain retour de leur enfant. Cette lettre que le *piéton* de Châteaulin a apportée il y a cinq jours, était datée de *Lisbonne—Portugal*.

Il était temps qu'il revint ! malgré sa piété le vieux prêtre se sentait pris d'une mélancolie dont il demandait pardon au ciel mais qu'il ne pouvait pas vaincre malgré la ferveur et la fréquence de ses prières. Le Vétéran laissait souvent éteindre sa pipe en pensant à son filleul. Bien des fois, il était arrivé qu'après avoir passé toute une soirée sans se parler, les deux vieillards se regardaient... et puis l'abbé avait un gros soupir et joignait les mains, cherchant dans la prière son refuge ordinaire, tandis que le fossoyeur se baissant sous prétexte de vider les cendres de sa pipe dans la cheminée, essuyait furtivement une larme.—Et qu'y a-t-il de plus douloureux, qu'une larme de vieillard ?...

Mais il allait revenir ! la lettre était là, sur la cheminée, afin que tout deux pussent la relire toutes les fois qu'ils rentreraient dans cette chambre où s'étaient écoulées tant de soirées tristes !.....

On était alors en Décembre, en plein hiver ; il faisait nuit à quatre heures du

soir, et le matin, le soleil se levait à huit heures. Depuis une semaine un bruyant gris, et opaque comme les eaux du Tibre, noyait la plage et submergeait le plus haut sommet des falaises ; on ne voyait rien, ni le ciel ni l'océan ! Et depuis trois jours une tempête épouvantable sévissait sur cette côte pleine de récifs et d'écueils tristement célèbres !—Aussi, pas un pêcheur n'avait-il pris la mer ; quelque besoin que chacun en eut au village, puisque l'océan était le seul champs que labouraient ces pauvres gens, le scul, où ils moissonnaient ! Mais pousser sa barque au large, c'eût été la pousser à l'Éternité !.....

Le fossoyeur et l'abbé parlaient de cela après avoir causé longuement de celui qu'ils allaient enfin revoir. Ces deux sujets, pleins d'intérêt, leur avaient fait oublier l'heure, il était près de minuit quand le Vétéran remit sa pipe dans sa poche et se leva pour se retirer.

—Quel temps affreux ! dit le Curé, entendez-vous ce vent ? Entendez-vous comme il pleut ?.....

L'autre allait lui répondre quand un bruit étranger à l'ouragan, et qui domina les grondements de la foudre et les mugissements des vagues, l'interrompit : —Le canon ! s'écria-t-il.

Oh ! vous vous trompez ! répartit l'abbé, qui savait qu'un grand navire entré dans la baie était perdu, et qui ne voulait pas y croire !

Ils écoutèrent : un second roulement grave et prolongé se fit entendre dans le lointain, et deux autres encore, à une minute d'intervalle. Et ils recommurent à la solennelle grandeur de ces cris de détresse que le vaisseau en perdition était un vaisseau de haut-bord !

—Prenez la lanterne, ami, et allons voir si nous ne pouvons rien pour eux, dit M. de Hersé, lorsque le doute en lui ne fut plus possible.

Au bruit du canon, le village aussi s'était ému, et malgré le froid, le vent et la pluie, la plage fut bientôt couverte, non-seulement d'hommes portant des cordages, des gaffes, des avirons et tout ce qu'ils avaient supposé pouvoir devenir utile à un sauvetage, mais encore de femmes et d'enfants portant des falots, des clochettes et des conques dans lesquelles ils soufflaient en courant du nord au sud pour indiquer au navire la route qu'il devait suivre pour gagner la *Passé*. —Malheureusement cette passe était étroite et peu profonde, et il était à craindre que le grand vaisseau qu'on décri-

vait ne la trouvât impraticable, surtout à marée basse ! Et c'était le cas !... Il était à peine minuit et le flot ne devait pas monter avant une heure ; qu'arriverait-il d'ici là ?.....

Le canon jetait toujours, d'instant en instant, le cri dont l'expression lugubre ne peut être appréciée que par ceux qui l'ont entendu dans ces circonstances terribles ! Quelques fois il retentissait éclatant, strident et formidable, tout près de l'hémicycle de rochers qui fermait le petit havre ; d'autres fois on l'entendait, voisin du ciel ou à peine perceptible dans le lointain ténébreux de la baie parsemée d'écueils si nombreux, qu'il semblait miraculeux aux vieux pêcheurs que le vaisseau ne s'y fut pas déjà brisé !

L'anxiété était profonde sur le rivage car tous les hommes connaissaient et appréciaient le danger que des marins, comme eux, couraient en ce moment ; les femmes se disaient qu'il y avait des fils et des époux, des pères de familles et des enfants sur ce vaisseau en perdition ; et ces pensées mettaient au cœur de tous, ce sentiment admirable, ces instincts d'assistance et de dévouement qu'on ne trouve nulle part aussi développé que chez les gens de mer.

Soudain, tous les cris cessèrent sur la plage, on n'entendit plus que les bruits inhérents à la tempête elle-même, toute cette foule resta une minute immobile sous l'averse, pantelante et muette d'émotion sous les grondements de la foudre, au milieu des éclairs, des hurlements de la lame et des sifflements du vent, puis, une grande clameur s'éleva : Ils sont dans la Passe ! s'écria la foule d'une seule voix.

Si la Passe est assez large il sont sauvés, dit un vieux pêcheur à l'abbé de Hersé, puis il ajouta ; Faut qu'ils aient un rude pilote, et un homme de chez nous encore ! car sans ça, ils se seraient brisés cent fois depuis une heure qu'ils dansent sur des écueils !.....

Cette remarque fit naître une pensée terrible dans l'esprit du curé et du fossoyeur qui l'avait entendue comme lui, mais ils la chassèrent vite et se dirent que ce qu'ils avaient pensé d'abord était impossible !

Cependant le vaisseau silencieux depuis quelque temps, jeta un nouveau cri d'alarme ou plutôt de détresse !

En effet, la Passe se rétrécissait à mesure qu'elle se rapprochait de la plage sur laquelle elle s'ouvrait à un mil-

le du bord, entre deux rochers énormes, comme se présenterait l'entrée d'un port formé par deux longues jetées terminées par deux tours.

Ce passage, plus que suffisant pour les bateaux et les navires de faible tonnage qui fréquentaient le havre de Ploëmer, était trop étroit, d'un mètre peut-être ? pour le grand vaisseau que le flot qui commençait à monter, secondé par le vent, avait jeté, et comme enchâssé dans l'étroit pertuis. La situation des naufragés devint alors horrible ! le choc contre les rochers de la Passe avait ouvert une large blessure et disloqué toute la carène de la frégate qui faisait eau de toutes parts ; les lames resserrées dans le passage qu'obstruait le vaisseau montaient, grandissaient, et puis, hautes et lourdes comme des montagnes, formidables et mugissantes comme le Leviathan de l'Écriture, elles s'abattaient sur le pont du navire, qui avait un gémissement lamentable comme un râle, pendant que mille cris de colère, d'épouvante ou de douleur retentissaient de la poulaine à la dunette, et du haut des huniers aux profondeurs de la cale.

Le bruit des vagues déferlant sur les récifs, et plus loin, contre la falaise, l'obscurité profonde de la nuit, les éclairs qui ne déchiraient les ténèbres que pour montrer des écueils, se dressant de toutes parts, couverts d'écume comme ces fantômes de leur suaire ; et cette pensée dût venir à plus d'un matelot superstitieux, car le havre de Ploëmer n'est qu'un accident de la *Baie des Trépassés*, — enfin, la pluie qui tombait à torrents, le vent et la foudre ajoutaient à l'horreur de la situation tout ce que l'imagination peut rêver de terrifiant.

Les officiers partageaient le désespoir morne de l'équipage, car ils ne pouvaient rien pour sauver leur vaisseau scellé au roc, et rien non plus pour sauver leurs hommes puisqu'à de grandes distances de tous côtés, les éclairs ne montraient que des brisants !

Bien qu'on ne pût le voir dans la nuit, les pêcheurs se rendirent bientôt compte de la situation du vaisseau qui leur fut révélée par la fixité de ses feux et par les appels réitérés qu'il continuait de jeter de sa voix de bronze.

— Parait, dit le vieux marin dont nous avons déjà parlé, parait que la Passe est trop étroite, alors ils sont perdus, parce que le flot qui monte va les mettre en pièces !.....

— Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria M. de

Hersé, n'y a-t-il donc rien à faire pour eux? Verrons-nous des chrétiens, des frères, périr sous nos yeux sans rien tenter pour les sauver!...

—Peut-être bien, qu'on pourrait quelque chose, répondit son interlocuteur, mais qui l'oserait...?

—Moi! fit spontanément le vieux soldat.

—Ça serait tenter le bon Dieu et courir à une mort certaine, dit le pêcheur en hochant tristement de la tête, si le vent tombe un peu... quand la marée sera plus haute... dans une heure peut-être... on verra!...

—Mais enfin, insista l'abbé, qu'y aurait-il à faire?.....

—Il y aurait à leur porter une amare, M. le Curé; Anselin, qui est un fin matelot, vous dirait qu'il n'y a pas autre chose à essayer, car le bateau est perdu; mais si on parvenait à leur porter un *grelin* gros comme mon petit doigt l'équipage serait sauvé; parce qu'avec ce *grelin* nos gars ici haleraient un câble, et un câble, c'est comme un pont!.....

—Eh bien! il faut le faire!

—Impossible, M. le Curé, impossible, pour le moment du moins!

—Impossible! s'écria le bon prêtre, mais vous ne vous représentez donc pas les angoisses de ces malheureux, là-bas?... mais chaque minute qui s'écoule peut achever leur ruine...! attendre?... mais chaque lame qui arrive peut les engloutir...!

—Hélas! c'est bien vrai, M. le Curé, mais, comme je vous dis: on ne peut rien dans ce moment, rien!....

L'âme du chevalier se réveilla dans le sein du Curé de village: il enveloppa le vieux pêcheur d'un regard de mépris, et l'œil étincelant de colère indigné, il lui dit: Vous êtes donc un lâche, père Kérouan, votre cœur est donc fermé à la charité?... Vous estimez, n'est-ce pas, que les quelques jours de vie que le ciel vous réserve... peut être valent plus que mille existences que vous pourriez sauver si vous étiez capable d'une heure de courage et de dévouement!... que le Seigneur vous pardonne votre égoïsme, vieillard!... Il le peut, ajouta-t-il avec un soupir, car sa puissance est sans bornes!....

Et comme toute la population du village les entourait: Vous l'avez entendu, mes enfants, on peut sauver ces infortunés, il ne faut qu'aller à eux, et leur tendre la main, allons, qui veut me suivre et devenir l'instrument de la Provi-

dence? Qui veut être le champion de Dieu?—Et, comme tout le monde se taisait, comme tous les fronts étaient pâles sous l'éclair blafard, comme tous les yeux se baissaient, il poursuivit avec un geste héroïque: Allons! qui veut sauver l'honneur de Ploëmer?

Personne ne répondit.

Le visage du vieux gentilhomme breton prit une expression navrée, son regard triste et doux, car son enthousiasme était tombé en se voyant incompris, fit le tour du cercle morne autour de lui, et puis il éleva la main et bénit le troupeau qu'il allait quitter, peut-être pour toujours.

Dans ce moment le canon retentit encore une fois: oui, Seigneur, fit-il, voici vos serviteurs!—Et prenant le bras du fossoyeur: Allons! ami, lui dit-il, faisons notre devoir, nous!

Le vétéran suivit le vieux prêtre sans hésitation, mais il lui dit à demi-voix: Si nous mourons tous deux, M. le Curé, l'enfant qui va revenir ne trouvera plus personne au presbytère?... Vaudrait mieux que vous restiez et que j'aie tout seul!...

Si le Seigneur nous destine au martyre ici-bas, répondit doucement l'abbé, l'enfant aura deux protecteurs là-haut! —Et ils se dirigèrent vers les barques échouées sur le rivage.

Le père Kérouan n'était point un lâche mais seulement un vieux marin plein d'expérience. L'ardente charité du prêtre lui voilait la grandeur du péril, sa foi vive lui suggérait peut-être de croire à un miracle, mais, pour un marin, son entreprise était insensée; cependant le bonhomme ne put voir son pasteur et son compagnon tenter un effort que leur faiblesse et leur inexpérience devaient rendre nécessairement mortel pour eux, et rester, lui, sur le bord. — Il saisit un aviron aux mains d'une femme et s'adressant à ceux qui étaient les plus proches: Voyons, les gars, dit-il, on ne peut pas laisser ce saint aller se noyer à une encablure d'ici! ma foi, si on chavire on s'accrochera à sa soutane et il nous emportera droit au ciel... donc, j'y vais! Et sans regarder si on le suivait il s'élança sur les traces du Curé.—Dix autres pêcheurs le suivirent,—et ils eurent un mérite réel, parce que tous crurent en les quittant qu'ils ne reverraient plus ni femmes, ni enfants! Mais sur ces côtes héroïques l'immolation est fréquente, les vieillards seuls essayent de résister aux impulsions de leur cœur quand leur

jugements les condamne, encore finissent-ils toujours par faire céder la prudence aux instincts généreux qui poussent au sacrifice, à la ruine ou à la mort.

Les guerres de 1791 à 1795, pendant lesquelles on vit la Bretagne combattre et vaincre souvent les armées qui avaient conquis l'Europe prouvent combien ceci est vrai !

Mais on eût dit que le flot inexorable du loin était clément sur ces rives qu'il visitait chaque jour, on eût dit qu'il ne voulait pas des victimes qui se livraient à sa fureur ? Trois fois la barque qu'ils montaient fut submergée, renversée et jetée à la plage avec tous ceux qu'elle portait. Mais l'entêtement de nos gars est proverbial ! la bataille était engagée, il ne s'agissait plus de réfléchir mais de combattre ! Ces trois défaites allumèrent leur colère au lieu de les décourager. Trois fois ces vaillants sauveteurs redressèrent leur embarcation, et reprenant leurs avirons plongèrent dans la nuit.

Le vieux Kerouan tenait la barre, le curé, assis à l'avant, priait pour les naufragés et implorait Dieu pour ses compagnons ; le fossoyeur et un mousse qui s'était glissé dans la barque, on ne sait comment, épuisait l'eau qu'embarquait la chaloupe et qui tombait du ciel, selon l'expression si pittoresque et si poétique d'un barde du VI^{ème} siècle :

« Comme des lâches ennemies »

les autres ramaient, luttant de toute la force de leurs bras contre le vent et contre la marée montante; aussi avançaient-ils bien lentement.

Nous venons de dire que la marée montait, si nous avons bien exposé et si l'on a compris dans quelle situation se trouvait la frégate on sentira que cette situation devait devenir de plus en plus critique à chaque minute : les lames l'assaillaient sans cesse, prenant des proportions gigantesques, et le flot qui montait rapidement devait bientôt la submerger puisqu'elle était fixée aux rochers entre lesquels elle n'avait pas pu passer.

Le Commandant, ignorant le dévouement des gens de Ploëmer, et comprenant la nécessité de faire ou tenter quelque chose, résolut de s'attacher à l'étan de granit qui l'avait saisi et de profiter du flot pour sortir de la Passe. Si l'on y parvenait, son vaisseau dut-il ensuite se briser sur les écueils, la position serait, sinon meilleure, du moins plus en rapport avec la dignité des chefs et le be-

soin d'action de l'équipage : on pourrait mettre les embarcations à la mer, construire un radeau, profiter des épaves, agir enfin !

Une dizaine d'hommes, choisis parmi les plus robustes et les plus adroits, descendirent sur les rochers et portèrent avec des peines inouïes, au milieu des plus grands dangers, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, assaillis à tout instant par les lames qui venaient du large ; ces hommes, disions-nous, portèrent une ancre à douze ou quinze brasses de la frégate, et la fixèrent de telle sorte qu'elle ne put déraper, puis ils revinrent à bord.—Alors, tandis qu'une partie de l'équipage travaillait activement aux pompes, une autre se mit à virer au *cabestan*. Malgré la force prodigieuse produite par ce levier horizontal, dont la puissance était augmentée de cordages attachés aux barres afin de permettre à un plus grand nombre d'hommes de réunir leurs efforts pour faire reculer la frégate, cet objet n'aurait probablement pas pu être atteint si une sondaine *saulte de vent* n'était venue les seconder. Le Commandant fit lâcher deux ou trois ris dans les huniers et presque aussitôt le vaisseau recula ; dès qu'il fut dégagé, le flot souleva le navire en se précipitant dans le chenal, exerçant sur la carène une action centrifuge qui rejeta la frégate hors de la Passe.—Hélas ! ce fut de ce moment qu'elle fut perdue !

Quand les pêcheurs étaient près de l'atteindre, quand, malgré l'obscurité, ils distinguaient déjà son grément, quand ils allaient se réunir dans un grand cri, le cri de délivrance ! le vaisseau recula tout à coup, redressa sa proue comme un cheval qui se cabre, puis soulevé par une lame il fit une grande *abattée* à tribord, se redressa et disparut à leurs yeux.—Quand la même lame les souleva à leur tour, ils virent les fanaux du grand navire descendre à des profondeurs qui leur semblèrent incommensurables, et puis, quand eux-mêmes descendirent dans l'abîme, ils l'aperçurent remontant au flanc d'une autre vague.

Et pendant plusieurs minutes ils virent à la lueur des éclairs la frégate échelée, ses manœuvres rompues, ses voiles déchirées, courant sur les récifs, boïdissant sur les écueils, comme sur une autre mer, sur une mer de sable, on voit une cavale éperdue fuir le *simouin* qui accourt et va la dévorer comme la tempête dévore les vaisseaux !

La frégate chargée d'hommes et la

barque qui portait dix pêcheurs étaient pareillement le jouet des flots, toutes deux glissaient sur le front sourcilieux des lames, montaient et descendaient, comme les feuilles mortes tourbillonnent sur les chemins au vent d'automne.— La frégate, qui ne gouvernait plus, était quelquefois projetée vers eux et les approchait tellement, qu'ils viraient de bord, épouvantés, se croyant prêts à être coulés; d'autres fois le vent saisissait comme une chevelure, les lambeaux de toile qui pendaient encore à son grément et l'emportait au loin pour la rapprocher de nouveau, et tout à coup !...

Dans l'un de ces mouvements, où le vaisseau et l'esquif étaient voisins, le vaisseau s'arrêta soudainement.

Le vieux Kerouan se jeta sur la barre qu'il porta brusquement à tribord, et sur laquelle il resta courbé en criant : Nage ! nage ! soucque ! soucque, ou nous sommes perdus !!!

Il venait de voir la frégate plongeant dans l'eau jusqu'au-dessus des sabords, osciller sourdement sur sa quille, comme le chêne sous la cognée du bucheron, comme le taureau sous l'épée du matador chancelant pendant quelques secondes avant de tomber, et il avait compris qu'ils avaient à peine le temps d'échapper au terrible cercle d'attraction qu'allait former le navire en s'abîmant dans les eaux !

Alors il se passa quelque chose de grand comme un sacrifice, de majestueux comme une apparition, de lumineux et d'ineffable comme un regard de la Divinité même !

L'abbé de Hersé se dressa tout debout sur la proue de la barque qui remontait dans un flot d'écume la lame énorme qui allait engloutir la frégate, et tandis que celle-ci, frémissante comme un être vivant, attendait entre deux vagues la mort qui accourait, il étendit les bras au-dessus du gouffre et articula solennellement : *BENEDICAMUS ET ABSOLVEMUS VOS, IN NOMINE PATRIS ET FILII ET SPIRITUS SANCTI !*

AMEN ! psalmodièrent les voix graves de ses compagnons.

Et sur le pont du vaisseau qui déjà les emporte dans l'éternité, tous les yeux se lèvent vers le Ciel et voient dans un éclair, qui lui fait une auréole pour ces esprits frappés, le vieux prêtre couronné de ses cheveux blancs comme le Moïse de Michel-Ange l'est de rayons, debout sur la crête d'une lame, c'est-à-dire marchant sur les eaux comme Jésus, étendant

au-dessus d'eux ses mains bénissantes, pendant que du haut des nuages sa lèvres laisse tomber la formule qui absout et qui sauve, et qu'un chœur invisible répond : *AINSI SOIT-IL !*

Si nous devons croire que la Foi suffit pour nous sauver, nous devons penser que toutes ces âmes, même les plus coupables, le furent par l'action du prêtre, car il n'y en eut pas une qui ne crût à une apparition céleste. L'horreur de la mort fut voilée à tous ces hommes, aucun d'eux ne vit les sombres profondeurs du gouffre; tous les regards et toutes les mains étaient élevées vers le ciel quand la frégate s'engloutit !

O Foi sainte ! O grande croyance de nos pères ! Loi de charité ! Religion bénie qui fait un dogme de l'amour et du pardon !

Puissance infinie d'un Dieu, confiée au geste tremblant d'un vieux prêtre, que tu es auguste, grandiose et sublime !...

CHAPITRE VI.

La barque de Ploëmer et les vaillants qu'elle portait ne revinrent au rivage qu'après plusieurs heures de recherches anxieuses sur le lieu du sinistre.

Mais la frégate et tous ceux qu'elle portait s'étaient abîmés dans les flots, comme un lingot de plomb tombe dans une chaudière où la matière bouillonnante le désagrège et se l'assimile dans un petit frémissement, avec un mince filet de vapeur, après quoi tout est fini, le lingot n'existe plus ! De même, rien ne surnagea après le désastre, la vague couvrit le vaisseau, non pas comme un linceul mais comme une chape de métal ! Le gouffre béant s'effaça comme une trace sur le sable, et puis... plus rien ! que la houle succédant à la houle, le vent qui gémit et le ciel qui pleure sur l'océan, avec ces rauques sanglots qu'on appelle les éclats de la foudre !

Le jour allait paraître quand l'embarcation vint s'échouer sur le rivage.

Pendant que les marins se livraient au bonheur du revoir et embrassaient ceux qu'ils aimaient, nos deux vieillards prirent à travers la foule le chemin du presbytère.

Le fossoyeur soutenait les pas du Curé, brisé par des émotions que son compagnon n'avait pas éprouvées au même degré que lui; ils arrivèrent à la Cure transis de froid, exténués de fatigue et le cœur encore palpitant des péripéties du grand drame auquel ils venaient d'assister.

M. de Hersé qui avait déployé un véritable héroïsme, était redevenu ce qu'on le voyait d'ordinaire : humble et doux, naïf et soumis à l'influence de son ami pour tout ce qui touchait aux soins et aux besoins matériels de leur existence commune. Aussi, dès qu'ils furent arrivés, celui-ci le fit-il coucher, ensuite il l'obligea de boire sa part d'un large bol de vin chaud, et fermant après ses rideaux, il lui ordonna *sérieusement* de dormir !

Quant à lui-même il se contenta de changer de vêtements et s'installa devant le feu qui remplissait la cheminée, se levant de temps en temps pour venir sur la pointe du pied s'assurer que son vénérable ami dormait paisiblement.

L'abbé se réveilla seulement à une heure assez avancée de la journée ; le fossoyeur avait silencieusement préparé le déjeuner, ils prirent leur repas assez succinctement et redescendirent sur la plage où le bon prêtre se sentait rappelé par sa charité.

La tempête avait enfin cessé !. Après ces trois jours de fureur l'océan était encore comme haletant, mais calme. Le froid était vif sous la coupole bleue dans laquelle un arc-en-ciel ouvrait un grand portique ; de pâles rayons de soleil jouaient avec l'écharpe d'Iris et lui donnaient toutes les couleurs du prisme ; la plage était silencieuse et déserte ; nous nous trompous?... A l'Orient, là où le sable se mêlait aux cailloux de la grève, où finissait la plage et où allait commencer la falaise, nos vieux amis virent un rassemblement assez considérable ; ils se dirigèrent de ce côté.

A leur approche, les pêcheurs, les femmes et les enfants eux-mêmes s'écartèrent en fixant sur eux des regards d'une étrange expression.

Ils n'y prirent point garde, mais voyant un cadavre couché sur le sable, un pauvre corps rejeté par l'océan, ils pressèrent le pas.

C'était un jeune officier, presque un enfant !. Ses mains étaient ensanglantées ainsi que sa poitrine ; l'infortuné avait dû tenter de gagner le bord à la nage et il avait été brisé dans l'un de ces formidables embrassements de la vague et du rocher, qui broyaient des vaisseaux !—Il portait le gracieux costume des élèves de marine, veste bleue, boutons dorés, avec une petite ancre d'or au collet ; sa chemise entr'ouverte permettait de voir sur sa poitrine meurtrie une petite croix de caivre, une médaille de la Vierge et un

scapulaire ; ses longs cheveux étaient rejetés en arrière et découvrant son front pâle ; ses yeux étaient grands ouverts...

Quand le vétéran et le curé furent assez rapprochés pour distinguer ses traits, ils s'arrêtèrent d'un même mouvement, et leur visage se couvrit d'une pâleur mortelle ; puis, ils se précipitèrent auprès du cadavre, le soulevèrent dans une étreinte passionnée, et puis... il échappa à leur bras débiles et retomba lourdement avec le bruit mat et l'attitude affaissée des corps morts !...

—*André !* soupira le vieux prêtre.

—C'est l'enfant !... et il est mort ! s'écria le fossoyeur d'une voix déchirante ; et ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre en sanglotant.....

Ce soir-là, c'était comme dix-sept ans plus tôt, la flamme dansait dans l'âtre, le vent chuchotait dans les ifs et à travers les croix du cimetière, on entendait la vague se rouler sur les galets de la grève avec ce bruit de charriots emportés par de fougueux attelages dont nous avons parlé, et l'enfant était couché sur le lit du Curé !...

Ce soir-là, comme dix-sept ans plus tôt, le vétéran vient d'ouvrir l'armoire du Curé dans laquelle il a pris un drap, mais ce n'est pas pour en tailler une layette, c'est pour en faire un linceul !

Comme cet autre soir, les yeux de l'enfant sont fermés, mais ils ne se rouvriront plus !

A l'autre époque, l'âtre flamboyant et la lampe de cuivre remplissaient la chambre de lumière, l'atmosphère était imprégnée de quelque chose d'indéfinissable, d'inconnu par les hommes, car ça vient directement de Dieu, de quelque chose de suave et de mystérieux qui dilate le cœur ; si un souffle d'air agitait les rideaux blancs du lit, on pensait à des ailes d'anges caressant le front de l'enfant !

Aujourd'hui, l'âtre flamboie comme jadis, la lampe brûle sur la cheminée, elle est à la même place qu'autrefois, et deux cierges éclairent le pied du lit, mais l'air de la grande chambre est plein de tristesse et comme chargé de douleur ! Dans les angles, au plafond et sous les rideaux, l'ombre semble faite de tentures de crêpes noir, quand la flamme des cierges se penche ou s'agite, l'œil cherche l'oiseau funèbre dont l'aile est passée en souffletant la flamme !...

L'abbé prie à deux genoux. Il parle tour à tour à Dieu et à l'enfant, et dit à

l'un et à l'autre des choses si touchantes et si tristes que le vieux soldat, le visage inondé de pleurs, lui crie avec un spasme : Assez !... Monsieur le Curé, Assez !...

Et ce fut ainsi que s'écoula cette nuit.

Et le lendemain ce furent d'autres douleurs : ce fut le charpentier du village qui vint avec sa longue boîte de sapin, ce fut l'ensevelissement, ce fut le dernier baiser, ce fut le bruit du marteau et la planche clouée sur le front qu'on ne devait plus revoir !... ce fut la branche de buis et l'eau bénite jetée sur le cercueil, et puis la dernière visite à l'autel !...

L'un était prêtre, l'autre était fossoyeur !—Celui-ci dut creuser la terre dure, pousser sa bêche sous son lourd sabot, essuyant souvent son front ruisselant des sueurs de l'angoisse, ses yeux obscurcis par les larmes !... Celui-là dut chanter, d'une voix pleine de sanglots, les prières que l'Église ordonne, et rester debout, et se retirer en marchant sans faiblesse devant la population émue de sa douleur, mais à laquelle il devait l'exemple de l'impassibilité dans la Foi, de la sérénité du chrétien dans la torture, de l'espérance du prêtre dans une autre vie !

Lorsqu'ils furent enfin réunis, ces deux justes ! sur qui la main du Seigneur s'appuyait si lourdement ; lorsqu'ils furent seuls, ils se regardèrent ; ils ne l'avaient pas osé jusque là ! En voyant quels ravages le chagrin avait fait en si peu de temps sur le front de son compagnon, chacun d'eux prit l'autre en pitié !...

— C'est fini ! dit l'abbé avec un soupir.

— Oui ! maintenant, c'est comme un rêve !... répondit le fossoyeur, nous ne le verrons plus... jamais... il est mort !...

— Dieu nous l'avait donné, Dieu nous l'a oté, reprit le prêtre d'une voix tremblante, que sa volonté soit faite et que son nom soit béni maintenant et dans tous les siècles des siècles !

— *Ainsi soit-il !* murmura le vétéran.— et il y eut un long silence, pendant lequel l'apôtre paya son tribut de faiblesse à la fragilité de la chair.

Enfin, la grâce, la foi, la lumière, que les tourments de son cœur avaient éclipés percèrent leur voile et vinrent de nouveau rayonner, revivifier son âme et sécher ses pleurs, comme le soleil vivifie les plantes et sèche les pleurs de la nuit qu'on nomme : rosée !

Alors, son cœur s'ouvrit comme un

écriin, répandant comme des bijoux les grandes vérités qui consolent. Sa voix douce articulait des mots qui tombaient comme des perles ou des gouttes ; de ses lèvres pures, coulait comme d'une source un flot de pensées, qui était à l'âme de son vieux compagnon ce que serait une eau pure à une blessure brûlante ! Plus aimé de Dieu, ou, plus croyant, son front portait déjà la couronne de la résignation, et dans sa charité évangélique, il l'imposait à son tour sur le front de son ami !

Mais, si la religion les sauva du désespoir, rien ne put guérir la mélancolie qui lui succéda.— Leur bouche désapprît le sourire, une lueur triste s'alluma au fond de leurs yeux, qui semblaient toujours rêveurs ; leurs épaules se courbèrent davantage, leurs pas devinrent plus lents, et leurs gestes toujours hésitants et incertains !...

Les enfants cessaient leurs jeux quand ils passaient, et quand à la tombée de la nuit les pêcheurs les voyaient descendre lentement le parvis de l'église où vibraient encore les derniers sons de l'Angelus, ils se découvraient en silence, et leurs regards allaient instinctivement des deux grands vieillards au mur du cimetière !

— Cte A. DE VERVINS.

St. Louis, le 20 juin 1876.

Maximes et Pensées.

Aimer à lire, c'est faire un échange des heures d'ennui que l'on doit avoir en sa vie contre des heures délicieuses.

— Un belle action est celle qui a de la bonté, et qui demande de la force pour la faire.

— Dans le cours de ma vie, je n'ai trouvé des gens communément méprisés que ceux qui vivaient en mauvaise compagnie.

— Il y a autant de vices qui viennent de ce qu'on ne s'estime pas assez que de ce que l'on s'estime trop.

— Il y a bien peu de vanité à croire qu'on a besoin des affaires pour avoir quelque mérite dans le monde, et à ne se juger plus rien lorsqu'on ne peut plus se cacher sous le personnage d'homme public.

MONTESQUIEU.



[Pour le Foyer Domestique.]

LE LAC DANS LES BOIS.

A MON AMI J. A. POISSON.

Je veux faire à ton bord un saint pèlerinage,
Revoir tous tes buissons si chers à mon jeune âge,
Dormir encore au bruit de tes roseaux chanteurs,
Et causer d'avenir avec tes flots menteurs.

HÉGÉSIRE MOREAU.

Salut à toi, beau lac dont la vague indolente
Caresse le velours de la plage ondulante !
Salut, vieille forêt ! salut, rocs sourcilleux
Qui sur les eaux dressez vos fronts audacieux !
Avant que des bouleaux la feuille soit fanée,
Je suis encor venu vous revoir cette année,
Car toujours votre aspect réveille, dans mon cœur,
D'un lointain souvenir le fantôme enchanteur,
Rappelle à ma pensée un jour de mon enfance
Beau comme le soleil, doux comme l'espérance !

J'avais treize ans ; Alfred en comptais deux fois sept.

Nous étions arrivés au mois bleu de Juillet,
A ce temps adoré qu'on nomme les vacances,
Où, pour faire oublier ses tristes jours d'absences,
Le ciel à l'écolier prodigue ses faveurs.
L'arbre jette ses fruits, l'herbe donne ses fleurs.

Longtemps Alfred et moi, sur les bancs du collège
Où l'ennui nous faisait, d'une main sacrilège,
Graver mille croquis, peindre mille desseins
Sur nos tables de bois, dans nos livres latins,
Nous avions caressé dans nos cœurs le doux rêve
De venir, mon beau lac, fouler ta large grève,
Nous bercer sur tes eaux aux replis lumineux,
De ton rivage ouïr les bruits harmonieux,
Lancer à tes oiseaux nos flèches aiguës.
Que de fois, dans le cours des vacances passées,
Nous avions, en secret, fait nos préparatifs !
Mais toujours étaient morts nos rêves trop hâtifs.
Car nos mères brisaient notre mâle courage,
En nous énumérant les dangers du voyage ;
Et, pour faire ajourner ce projet périlleux,
L'aïeul d'Alfred nous fit maints mensonges joyeux.

Un jour que nous lisions, sous la feuillée ombreuse,
De Crusôé perdu la vie aventureuse,
La grille du jardin tout à coup s'entr'ouvrit,
Et, couvert de haillons, un vieillard décrépît
S'avança droit à nous... Tous deux nous reconnûmes
Le vieux pêcheur du lac, à son bonnet de plumes,
A sa sacoche énorme, à ses longs cheveux blancs
Ainsi que les flocons de la neige croulants.
— " Mes enfants, nous dit-il, dilatant sa prunelle.
" Je viens vous annoncer une bonne nouvelle :
" Vous allez avec moi venir coucher au lac.
" Préparez votre ligne et votre havre-sac,
" De tartines gonflez le panier à tout mettre...
" Vos mères, en tremblant, viennent de le permettre !"
On m'aurait apporté les trésors du Pérou
Qu'en apprenant cela j'aurais été moins fou ;
Et, déchirant son livre, éperdu, pâmé d'aise,
Notre Alfred entonna soudain *La Marseillaise*.

Comme deux moucherons se disputant du miel,
Nous volâmes bientôt sous le toit paternel
Où nos mères déjà, pour le prochain voyage,
Entassaient dans nos sacs le pain et le fromage.

Les adieux furent longs et les avis grondants.
— Prenez garde, bon vieux, à ces deux imprudents.
Disaient sur tous les tons, à chaque instant nos mères,
Essuyant de la main des pleurs à leurs paupières.
Et, nous passant chacune un médaillon au cou,
Que nous avions un jour gagné je ne sais où :
— " Enfants, écoutez-nous, comportez-vous en frères.
" N'oubliez pas, ce soir, de dire vos prières...
" Respectez les conseils du pêcheur généreux...
" Surtout ne touchez point à l'arme meurtrière :
" Ne vous risquez pas seuls sur le lac dangereux...
" N'allez pas attaquer la bête carnassière."
Et, le front empourpré des baisers du départ,
Nous suivîmes tous deux les pas du bon vieillard.
Un bâton à la main, le chapeau sur l'oreille,
Au passage narguant les amis qui, la veille,
S'ébattaient avec nous dans le jardin en fleur.
Maintenant tout jaloux de voir notre bonheur.

Le soleil était chaud, la brise parfumée.
L'oiseau, tourné vers Dieu, chantait dans la ramée.
Murant son ombre aux flots, à l'émail du gazon,
La nuée à l'azur mêlait son duvet blond :
Et les ruisseaux, suivant leurs sinueuses pentes,
Émerveillaient les prés, de leurs strophes ronnantes ;
Et les moineaux pillards, couraient dans les sillons.
Et les mouches volaient en robes de rayons.
Des coteaux, des vallons, sous le soufflé des brises,
Montait comme un concert de rumeurs indécises :
On entendait au loin les joyeuses chansons,
Les doux ricanements des robustes garçons,
Des enfants enjoués, des brunes jeunes filles,
Se reposant assis sous les fraîches charmilles.
Et nous marchions gaiement derrière le pêcheur.
Et, pris d'enthousiasme et d'une folle ardeur,
C'était à qui des deux porterait sa sacoche.
Et nous riions de voir l'ombre de sa galoche.
Et, nous ressouvenant de nos chants d'écoliers,
Nous chantions, éveillant les échos des halliers.
Et, d'instant en instant, nous retournions la tête,
Pour voir dans le lointain se dessiner le falte
Du logis paternel que le soleil dorait.
Nous touchâmes bientôt le bord de la forêt.

Sous les bois épais tout était parfums et joie.
Mille bruits, s'élevaient du feuillage qui ploie
Comme d'immenses dais sur nos têtes ouverts,
Les arbres en chantaient berçaient leurs rameaux verts.
A notre aspect, volaient les grives, les linottes,
Égrenant dans l'éther leurs chapelets de notes.
Et les vifs écueils, dans les arbres feuillus,
Se querellaient jetant leurs petits cris aigus.
Et le vent nous soufflait les senteurs les plus douces,
Et nos pieds s'enfonçaient dans le satin des mousses
Et pour nous abrèger du chemin la longueur,
Le pêcheur, remuant la cendre de son cœur,
Nous faisaient des récits merveilleux, fantastiques.
— " Ici, nous disait-il, sous ces pins rachitiques,
" Dans une trappe en bois j'ai pris un ours géant.
Là-bas, près de ce roc, dans un filet coulant
J'avais, un jour, surpris un orignal énorme.
J'ajustai mon inouquet, caché derrière un orme.

Je tremblais malgré moi..... Bref, l'arme partit mal.
Et mes balles, au lieu d'abattre l'animal,
Coupèrent le lacet..... J'eus un frisson de glace.....
Prompt comme l'ouragan, le cerf fendit l'espace."

Déjà depuis longtemps nous marchions tous les trois
A travers les taillis, sous l'arceau des grands bois,
Et malgré notre ardeur, malgré notre allégresse,
Nous nous sentions un peu gagnés par la paresse.
Sur l'avis du pêcheur, près du tronc renversé
D'un hêtre rabougré par l'ouage cassé,
Déposant nos paquets, tous trois nous nous assîmes
Prêtant l'oreille au vent, des bois, ployant les cimes.
Nous restâmes assis durant quelques instants
A l'ombre des sapins aux panaches flottants.
Et, comme nous allions reprendre notre marche,
Tout près, dans un buisson courbé comme une arche,
Le pêcheur nous montra du doigt un nid d'oiseau
Que le vent balançait, comme un frêle berceau.
Sans prononcer un mot, retenant notre haleine,
Nous fîmes près du nid où, recouverts de laine,
Dormaient, pauvres amours, trois petits frais éclos.
Alfred allait saisir le nid des passereaux,
Quand, vivement ému, le vieux prit la parole :
— "N'arrachez pas, ami, de votre main frivole.
.. Ces tendres oisillons à leur nid de duvet,
.. Car leur mère, au retour, de désespoir mourrait.
.. Réfléchissez, songez à la douleur amère
.. Qui briserait le cœur de votre bonne mère.
.. Si vous ne deviez plus au logis revenir."
La leçon était sage. Alors, au souvenir
De nos mères que nous avions si loin laissées,
Nous sentîmes tous deux dans nos âmes blessées
S'enfoncer lentement comme un fer douloureux.
Nous sentîmes germer des larmes dans nos yeux ;
Et, laissant là le nid, — avec regret, — sans doute,
Tout rêveurs, de nouveau nous nous mîmes en route.

Depuis que nous étions sous les arbres ombreux.
Nous avions bien souvent questionné le vieux.
— Sommes-nous encor loin du grand lac, demandais-je,
Étouffant un soupçon, redoutant presque un piège.
— Arrivons-nous, disait mon jeune compagnon !
Et toujours le pêcheur riant, répondait : Non !

Et nous marchions encor, tirant un peu de faille,
Le vieux manquant de force, et nous manquant de

[rôle.

Tout à coup, — comme nous allions faire un arrêt, —
Une immense lueur glissa dans la forêt,
Puis, ouvrant brusquement l'orbe de son rivage,
Le lac nous apparut dans sa grandeur sauvage.
Nous poussâmes ensemble un grand cri que l'écho
Répéta mille fois dans un long tremolo.

Nous sentîmes alors renaître notre force.

Quelques instants après, dans son canot d'écorce,
Le pêcheur nous guidait sur le lac enchanté
Que depuis si longtemps il nous avait vanté.

De ses derniers rayons, noyant le front des mornes.
Le soleil se mourait à l'horizon sans bornes,
Et, versant ses lueurs sur le flot qui s'endort.
La lune à l'orient montrait sa corne d'or.
Pas un souffle d'air ne ridait la surface
Du lac, à ce moment, uni comme une glace.

Et les bouleaux, penchés en verdoyants arceaux,
Miraient leurs cônes verts dans le miroir des eaux.
Et des troupes d'oiseaux voltigeaient sur les ondes.
Et, par dessus les monts et les gorges profondes
Où l'ombre déroulait déjà son manteau noir,
Montaient les sons lointains de l'angelus du soir.
Et la barque volait sur le flot bien qui fume,
Découpant derrière elle un long ruban d'écume.

Et le pêcheur chantait de vieux refrains d'amour.

La nuit avait ouvert ses ailes de vautour.
Quand notre esquif toucha le sable du rivage
Où venait s'achever notre pèlerinage.
Débarquant nos paquets, nous prîmes un sentier
Serpentant sous les bois, mais au vieux familier,
Bientôt nous atteignîmes une hutte grossière
Qui s'élève au milieu d'une vaste clairière.
Nous entrâmes. Le vieux, tourmentant son briquet,
Alluma sur la cendre un petit feu coquet
Dont la flamme dora le toit de la cabane
D'où monta la fumée, ouate diaphane,
Puis, souriant, ouvrant nos sacs et nos paquets,
A nos yeux éblouis étala tous nos mets.

Le repas fut joyeux et l'appétit vorace.
Sur un lit de rameaux, bientôt nous prîmes place.
Et l'œil sur les charbons du feu qui va mourir,
Nous causâmes longtemps avant que de dormir,
Et, pour faire trouver notre couche moins dure,
En veine le pêcheur narra mainte aventure.

Le lendemain matin, quand l'oiseau matineux
Modula sous les bois ses chants mélodieux,
Quand le merle perla ses roulades de flûte,
Sans éveiller le vieux, nous quittâmes la hutte,
Et, comme des marins se moquant du rescif,
Sur les vagues du lac nous lançâmes l'esquif

Le soleil se levait, et sur l'onde irisée
Déversait par torrents sa lumière rosée.
Des nuages dorés erraient à l'horizon.
Cent bruits harmonieux chantaient à l'unisson :
La brise en gazouillant caressait le feuillage.
Enivrés des senteurs qui montent de la plage,
Nous ramions en chantant, et, rasant les flots bleus,
Le canot bondissait comme un coursier fongueux.
Nous allions retourner et regagner la grève.....
Soudain dans l'air un vent impétueux s'élève,
Et, soulevant ses flots, comme une onde qui bout,
Le lac couche l'esquif comme un frêle bambou.
Alfred, mort de frayeur, sur lui-même s'affaisse.
Au même instant, je pousse un long cri de détresse.
En un clin-d'œil le vieux sur la plage apparaît.
Par moments le canot à ses yeux disparaît.
Affolé de terreur, il court sur le rivage,
Il hurle comme fait une bête sauvage,
S'arrête, jette l'œil sur le lac en courroux.....
Tout à coup sur le sable il se jette à genoux.

.....
Sans doute que son ange, à cet instant de fièvre,
Comme un parfum divin, recueillit sur sa lèvres
Son ardente prière et la porta vers Dieu,
Car, un moment après, sur le flot calme et bleu,
Eperdus de plaisir, nous abordions la plage.

Ainsi tragiquement finit notre voyage.
A la chute du jour, les pieds endoloris,

Les habits en lambeaux, nous étions au logis,
Nous nous jotions au cou de nos mères émuës,
Pour nous tondre les bras, sur le seuil accourues.

O mon lac, bien des jours depuis ce jour éteint,
Se sont évanouis dans le passé lointain.
Le vieux est mort, le vieux a quitté la patrie.
Moi j'ai continué de marcher dans la vie,
En cherchant le bonheur, sans le trouver jamais.
Souvent j'ai caressé les plus rians projets,
De mille illusions j'ai bercé ma pauvre âme,
Je me suis enivré de l'amour d'une femme,
Mais toujours, quand j'allais atteindre le bonheur,
L'inexorable sort, dans sa sombre fureur,
Brisait en un instant mes illusions roses,
Et changeait mes plaisirs en désespoirs moroses.
O mon lac ! le jour où, le cœur plein d'innocence.
Je déroulais ma voile au vent de l'espérance,
Pourquoi ne pas m'avoir englouti dans tes eaux ?
Tu m'aurais épargné bien des pleurs, bien des maux :
Mais, puisque tu n'a pas voulu m'ôter la vie,
Accorde-moi, du moins, la faveur que j'envie :
Lorsque je serai mort, quand des amis en deuil
Auront sous le gazon descendu mon cercueil,
Toi, déchaînes tes flots, hurle comme l'orage,
Mêle ton glas aux glas des cloches du village,
Chante, durant la nuit, un *Requiem* géant,
Alors dans mon tombeau, moi je serai content !

W. CHAPMAN.

Un Songe Merveilleux.

Un pécheur, dit St. Alphonse de Li-
guori, qui s'était plongé dans tous les
crimes, tomba dangereusement malade.
Pour le ramener, Dieu le favorisa d'une
vision miraculeuse. Il lui semblait être
devant le tribunal de Jésus-Christ, juge
suprême des vivants et des morts. Le
démon était son accusateur, et Marie son
avocate. Ivre de joie, Satan étale sous
les yeux du Souverain Juge tous ses pé-
chés, tous ses scandales, et demande que
le coupable soit condamné à partager son
supplice dans l'enfer. Le pauvre pécheur
pousse un cri déchirant de désespoir et
verse un torrent de larmes. Mais Marie,
Mère tendre, Avocate puissante, prend
sa défense, demande grâce à son Fils
pour ce grand coupable, lui promettant
qu'il changera de vie et réparera ses
scandales. Effectivement, ce pauvre pé-
cheur guérit et se convertit à la suite de
cette vision, et il persévéra, jusqu'à la
fin de sa vie, dans la plus tendre dévo-
tion envers Marie.

NOTES DE VOYAGES

AFX

PROVINCES MARITIMES.

Saint-Louis.

SES MAISONS D'ÉDUCATION ET SES ESPÉRANCES.

SAINT-LOUIS, Comté de Kent, N.-B.,
27 Août, 1876.

Monsieur le Rédacteur,



PARTI d'Halifax, vendredi
dernier, je dirigeai ma
course vers St. Louis, où je
suis l'hôte de l'amitié la
plus cordiale et de la plus
grande bienveillance—l'hôte
du Rév. M. Richard, auquel la
ville de Montréal, et spéciale-
ment l'Union Catholique, fai-
saient un si bon accueil il y a deux ans.
Onze cent milles parcourus en quatre
jours me donnent bien le droit de pren-
dre le jour de repos que l'amitié m'offre.
Puis, les œuvres qui s'opèrent ici sont
tellement admirables qu'il fait bon s'y
arrêter un instant, ne serait-ce que pour
contempler les bienfaits que Messire Ri-
chard répand autour de lui, au milieu de
ses chers Acadiens, hélas ! trop longtemps
abandonnés, honnis et proscrits.

Et cependant, quel peuple intéressant
par son histoire, ses malheurs, sa foi, son
dévouement, son héroïsme, son abnéga-
tion et sa persévérance ! Ce sera le sujet
d'une prochaine lettre. Respectons notre
titre, et bornons-nous aux sujets y men-
tionnés. Et encore vous n'avez qu'une
faible idée de ce que peut faire la persé-
vérance, l'abnégaion, le dévouement,
l'esprit de foi et de sacrifice d'un prêtre
acadien.

St. Louis est une belle paroisse sise en
amphithéâtre, sur les deux rives de la
rivière "Kagibougoët" des Français,
"Kouchibouguacis" des sauvages et
"St. Louis" des Acadiens. A cinq milles
du golfe est située l'église de la paroisse,
dans un endroit très pittoresque, au
centre de la population, exclusivement
acadienne et agricole, comptant environ
1,300 âmes. Vu l'air vivifiant qu'on
respire ici, le salin de la rivière, la pureté
de l'atmosphère, la limpidité des sources,
etc., la population de St. Louis est
forte, vigoureuse et prospère. Les Aca-
diens ici sont indépendants, sur leurs

terres, qu'ils cultivent très bien par le système amélioré de rotation, etc. Quoique en général le sol du Nouveau-Brunswick soit rocailleux, sablonneux et léger, les terres ici produisent beaucoup de bons grains de toutes sortes. Hélas ! si les Canadiens et les Acadiens comprenaient que l'avenir de notre pays dépend de ses succès agricoles, ils s'empresseraient peut-être de modifier leur système d'agriculture dans la voie du progrès ! St. Louis, dans tous les cas, leur donne un bel exemple.

St. Louis a l'honneur de posséder un des représentants du comté de Kent à la législature de Frédéricton, M. Johnson, bon et brave cultivateur acadien, qui a longtemps lutté pour ses compatriotes et pour le bien de ce comté, lequel comme la plupart de cette province, compte deux représentants à la législature locale, dont l'un, M. O'Leary, est irlandais catholique. Les acadiens y comptent la majorité absolue et même les trois quarts, et quand ils le voudront, ils pourront se faire représenter par un des leurs. Cependant, ils ne sont pas exclusivistes et tout ce qu'ils demandent c'est un peu de la lumière qui illumine le monde, c'est un peu de liberté d'enseignement, la permission de sauver leurs enfants de la ruine religieuse, c'est une petite portion de leurs droits inaliénables foulés au pied ; c'est, en un mot, de pouvoir jouir, comme leurs concitoyens de la confédération canadienne, des privilèges et des droits du *Self Government* dont nous sommes si fiers.

Dieu a son heure ; la résurrection acadienne est proche, cela ne s'est pas encore écrit, mais se sent partout. La tyrannie et la persécution aboutissent toujours à l'opposé de ce qu'en attendaient leurs auteurs ! C'est justice. C'est la loi tyrannique du gouvernement de cette province qui a fait germer dans le cœur du Rév. M. Richard l'idée généreuse de fonder des maisons d'éducation, dans sa paroisse, afin d'y former des sujets capables de lutter pour les droits des Acadiens, pour leur foi, trop longtemps méconnue, et pour leur langue, non encore reconnue légalement devant les tribunaux New Brunswickois.

Dans ce but, Messire Richard, enfant de cette paroisse, jeune prêtre rempli de science, d'un grand tact, pratique, persévérant, généreux et dévoué, se mit à l'œuvre et comptant beaucoup sur le ciel, il a créé ici des merveilles ; il a changé la face de la localité, il a nourri

la population du pain de la science, il a doté sa paroisse de deux institutions appelées à y faire un bien incalculable.

Il y a deux ans, peu de temps après la mise en force de cette loi tyrannique du N. B. qui défend d'enseigner la religion dans les écoles, qui proscrit nos religieuses en les dépouillant de leurs insignes de religion, qui interdit l'entrée des écoles du pays aux religieux, etc. M. Richard fonda un couvent pour l'éducation des filles. Dans ce but, il frappa à la porte du couvent de la Congrégation de Montréal, car il connaissait déjà l'abnégation et l'esprit de sacrifice de ces femmes généreuses qui, anges de la terre, se consacrent dans toute l'étendue de l'Amérique jusqu'au fond des forêts les plus lointaines, chez les peuples les plus barbares, à la tâche souvent ingrate et toujours difficile, de l'enseignement.

L'espoir de M. le curé de St. Louis ne fut pas déçu. Et, après les vacances de 1873, les Révdes Sœurs Ste. Louise, St. Wilbrod et Ste. Julienne accouraient de Montréal, où elles laissaient tant de souvenirs, des amies d'enfance, des parents chéris, etc., pour consacrer les talents admirables dont la Providence les a douées au bienfait de l'éducation des filles acadiennes du comté de Kent. Les populations, secouant l'apathie naturelle à un peuple longtemps abandonné à lui-même, ont compris leur mission, et déjà le Couvent de St. Louis construit sur une éminence en face de la nouvelle église, sur la rive sud de la rivière, dans un endroit salubre et pittoresque, compte quarante-quatre élèves. La maison est spacieuse et offre un confort suffisant. M. le curé de St. Louis a voulu que rien ne manquât à ses œuvres et afin de leur assurer une existence certaine, il fit l'acquisition de deux fermes fertiles et d'une grande valeur, dont il a bien voulu doter ces deux maisons d'éducation. L'ingratitude n'est pas dans le caractère acadien et la renommée roulant, comme les vagues du golfe, a porté dans tout le pays le nom de Messire Richard comme le grand bienfaiteur de sa nation. Aussi, celle-ci comprend-elle les sacrifices que l'on s'impose pour lui donner ce bien inappréciable de l'éducation et la mettre, par là, en état de revendiquer sa part de droit au soleil de son pays.

Sa Grandeur Mgr. Rogers, évêque du diocèse de Chatham, encourage M. le curé de St. Louis, dans ses entreprises, qui sont vastes comme son cœur. Cependant, ayant tout créé seul et ne vou-

lant pas obérer d'avantage ses paroissiens, qui déjà sont obligés de payer la taxe exorbitante des écoles athées du pays, M. Richard a construit ses bâtisses, a doté ses maisons et a entretenu ses professeurs, etc., à ses propres frais, ce qui a dû lui coûter fort cher, car les prix des matériaux pour bâtir sont aussi élevés ici qu'en Canada.

Une église neuve est en voie de construction; elle sera prête pour le culte l'automne prochain. Placée sur la rive sud de la Rivière, sur une éminence pittoresque, mesurant 114 pieds de longueur sur 56 de largeur, ayant une flèche qui se projette à 150 pieds dans l'air, cette nouvelle église présentera, vu son site exceptionnel, le plus bel aspect.

Le presbytère qui a été dernièrement construit près de cette nouvelle église, est un des plus beaux et des plus confortables du pays.

Le vieux presbytère et la vieille église sont maintenant reliés par une bâtisse longue de près de cent cinquante pieds: le tout pour servir à l'Académie de St. Louis.

Ainsi, cette académie se trouve assez vaste et disposée de manière à y recevoir tous les élèves qui se présenteront.

Mais ce n'était pas tout d'avoir accompli autant d'œuvres grandioses, d'avoir posé sur des assises solides les bases de si belles et de si grandes institutions, dans ce coin perdu du Nouveau-Brunswick, il fallait donner le mouvement et la vie à ces *os arides*, à ces *grands corps sans vie*. Vous avez vu comment les Dames de la Congrégation de Montréal ont répondu aux vœux de St. Louis. Mais, épuisé de ressources, M. le curé, qui n'a encore rien voulu demander à ses paroissiens pour la construction et le maintien de ses œuvres,—(à part la nouvelle église et le presbytère qui ont été construits à leurs frais),—était inquiet pour se procurer un personnel capable de diriger, d'éclairer et de distribuer le pain de l'intelligence aux élèves de son académie et peut-être bientôt, dans son collège, puisque cette année même on y commence le *cours classique*. Mais la Providence qui se montre à son heure, a aplani la grande difficulté et au moment où Messire Richard s'y attendait le moins, voici que deux ecclésiastiques, venus, depuis un an de France, exprès pour se consacrer à l'éducation des restes dispersés des enfants de l'ancienne Acadie, se présentent à St. Louis et offrent leurs services, leurs talents, leurs espérances

et leur dévouement *gratis*. Vous pouvez penser s'ils furent cordialement reçus, comme des envoyés du ciel. Le nom de ces deux amis dévoués de la cause acadienne mérite de passer à la postérité: ce sont MM. Bourdon et Biron, hommes modestes, très-intruits et très-dévoués. M. Bourdon n'a plus rien qui le rattache à la France; un de ses frères ayant été tué en administrant les derniers sacrements à un soldat mourant, pendant la guerre de 1870 et son vieux père, le seul parent qui lui restait encore, décédait tout dernièrement.

M. Biron appartient à une famille riche et considérable; de sorte que cet homme dévoué pourra faire quelque chose pour l'œuvre de prédilection de Messire Richard, et c'est aussi ce qu'il se propose de faire.

Tous les bonheurs arrivent à la fois à St. Louis, car, M. J. Maillet, un jeune étudiant de la paroisse, et qui achève, cette année, son cours classique à Memramcook, a consenti à faire une classe à l'académie. Ainsi, Dieu pourvoit à tout et prévient les desseins de M. Richard; il lui rend au centuple le prix de son dévouement désintéressé et de ses immenses sacrifices.

CHS. THIBAULT.

[Pour le Foyer Domestique.]

Chânes et chaînons.

I.

L'homme alourdit galement sa chaîne.
Qu'il rive de sa propre main.
A cette œuvre, hélas! quelle peine
Se donne tout le genre humain!
Mais voyez, d'abord, ce poète:
Pour trouver des rimes en non.
Voyez-le se creuser la tête:
Il met à sa chaîne un chaînon.

Il a chanté, dans un poème,
La Femme, avec non moins d'ardeur
Que s'il eût chanté le ciel même;
Il la nomme *Ange de Candeur*...
A-t-il trop dit à sa louange?
Le poète soutient que non:
Sous le regard charmant de l'*Ange*,
Il rive à sa chaîne un chaînon.

II.

Voyez, ici, sur la pelouse,
Ce couple aux regards langoureux:
Chacun l'admire ou le jalouse,
C'est, pour sûr, un couple amoureux.
Sait-on ce qu'il fait, en idée?
Je veux m'acquérir le renom
D'être un peu Seigneur Asmodéc:
Il fait pour sa chaîne un chaînon.

Un double vœu se réalise :
L'affaire étant aux sentiments,
Le couple, un beau jour, à l'église,
S'échange de bien doux serments!
Deux où lui font toucher la rive
De l'état que garde Junon :
Joyeusement ce couple rive
A sa chaîne un double chaînon.

III.

Voyez encore cette dame,
Couvert de habits somptueux :
Est-ce une reine? est-ce une femme
Du demi-monde fastueux ?
De la mode c'est une dupe,
Portant de tout à la Ninon :
Sa toilette, qui tant l'occupe,
Met à sa chaîne un long chaînon.

Quelle est cette autre dont la robe
Passe après elle une heure encor,
Et qui, dans un spectacle, englobe
Trois sièges sous son seul décor ?
Mesdames, c'est votre modiste,
Portant la soie et le linon :
La mode, qui plaît à l'artiste,
Rive à sa chaîne maint chaînon.

IV.

Voyez cet être qui se vautre
Sur les dalles des cabarets :
Je le tiens pour plus sot que l'autre
Qui se roule au bord du marais.
Mais, bon lecteur, plaignez cet être
Comme on plaint l'homme au cabanon ;
C'est un fou s'efforçant de mettre
A sa chaîne un brûlant chaînon.

Plaignez-le; peut-être il expie
Le sang qu'il a de ses aïeux,
Ou même le refus impie
De son âme à suivre ses yeux.
Plaignez-le, puisqu'il voit sans croire...
Théologie et Droit canon
Ont moins de pouvoir que Grégoire
A mettre à sa chaîne un chaînon.

V.

Voyez l'envieux qui convoite
La fortune de son voisin :
Pour ce dernier sa main est moite,
Comme la glace est froid son sein !
N'enviez point une cavale,
Vous à qui suffit votre ânon :
Toujours l'envie est sans rivale
A mettre à la chaîne un chaînon.

Voyez enfin, voyez cet homme,
Que semble héberger le palais :
Sa vie entière n'est, en somme,
Qu'un quart-d'heure de Rabalais.
Il doit! Cela se voit sans peine ;
Cent marchands maudissent son nom !
—L'ami, pourquoi donc à ta chaîne
As-tu rivé ce lourd chaînon ?

J. A. BÉLANGER.

Outaouais, Août 1876.

Bibliographie.

[Pour le Foyer Domestique.]

QUÉBEC

ANCIEN ET MODERNE. (1)



DEUX siècles et presque les trois quarts d'un autre siècle se sont écoulés depuis le jour où Champlain commença à élever l'Habitation de Québec à l'endroit où se trouve aujourd'hui un des plus anciens édifices de notre ville, l'Eglise de Notre Dame des Victoires. Sur cette habitation flottait le drapeau de la vieille France, comme il avait déjà flotté, en 1542, c'est-à-dire soixante et six ans auparavant, sur le fort de Charlesbourg-Royal, à l'entrée de la rivière du Cap-Rouge, où Jacques-Cartier et Roberval avaient fait des constructions au moins aussi importantes que celles de Champlain, et dont il reste encore des traces aujourd'hui.

L'entrée de la rivière du Cap-Rouge avait été d'abord jugée plus propre à l'établissement d'une ville que celle de la Rivière St. Charles, et Champlain, en choisissant ce dernier site, se montra doué d'un coup-d'œil supérieur à celui de ses devanciers.

Aucune autre ville de l'Amérique du Nord n'a de plus longues ni de plus intéressantes annales que l'ancienne capitale de la Nouvelle-France. Les résumer avec soin et donner en même temps une description exacte du Québec de nos jours, telle est la tâche que M. James LEMOINE s'est imposée et qu'il a remplie avec le plus grand succès. Du reste, ses études et ses travaux antérieurs l'avaient bien préparé à cette œuvre difficile mais agréable. L'*Album du Touriste*, et les *Maple Leaves* contenaient déjà la plupart des matériaux qui, mieux coordonnés et con-

(1) *Quebec, Past and Present.—A History of Quebec, (1608-1876)*, in two parts, by James LEMOINE, Quebec, 1876.—A. Côté et Cie, in 80 pp. xv+466 avec gravure. *The Tourists, Note-Book*, par le même, seconde édition Québec, 1876, in 18 vo., Garant et Cie.—*Histoire des Fortifications et des rues de Québec*, par le même, 1875.

densés, nous ont donné " *Québec ancien et moderne.*"

Comme son homonyme, le nouveau membre de l'académie française, M. Lemoine jouit de prénoms anglais accouplés à un nom français. Les deux plus belles langues du monde ont présidé à son éducation. Nous ne savons pas si M. John Lemoine a écrit quelques ouvrages en anglais, mais notre auteur se sert avec une égale facilité de l'idiome de Shakespeare et de celui de Corneille, et il nous a donné encore plus de livres, de brochures et d'articles de journaux en anglais qu'en français.

Non-seulement M. James Lemoine a mené de front des travaux dans les deux langues, mais il s'est attaqué à une grande variété de sujets: l'histoire, les différentes branches de l'histoire naturelle, la statistique, le sport, etc., et cela, avec autant d'ardeur que d'habileté. A dire le vrai, cependant, on risque quelque chose à pareil jeu, ne serait-ce que de se faire lire avec un parti pris de critique par les gens peu bienveillants. Voilà un monsieur, diront-ils, qui ne se refuse rien; hier, il écrivait en anglais, aujourd'hui il écrit en français; nécessairement l'un doit déteindre sur l'autre; et comme rien ne saurait être parfait en ce monde, on relève des incorrections, on souligne des tours de phrases, qui auraient échappé à des lecteurs moins prévenus.

Nous n'avons pas mission d'examiner à ce point de vue le premier des volumes dont nous allons rendre compte et nous en laisserons l'appréciation purement littéraire aux *reviewers* anglais. Disons seulement que dans ses ouvrages français, l'*Ornithologie du Canada*, les *Pêcheries du Canada*, l'*Album du Touriste*, dans le premier, surtout, M. Lemoine nous paraît avoir plus d'une page que les meilleurs écrivains d'Europe signeraient volontiers.

Dans *Quebec past and present*, il y a un heureux agencement des faits historiques, des anecdotes piquantes et bien amenées, un style familier sans être trivial, et plus d'un trait humoristique qui doit plaire à la classe de lecteurs à laquelle il est surtout destiné. L'auteur a emprunté de nombreux passages à Parkman et au Dr. Fisher (1) et, soit qu'il

(1) Le Dr. Fisher passe pour être l'auteur du *Picture of Quebec*, publié par Smilie en 1829 et orné de charmantes gravures sur acier, et de *Hawkins Picture of Quebec*, publié en 1834. Il a été fait une seconde édition du premier de ces ouvrages par M. Cowan, sous la direction de M. Aubin, en 1844. Tous ces livres sont maintenant très-rares.

nous donne le récit sobre et élégant du dernier de ces écrivains, soit qu'il incarcèle dans son texte les pages non moins élégantes mais plus colorées et plus poétiques de Parkman, soit enfin qu'il s'en tienne à son propre fonds, le lecteur éprouve un égal plaisir.

M. Lemoine s'est livré à de très grandes recherches. Tous les bons auteurs sur l'histoire du Canada et souvent des documents inédits, surtout en ce qui concerne la partie la moins connue, celle qui s'étend depuis la conquête jusqu'à l'établissement du gouvernement constitutionnel, ont été étudiés et mis à profit.

L'ouvrage, à la manière de ceux de M. Parkman, est divisé en chapitres désignés par des titres significatifs, et chaque page porte en tête quelque indication propre à frapper l'esprit. Dans ce détail, comme dans plusieurs autres, l'auteur s'est conformé au goût des lecteurs un peu pressés qui aiment à savoir où on les mène, afin de passer outre si le sujet ne leur présente aucun intérêt.

Quel panorama historique que celui de notre bonne ville, vouée sans cesse, il semble, à la destruction et passant à travers toutes les crises, se relevant après chaque désastre tranquillement et modestement, et résumant dans ses annales celles de tout le pays!

Depuis le jour où Champlain construisait son habitation jusqu'en l'an de grâce 1876, que d'événements, de désastres, de changements, de calamités, de dangers et d'alarmes! Aussi, que de dévouement, de courage, de persévérance, d'héroïsme!

Deux sièges, une dizaine de grands incendies, des tremblements de terre, des *éboulis* du rocher sur lequel elle est en partie située, des épidémies sans nombre, des cruelles époques de disette, de misère et de terreur ont signalé l'existence de cette ville ancienne pour une cité américaine, mais jeune encore, si on la compare à celles du vieux monde.

Et ce qu'il y a d'étonnant, c'est que, lorsque les choses eurent changé de face, lorsque le Canada, devenu un grand pays, un pays riche et prospère, fut sorti des jours d'épreuve, Québec a continué et continue encore à être aussi célèbre par ses malheurs que par la beauté de son site et la splendeur de ses souvenirs historiques. Le titre de capitale si bien gagné par elle lui a été ôté, et les lois de la nature ont été, pour bien dire, violées pour lui enlever une grande part du commerce transatlantique dont elle avait été si longtemps en possession.

Par une économie mal entendue le gouvernement anglais a retiré sa garnison et laisse tomber en ruine une citadelle et des murs qui lui ont coûté des sommes énormes.

Le pouvoir civil, le pouvoir militaire et le commerce ont tour à tour déserté la vieille ville qui avait tant souffert sous l'un et l'autre régime, et la règle bien équitable que "*celui qui a été à la peine doit être au plaisir,*" a paru renversée. (1)

Une seule puissance lui restait fidèle et reconnaissante : c'est celle qui avait présidé à son berceau et qui l'avait consolée et soutenue dans toutes ses infortunes. Québec est aujourd'hui le siège d'un archevêché, Québec possède la seule grande université catholique de l'Amérique ; sa cathédrale est la seule église du continent qui ait reçu le titre de *basilique*, et, le 1er octobre 1874, vingt-deux évêques et plus de quatre cents prêtres s'y réunissaient pour célébrer de la manière la plus solennelle et la plus touchante le deux-centième anniversaire de l'établissement d'un diocèse qui autrefois comprenait presque toute l'Amérique du Nord.

Même racontée par des historiens protestants, l'histoire de Québec est principalement celle de ses institutions religieuses. Le prestige du mérite et des souffrances de quelques missionnaires et de quelques saintes femmes se joint à celui du courage militaire pour former à son passé une auréole qui ne le cède en rien dans son genre à celles dont la nature la couronne dans les froides nuits de l'hiver ou de l'automne, lorsque les flammes polychromes de l'aurore boréale se groupent à son zénith.

Une des plus belles pages de son histoire, une de celles qui ont le plus frappé les nombreux écrivains qui depuis quelques années en ont fait l'étude, c'est l'arrivée des premières religieuses Ursulines et Hospitalières. M. Lemoine l'emprunte de Fisher qui lui-même l'avait analysée de l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu* de la Sœur Juchereau et des *Relations des Jésuites*. Leur réception solennelle par le gouverneur et toute la ville, au son du canon et des cloches, la pieuse ardeur avec laquelle elles baisèrent en débarquant cette terre de la Nouvelle-France où elle espéraient trouver le martyr, la joie mêlée d'étonnement que les Sauva-

ges ne savaient comment exprimer, tout cela forme un tableau plein d'une grandeur simple et touchante et pour bien dire unique en son genre.

Il y avait dans cette enthousiaste réception de ces nobles femmes comme un pressentiment du grand développement que devait prendre en ce pays l'œuvre des vierges chrétiennes. Le prodigieux accroissement de nos communautés de religieuses, leurs succès dans toutes les entreprises chères non-seulement au catholicisme mais à l'humanité, la manière dont elles sont encore de nos jours les auxiliaires des missionnaires jusque dans les régions presque inhabitables de la rivière McKenzie, tout cela était en quelque sorte préconisé d'avance dans la naïve ovation que leur faisaient les quelques mousquetaires de M. de Montmagny et les quelques colons de Québec de 1639.

Une grande partie du charme que l'on trouve à parcourir le livre de M. Lemoine consiste dans la peinture des divers états de société par lesquels notre bonne ville a passé depuis sa fondation et dans l'histoire des vicissitudes de ses édifices. Loin d'être pour la plupart d'entre eux ce que sont ordinairement les monuments, comme une ironie à l'adresse de notre pauvre humanité dont les générations passent successivement devant ces immuables amas de pierre, ils ont changé presque aussi souvent que les hommes, et sont les successeurs ou les héritiers de prédécesseurs qui sans les études de l'archéologie seraient ignorés de nos anciens neveux.

Le couvent des Ursulines d'aujourd'hui, par exemple, a, pour bien dire, une aile ou un pavillon pour chaque génération, et la partie la plus ancienne n'est pas aussi vieille que la fondation de l'institution elle-même. Il en est ainsi de plusieurs de nos monuments qui sont quelquefois le troisième ou le quatrième occupant du même sol. L'édifice, qui abrite actuellement notre législature locale, remplace le beau palais législatif qui lui-même avait remplacé l'ancien palais épiscopal ; l'église Anglicane et notre palais de Justice occupent l'espace où étaient autrefois le Couvent et l'Église des Récollets.

Empruntant tantôt à un historien, tantôt à un autre le récit des différentes phases de l'existence de chaque édifice, M. Lemoine fait habilement passer devant nous les scènes qui se sont succédées au même endroit. Nous en donnerons un exemple en traduisant ce qui

[1] La confédération a fait cependant de Québec le siège du gouvernement local, et comme on le verra plus loin, de grands travaux publics sont en train de réparer pour elle les injustices du sort.

concerne l'ancien Château St. Louis dont la *Monographie* est une des plus intéressantes de tout le volume

“ L'histoire du vieux Château St. Louis ou Fort de Québec, qui fut pendant plus de deux siècles le siège du gouvernement de la Province, présente à chaque période un intérêt d'un nouveau genre, quoique toujours bien attrayant. La grande salle du Vieux Fort dans les moments de crise de la colonne fut souvent témoin de la terreur et du désespoir que causaient les incursions des Iroquois, ces indomptables et féroces ennemis qui, ayant surpris ou évité tous les avant-postes des Français, venaient souvent massacrer les sauvages alliés jusque sous les murs de la forteresse. C'était là aussi que dans les courts intervalles de tranquillité, on étudiait les moyens d'instruire et de convertir les Sauvages, ce qui fut à cette époque la politique de l'ancien gouvernement. Plus tard, lorsque sous la protection des rois de France, la province fut élevée à un certain degré de puissance militaire, le château St. Louis fut célèbre comme l'endroit d'où les gouverneurs français exerçaient une immense Souveraineté, qui s'étendait du golfe St. Laurent, le long des rives du grand fleuve et des mers intérieures où il prend sa source, puis le long du Mississipi jusqu'à son embouchure : au-dessous de la Nouvelle-Orléans. Le drapeau, qui flotta d'abord sur les remparts de Québec, fut successivement déployé sur toute une série de nouvelles forteresses destinées à protéger les établissements français dans toute l'étendue de cette vaste région, à tenir les colonies anglaises dans un état de terreurs continuelles, et à assurer la fidélité des nations sauvages.

“ La salle du Conseil du Château St. Louis vit plus d'une séance de nuit, plus d'une longue délibération, plus d'un projet savamment combiné pour chasser du continent l'ancienne rivale de la France et faire arborer le drapeau fleurdelisé sur tout son territoire. Plus tard encore, lorsque Québec se fut rendu aux armes de l'Angleterre, et jusqu'au moment où l'indépendance des États-Unis fut reconnue, l'empire du château St. Louis s'étendait du pôle nord au Mexique. On est frappé d'étonnement lorsqu'on voit quelle vaste étendue de territoire—de fait tout un continent—était alors soumise à une île de l'Atlantique comparativement si petite et si insignifiante. C'est là aussi qu'avait lieu avec toutes les formes de l'antique féodalité la prestation de la foi et hommage aux représentants du roi de France par les feudataires de la couronne, par la noblesse du pays, et ce n'était pas une vaine cérémonie, car elle comportait des obligations qui ne pouvaient être violées sans forfaiture et sans déshonneur. Le roi d'Angleterre ayant succédé sous ce rapport au roi de France, cette cérémonie se continua

“ sous le nouveau régime. M. Ferland, dans ses “ Notes sur les registres de Notre-Dame de Québec ” donne un des premiers exemples sous l'ancien gouvernement de foi et hommage rendu non pas à la couronne, mais à un seigneur Suzerain par son vassal féodal, seigneur d'un sous-fief.

“ François Guion, en sa qualité de seigneur du fief des Buissons relevant de la Seigneurie de Beauport se transporta le 30 Juillet 1646, en vertu d'une sentence rendue par M. Huart de Montmagny à la maison Seigneuriale de Beauport, à la principale porte d'entrée de la dite maison, où estant le dit Guion aurait frappé et serait survenu François Boullé, fermier du dit Seigneur de Beauport, auquel le dit Guion aurait demandé si le dit Seigneur de Beauport etc..... Après laquelle réponse le dit Guion s'est mis à genouil en terre, nud, sans espérer ny esperons, et a dit par trois fois ces mots : Monsieur de Beauport, Monsieur de Beauport, Monsieur de Beauport ; je vous fais et porte la foi et hommage que je suis tenu de vous faire et porter à cause de mon fief des Buissons duquel je suis homme de foi relevant de votre Seigneurie de Beauport..... vous déclarant que je vous offre payer les droits seigneuriaux et féodaux quand deubs seront, vous requérant me recevoir à la dite foi et hommage.”

Ceci est le premier acte de foi et hommage, sous l'ancien régime ; le premier, sous le nouveau régime, est celui de la Seigneurie de Tilly.

“ Philippe Noël, seigneur de Tilly, venant de mourir juste un an après l'entrée de l'armée de Wolfe dans Québec, Jean Noël, son fils, avant d'entrer en possession, eut le pénible devoir de rendre foi et hommage au général Murray, gouverneur pour le roi de la Grande-Bretagne. La scène se passe cette fois au château St. Louis. Elle est absolument la même. Noël se rend à la grande porte du château où il frappe. Le général Murray averti vient à la porte ; Noël, tête nue, ôtant son épée et ses épérons, met un genou en terre et répète la formule ci-dessus ; mais il lui fallut ajouter, par une innovation qu'il dut trouver bien détestable le serment de fidélité à Sa Majesté Britannique accompagné d'une promesse de maintenir ses vassaux dans l'obéissance au nouveau souverain.”

Dans l'histoire du château St. Louis l'épisode le plus brillant est bien celui de la réception du parlementaire de l'amiral Phipps par le comte de Frontenac, en 1690. Aussi est-il raconté dans ce livre, avec toute la mise en scène bien connue de ceux de nos lecteurs qui savent un peu leur histoire du Canada.

Un fait très curieux c'est la punition qui fut infligée par un gouverneur français à un certain Paul Dupuy. Le cou-

pable s'était permis de dire qu'il n'y avait rien de tel que de se faire justice à soi-même et que les anglais avaient bien fait de trancher la tête à Charles Ier, et autres propos de la même espèce. "Le consul le déclara coupable d'avoir mal parlé de la royauté dans la personne du roi d'Angleterre, et d'avoir tenu un langage séditieux. Il fut condamné à être traîné par le bourreau de la prison à la porte du château St. Louis, et là, à genou, en chemise, la corde au cou et la torche à la main faire amende honorable, puis à être conduit au pilon à la basse-ville, là marqué au fer rouge d'une fleur de lys à la joue, puis mis au carcan pendant une demie heure, puis de là être reconduit en prison et mis aux fers jusqu'à la fin de l'instruction de son procès."

Il faut avouer qu'il avait reçu un notable accomplissement quelque fût la fin de son affaire!

Etrange bizarrerie des événements humains! De ce même Château St. Louis, cent vingt-deux ans plus tard, un gouverneur anglais prescrivait un deuil public pour leur Majesté le roi Louis XVI et la Reine Marie-Antoinette, cruellement mis à mort par la nation française.

Ce fut en 1620 que Champlain commença le fort sur la montagne, et ce fort contiendrait bientôt le château St. Louis, protégé par un rempart du côté de la ville, et perché pour bien dire tout au bord du rocher. De massifs piliers qui existaient encore soutenaient cette structure simple mais surtout imposante par le site qu'elle occupait sur le bord d'un précipice où elle semblait braver les assauts des vents et des tempêtes, en attendant les boulets et les bombes d'une flotte ennemie.

La rue qui descend au coin de la Place d'armes porte encore le nom de la *Rue du Fort*, et la rue de la basse ville qui se dirige de la base du cap aux quais s'appelle *Rue Sous le Fort*.

En 1629, Champlain eut la douleur d'arborer sur le fort St. Louis le drapeau blanc, signe de capitulation, lorsque Louis Kerk vint le sommer de se rendre au roi d'Angleterre, et d'y voir arborer ensuite le drapeau Anglais. Le canon du fort salua ce drapeau et les vaisseaux de Kerk répondirent; un feu de joie fut tiré par les troupes anglaises sur le rempart. Ce qui se passa pendant cette première et très courte occupation de Québec par les anglais est raconté d'une manière très intéressante dans le livre de M. Lemoine.

Comme toutes les constructions de

Québec, le château St. Louis avait été agrandi et rallongé à plusieurs reprises. Lahontan, Baqueville de la Potherie et Charlevoix nous en ont laissé des descriptions toutes différentes les unes des autres. Dans la curieuse Vue de Québec que donne le second de ces auteurs, le château est représenté comme un joli édifice à deux étages du pavillon au corps avancé au centre, et à chaque extrémité et au bout très élevé.

L'édifice connu aujourd'hui sous le nom de *Vieux Château*, et occupé par l'École Normale-Laval, fut construit par le général Haldimand, qui l'habita. En 1809, Sir James Graig fit réparer le château St. Louis, le fit élever d'un étage, et ce qui le fit paraître *comme neuf* et valut à l'édifice le plus moderne, le nom usurpé de *Vieux Château*.

Le noble édifice qui avait été témoin de tant de faits historiques, qui avait vu la petite cour de M. de Frontenac, les splendeurs du duc de Richmond et de quelques autres gouverneurs anglais, a eu une fin digne de lui.

En 1834, par une des plus froides journées de janvier (le 23), le feu se déclara au château, et en un instant sur toute la longueur de cet édifice (200 pieds), malgré les efforts de la garnison, des différentes compagnies de pompiers qui, à cette époque, avaient une organisation excellente, l'élément destructeur se déployait avec rage. Commencé à midi l'incendie dura toute la nuit et illumina la vaste nappe de glace qui s'étendait sur le fleuve St. Laurent et la neige des campagnes voisines teignent de ses rouges lueurs les Laurentides lointaines. C'était un grand spectacle et qui convenait bien aux derniers moments de cette demeure vice royale.

Lord Aylmer, qui fut le dernier hôte du château St. Louis, alla s'établir au *vieux château*, et Lord Gosford qui lui succéda y mena vie joyeuse et agréable; ses réceptions charmantes ont fait époque, et il y eut là une fête de la Ste. Catherine toute canadienne et qui ne fut pas sans influence avec la politique du jour. Lord Gosford avait entrepris de concilier les canadiens, et il y aurait réussi sans les indiscretions de Sir Francis Head. Il ne parvint, comme on le sait, qu'à détacher du parti de M. Papineau un petit groupe de députés Québécois que l'on appela la *petite famille*.

Lord Durham, qui aimait autant le faste et l'éclat, que Lord Gosford la simplicité et le sans-gêne, dédaigna le vieux châ-

teau et s'installa à l'hôtel du Parlement, édifice qui devait plus tard finir lui aussi par l'incendie. Les ruines du château offusquaient sa vue ; il les fit abattre et dota Québec de cette belle promenade qui porte encore son nom. La terrasse Durham, que l'on appelle aussi la *Plate-Forme*, lorsqu'elle aura été continuée comme on se propose de le faire, jusqu'au pied de la citadelle, n'aura peut-être de rivale dans le monde entier que la *Chiata* de Naples.

Les aspects si variés que les changements de la marée et de la température donnent au riche paysage grandiose qui s'étend à nos pieds, fait que vous pouvez y aller chaque jour et presque à chaque heure du jour et y trouver toujours quelque chose de nouveau.

P. C.

(A continuer.)

[Pour le Foyer Domestique.]

NOTRE ACCENT.



POURQUOI ne dirions-nous pas "notre accent" puisque des étrangers, qui ne savent ni le français moderne ni surtout le vieux français, parlent du "patois" canadien ?

Pourquoi ne répondrions-nous pas à cette remarque si fréquente dans la bouche des Anglais : "Les Canadiens n'ont pas l'accent parisien." Cela signifie que nous parlons moins bien qu'en France.

Non ! nous n'avons pas l'accent parisien et c'est tant mieux !

Dans Paris, cette grande capitale qui fait, à juste titre, l'admiration du monde, il s'en faut que t. ait soit admirable. Le peuple s'y est composé un argot ; les ignorants s'y exercent à psalmodier des bouts de phrases, sans penser à les finir. Est-ce là du français ? Est-ce franc ? Est-ce intelligible, comme le veut le français de bonne veine ?

A Paris, l'horreur de l'accent a fait naître un chantonement que ni la tribune, ni la bonne conversation, ni le théâtre ne veulent subir. Faut-il nous blâmer de ne pas donner dans cette musique ?

Les Anglais, qui nous entourent, sont-ils, plus que nous, en état de juger ces matières ? Le cas serait singulier.

Notre origine française prédispose les Anglais contre nous. Le moins qu'ils puissent dire c'est que nous parlons mal le français. Les sept-huitièmes d'entre eux n'y entendent rien,—mais leur opinion est faite.

Les plus connaisseurs, se sentant embarrassés, abandonnent les mots et se récriment sur l'accent. Selon ces derniers, un prétendu accent parisien fait toute la loi.

Les deux grandes races ne s'aiment que par calcul, par nécessité. Elles s'endurent mutuellement, tantôt aux Indes, tantôt dans la Manche, tantôt au Canada.

C'est ici, peut-être, que les préjugés qui naissent de cette antipathie sont le plus curieux à suivre.

Longtemps après la conquête, on a voulu faire croire que nous cherchions à rappeler le gouvernement français. C'était faux, Dieu merci !

Ensuite est venu contre nous le reproche de ne pas comprendre les institutions britanniques. Nous avons prouvé à qui l'a voulu (et même à ceux qui ne le voulaient pas) que nous savions nous en servir mieux que les Anglais.

Puis on a prétendu que notre instruction ne valait rien. En réponse nous avons montré de combien nous dominions nos voisins sous ce rapport.

Présentement, il est de mode de nous reprocher notre accent. A cela nos auteurs opposent des pages sans réplique. Le français s'y trouve avec son poids, sa rectitude et son trait inévitable.

Mais, dit-on, c'est affaire de plume, vous échappez par la tangente. Reste votre accent. Il n'est pas parisien ; il est patoisé, ou, si vous voulez, il est normand.

Il n'est pas parisien parceque, dans le sens qu'on attache à ce mot, nous n'en voulons pas. Il rappelle le normand,—peurtant il n'a pas le côté désagréable du normand.

Qu'est-il donc ?

Il est canadien.

On accorde que les provinces de l'ancienne France avaient et ont encore chacune son accent. Nous refuserait-on d'avoir crée un accent nous aussi,—dans cette province du Canada qui est un démeubrement de l'ancienne France et qui n'a rien emprunté aux variations du langage français depuis un siècle et un quart ?

Nous avons "notre" accent. Il s'agirait de le décomposer pour y ressaisir les bribes de quatre ou cinq accents d'autrefois. Je n'ai pas cette prétention. Le monde est rempli de savants qui ne reculeront pas devant la tâche.

On a nie jusqu'à notre force physique ! On peut nier n'importe quoi, mais qu'est-ce que cela prouve ?

Je sais néanmoins, que l'on m'opposera des écrivains instruits, des nous respectables.

Je leur répondrai toujours :

— Messieurs, vous n'avez fait que passer ici. On juge mal ce que l'on voit si peu. Erreur n'est pas compte.

M. Ampère visita, il y a vingt ans, les bords de notre fleuve. Un jour qu'il avait entrepris de gravir la montagne de Montréal il perdit sa route et, raconte-t-il, "une bonne femme, occupée à jardiner, m'a dit avec un accent de cordialité et très-normand : *Montais, m'sieu, il y a un biou chemin.*" Il ajoute : "Ainsi qu'on vient de le voir, l'accent qui domine à Montréal est l'accent normand."

Nos paysans ne disent pas *montais*, mais *montez*.

La contraction (*m'sieu*) se rencontre dans toutes les langues, du moment où l'on fait parler le peuple. M. Ampère a fréquenté à Québec l'historien Garneau, à Montréal sir Louis Lafontaine, et partout notre société la plus relevée. Qu'avait-il besoin d'aller chercher notre langue dans une classe où jamais on ne va faire de telles études, sauf chez les races anciennes qui ont perdu la leur.

Le *biou* chemin est une invention. Quelques rares Jerseyais qui ont remoué jusqu'à Québec, se servent seuls de ce terme, au grand plaisir des Canadiens Français qui s'en amusent.

Voici comment les Canadiens prononcent la phrase en question : "Montez, messieu, y'a un beau ch'min." On voit que la différence est grande.—Sur huit mots, M. Ampère en a faussé six !

M. Duvergier de Hauranne s'est plu, chez nous, à entendre "ce jargon normand qui a gardé tout l'accent du terroir."

Le mot "jargon" dépasse la mesure. Nous n'avons ni Breton bretonnant, ni Gascon gasconnant, ni grassesyeurs, ni chanteurs.

La population française du Canada se compose des descendants de gens venus de France principalement au dix-septième siècle. Après 1720 ce courant n'existait presque plus. Une fois la conquête ac-

complie (1760), nous n'avons rien tiré de la France. Ce n'est que depuis six ou sept ans que les agents d'immigration nous envoient des Français. Un siècle et demi s'est écoulé sans presque aucun mélange avec de nouveaux colons.

J'ai été arrêté, dans la rue, par des ouvriers Canadiens-français, pour interpréter des Français nouvellement arrivés ici. On ne les comprenait qu'à moitié. Un maçon déclarait avec emphase qu'il parlait "français" que les Canadiens ne le pouvaient comprendre que c'était déplorable, etc. Il n'avait pas dit une phrase dans son patois breton que je me trouvais interloqué. Au milieu de mots français, des expressions qui ne sont pas dans le dictionnaire se heurtaient, s'emboîtaient bout à bout et me faisaient songer à ces mots de deux ou trois lignes que les Anglais écrivent pour exprimer toute une phrase en langue sauvage. Nos gens "télescopent" un peu leurs mots, mais ils ne poussent jamais l'éclision aussi loin, et du reste ils n'ont pas à leur service cet accent mâchonné, ni tous ces termes étranges. Il en résultait qu'ils ne comprenaient pas le maçon. Ce qui m'amusa infiniment, c'est que celui-ci comprenait les Canadiens-français, tout en s'écriant qu'ils ne parlaient pas français !

Nous avons notre accent. Il est clair et net. Il n'est pas expressif, — c'est son défaut. Nous parlons dolement, même lorsque nous nous animons. Les mots subissent trop une même et unique note dans notre bouche.

Cet accent du terroir normand dont parle M. Duvergier, se réduit à fort peu de chose.

Il n'en est pas moins, c'est celui qui règne ici est plus rapproché du normand que tout autre.

Après, vient celui du Poitou.

Il faut se rappeler que notre principal groupe n'est pas originaire de la Normandie. L'Anjou, la Touraine, la Saintonge, le Poitou, l'Angoumois, le pays de la Rochelle nous ont donné la masse de nos fondateurs de famille. Nous sommes sortis des Charentes. Au nord, la Picardie, la Normandie et le Perche ont contribué par un fort contingent. En second lieu, la Bretagne, le Maine, les environs de Paris sont à citer.

Nous n'avons rien qui ressemble au langage des Jerseyais.

Il y a deux cents ans révolus que notre principal noyau est fixé sur le sol du Canada.

Les accents de province se sont fondus en un seul, et cela très-rapidement.

Pourquoi le nouvel accent n'a-t-il pas reçu plus de vivacité ?

Sa monotonie vient peut-être de la manière de parler des Algonquins. Je hasarde cette supposition parce que durant tout le dix-septième siècle, nous avons été entourés par les races algonquines, lesquelles étaient nos amis les plus fidèles. Nous n'avons, il est vrai, emprunté que très-peu de mots à leur vocabulaire, mais il a pu en être autrement sous le rapport de l'accent, qui est chez ces Sauvages doux, monotone, paresseux. Si, au lieu des Algonquins, nous eussions fréquenté les Iroquois, un son de parole ferme, guttural, sonore nous eût probablement été acquis.

Il faut étudier en France même, dans les lieux d'où nos familles sont parties, les origines de notre accent. Toutes les observations doivent partir de ce point. Ce qui, en attendant, n'empêche pas que nous ayons un accent à nous, et la preuve en est dans les voyageurs de différentes parties de la France qui nous répètent, à mesure qu'ils passent au milieu de nous :

— Vos gens parlent à la manière des gens de chez nous (Rouen, Brest, Nantes, La Rochelle, Poitiers, Tours.) mais, cependant, ce n'est pas tout-à-fait comme chez nous. Il y a un je ne sais quoi, qu'il faudrait analyser pour s'en rendre compte.

Le dernier Français avec lequel j'ai conversé est M. Albert Rivière qui, né à la Rochelle, pense reconnaître ici comme accent dominant celui de l'Annis et du Poitou. Il aurait raison, je crois, si la Normandie n'avait pas existé, car, selon toute apparence, le normand domine encore plus ici que l'accent des Charentes.

Quoiqu'il en soit, la fusion des divers accents français s'est opérée sans retard. Charlevoix écrivait en 1720 : " Nulle part ailleurs on ne parle plus purement notre langue. On ne remarque même ici aucun accent..... La rusticité, soit dans le langage, soit dans les façons, n'est pas même connue dans les campagnes les plus écartées.

M. Chauveau a pu dire, cent cinquante ans après Charlevoix :

" Le langage des Canadiens les moins instruits est encore du français et du français meilleur que celui que parlent les paysans des provinces de France où l'on parle français. On ne saurait trop admirer la sottise

de quelques touristes anglais et américains qui ont écrit que les Canadiens parlent un patois. Le fait est que, sauf quelques provincialismes, quelques expressions vieilles mais charmantes en elles-mêmes, le français des Canadiens ressemble plus au meilleur français de France que la langue du Yankee ne ressemble à celle de l'Anglais pur sang."

La comparaison est, en effet, à notre avantage. Le descendant des colons de la Nouvelle-Angleterre nasille de toutes ses forces ; pour lui, c'est l'accent idéal. Outre cela, il s'est fait une langue indisciplinée en ce qui regarde la grammaire, et recrutant des expressions dans tous les lieux, bons ou mauvais. Il en résulte que les Anglais rougissent lorsqu'un étranger confond ce langage avec le leur. Si, au moins, ce goût et ce choix de mots restaient confinés dans le peuple, mais non ! il y a une littérature qui s'en alimente et qui est fort bien reçue aux États-Unis.

Avons-nous rien de pareil ? assurément, la réponse est facile.

Si un anglais de bon ton se fait mettre à la gêne pour les excentricités de langage de ses *american cousins*, il est certain qu'un Français n'aurait pas honte de présenter quelque part ses consins du Canada.

M. de Parieux, dans un article sur l'unification des monnaies, qui a été lu et admiré par toute l'Europe, cite certaines dispositions de nos lois à cet égard, et il a le soin d'observer qu'il donne le texte tel qu'il est, " dans le langage français du Canada." Eh bien ! ce texte écrit dans le langage français du Canada est tout simplement le français le plus pur et le plus correct qui se puisse trouver. Il a de quoi tenir, du reste : nous l'avons emprunté aux lois que nous a données Colbert, et, tel qu'il est, avec sa droiture d'expression et son sens net et clair, il a bonne mine à côté des textes du temps présent ! Le français de Corneille dont il est frère et qu'il rappelle incessamment, se moque bien du langage à la mode d'aujourd'hui !

On ne parle aucun patois dans notre pays. Chacun des mots dont nous nous servons se retrouve dans le dictionnaire de l'Académie ; nous n'avons ni l'accent parisien ni l'accent incompréhensible de la plupart des provinces de France : nous parlons *franc*, comme c'est la coutume en France dans la bonne compagnie et sur la grande scène française. Inutile de dire que tous les paysans canadiens ne sont pas hommes versés dans les finesses du beau langage, pas plus

que ne le sont les paysans de l'Europe, et sur ce point encore, nous ne craignons pas la comparaison !

Je n'ai pas entrepris de faire uniquement notre éloge ; d'ailleurs, la partie est assez belle pour ne pas en cacher les défauts.

Dans nos collèges, par crainte de l'affectation, on n'enseigne pas la prononciation. De là cette négligence déplorable dont la langue parlée souffre et qui enlève des ressources à nos orateurs. Nous présentons le phénomène d'hommes qui bredouillent et balbutient, mais qui écrivent correctement quand ils veulent s'en donner la peine. Le vieil accent y gagne de n'être pas oublié, mais l'oreille ne s'en accomode guère.

Nos couvents donnent à présent dans la réforme du langage. Ils le réforment si bien que rien au monde n'égale le comique de la prononciation que quelques-uns nous imposent. J'ai même eu l'avantage de voir des religieuses de langue anglaise enseigner le "français" à nos Canadiennes ! On prétend que ces personnes ont plus que nous l'accent français.....

Qui nous délivrera de cet accent gêné.

Un reproche assez singulier nous a été fait. Il s'agit, par exemple, de prononcer les mots suivants : "soir," "plus" "chat." Avec ces trois syllabes on prétend nous confondre, nous convaincre du crime d'ignorance en fait de langage.

Nous prononçons "souere," tel qu'on l'écrivait en "notre temps" et tel que Molière le prononçait devant Louis XIV. Les novateurs ouvrent la bouche toute grande pour lâcher ce mot, "soir" et ils le font partir du gosier. Le couac que l'on produit de cette façon n'est pas du français.

Quand quelqu'un dit "pluisse" pour exprimer "plus," nous nous contentons de la plaindre, et nous n'en parlons "plu."

Le "chat" est autrement grave. Un Canadien dit "châ." Ici apparaît le Normand. Mais hâtons-nous de dire que l'â circonflexe n'est pas souvent employé par nous hors de propos. La moindre attention y remédierait. Et voilà ce que l'on peut montrer de plus fort contre notre accent.

Écoutez ce qu'écrivait, il y a douze ans, M. Maurice Sand :

"L'esprit canadien est resté français ; seulement on est frappé de la forme du langage, qui semble arriérée d'une centaine d'années. Ceci n'a certes rien de désagréable, car si

les gens du peuple ont l'accent de nos provinces, en revanche, les gens du monde parlent un peu comme nos écrivains du xvii^e siècle, et cela m'a fait une telle impression dès le premier jour, qu'en fermant les yeux je m'imaginai être transporté dans le passé et entendre causer les contemporains du marquis de Montcalm."

C'est presque mot pour mot ce que nous ont dit plusieurs Français. La forme de notre langage est perdue en France. Nous l'avons conservée, et cette chose ancienne devient une originalité. Plaise à Dieu que nous n'en ayons jamais de pire.

BENJAMIN SULTE.

Quelques aphorismes d'éducation pratique.

Que Dieu soit votre point de départ, et le centre vers lequel se reportent tous vos efforts.

—Unissez dans votre conduite à l'égard de l'élève, l'amour à la fermeté ; appliquez cette règle bien comprise à l'éducation que vous vous donnez à vous-même.

—N'agissez jamais, dans l'éducation que vous donnez, sans vous rendre compte exactement de ce que vous faites ; ne perdez jamais de vue les conséquences souvent fort éloignées de vos actions.

—Que tout ce que vous faites pour l'enfant et pour le jeune homme, ait un caractère progressif : rattachez les idées que vous voulez leur donner à celles qu'ils possèdent.

—Évitez les extrêmes : ils conduisent à des conséquences fâcheuses, dans quelque partie de l'éducation que ce soit.

—Ne forcez pas le développement de l'élève ; évitez tout ce qui est contraire à la nature ; or, rien ne l'est plus qu'un développement forcé.

—Développez toutes les facultés de l'élève d'une manière naturelle, régulière, harmonique.

—Sans jamais perdre de vue la nature et les besoins de l'homme en général, ayez cependant égard à l'individualité de chaque enfant.

—Tout en éveillant en lui le sentiment de sa propre faiblesse, faites sentir à l'enfant le besoin de rétablir dans son intérieur, autant que possible, l'image de Dieu à la ressemblance de qui l'homme est fait.

TH. FRITZ.

Beaux-Arts.

[Pour le Foyer Domestique.]

ÉTUDES

SUR LES

BEAUX-ARTS.

DEUXIÈME ÉTUDE.

NOTIONS GÉNÉRALES SUR LES ARTS DU DESSIN.

(Suite.)

§ 12.



NOUS avons déjà dit qu'on a reconnu que le corps humain est le modèle le plus parfait des bonnes proportions. Voyons maintenant quels sont les principes établis pour produire avec certitude un ensemble parfait de ces proportions.

Pour apprécier les proportions d'un corps, et pour donner, autant que cela se peut, une base fixe à leurs appréciations, les artistes ont choisi pour mesurer certaines parties du corps lui-même, la tête et la face; dans la peinture et la sculpture, on mesure toutes les dimensions de la figure humaine par longueur de tête ou par longueur de face. Les anciens donnaient à leurs sujets 8 longueurs de tête, quelquefois 7; aujourd'hui on compte de préférence par longueur de face: on donne ordinairement aux sujets 10 longueurs de face. La mesure appelée tête est la longueur d'une ligne, tirée perpendiculairement du sommet de la tête au-dessous du menton. La mesure appelée face est une ligne perpendiculaire tirée de la sommité du front seulement au-dessous du menton. On partage la tête en cinq divisions, et la face en quatre; comme ces divisions ne sont pas égales entre elles, on se sert des plus petites pour mesurer les parties du corps et des membres qui forment de plus petites divisions. C'est ainsi qu'on mesure quelques parties subdivisées du corps humain par la longueur du nez, et cette longueur est une des divisions générales de la tête.—Les anciens mesu-

raient le corps humain par 30 longueurs de nez.

La tête est regardée, par les peintres, comme devant être ovale: ils divisent cet ovale par une ligne qui en partage la longueur en deux parties égales, et la largeur par quatre lignes transversales parallèles. La première de ces lignes transversales partage l'ovale entier en deux parties égales: c'est sur cette ligne que se placent les yeux, et les deux coins de chaque œil doivent s'y trouver compris. La moitié de l'ovale qui se trouve au-dessus de cette première division, se partage en deux parties égales, par une ligne également transversale. La partie la plus haute, qui commence au sommet de la tête, renferme tout ce qui est couvert de cheveux; la partie inférieure est occupée par le front, et terminée par cette ligne transversale dont il a été question, et sur laquelle doivent se trouver les yeux. La moitié inférieure de la tête, c'est-à-dire celle qui est au-dessous de cette ligne, se partage encore en deux parties égales par une ligne transversale, et c'est la première de ces parties qui établit et fixe la longueur du nez. Enfin, ce qui reste de la tête, toujours en descendant, se partage encore en deux parties égales, mais toujours plus petites, par une autre ligne transversale parallèle aux autres, et cette ligne indique la position de la bouche.

C'est donc d'après cela que s'établissent ces dimensions différentes; la demi-tête, la sommité de la tête jusqu'au front; ensuite celle du front jusqu'à la naissance du nez; ensuite celle du nez; enfin l'intervalle du bas du nez à la bouche, et la partie qui reste pour le menton. La mesure du corps entier, par faces, est plus favorable à l'exactitude que la division par têtes, parce que la face étant une mesure moins grande, se prête davantage aux subdivisions dont on a besoin. Nous avons déjà fait observer plus haut que dans les proportions et les mesures adoptées par les artistes, il y a des différences entre lesquelles les artistes peuvent se décider à leur gré sans risquer de s'éloigner beaucoup de la perfection qu'ils cherchent; souvent même ils peuvent être autorisés à ces différences par des raisons plus ou moins puissantes. Lorsque l'artiste veut donner à ses figures une beauté d'une élégance supérieure, il adopte des mesures un peu plus grandes.

Considérons maintenant l'ensemble du corps humain et donnons-en la nomenclature.

§ 13.

Nous avons vu qu'on donnait au corps humain 10 longueurs de *face*, savoir, depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds ; en voici les divisions : la partie qui s'étend depuis le sommet de la tête jusqu'au front, est la troisième partie de la face ; la face commence à la naissance des cheveux qui sont sur le front, et finit au bas du menton. Elle se divise en trois parties égales ; la première contient le front, la seconde le nez, la troisième la bouche et le menton. Depuis le menton jusqu'à la fossette qui se trouve entre les clavicules, on compte deux longueurs de nez ; de la fossette qui est entre les clavicules au bas des pectoraux, une face ; du bas des pectoraux à l'ombilic, une face ; de l'ombilic au pubis une face ; du pubis au-dessus du genou, deux faces ; le genou contient une demi-face ; du bas du genou au coup-de-pied, deux faces ; du coup-de-pied au-dessous de la plante, une demi-face. L'homme étendant les bras est, si on le mesure du plus long doigt de la main droite à celui de la main gauche, aussi large qu'il est long ; d'un côté des pectoraux à l'autre, deux faces ; l'*humérus* ou l'os du bras est long de deux faces depuis l'épaule jusqu'au bout du coude ; de l'extrémité du coude à la première naissance du petit doigt, l'os appelé *cubitus* avec partie de la main contient deux faces ; de l'emboiture de l'omoplate à la fossette entre les clavicules, une face. La différence qui se trouve entre la longueur et la largeur du corps, provient de ce que les emboitures du coude avec l'*humérus* et de l'*humérus* avec l'omoplate, emportent une demi-face, lorsque les bras sont étendus. Le dessous du pied est la sixième partie de la figure ; la main est de la longueur d'une face. le pouce de la longueur d'un nez ; le dedans du bras, depuis l'endroit où se prend le muscle appelé *pectoral*, jusqu'au milieu du bras, quatre longueurs de nez ; depuis le milieu du bras jusqu'à la naissance de la main, cinq longueurs de nez ; le plus long doigt du pied a la longueur d'un nez ; les deux parties saillantes sur les pectoraux et la fossette d'entre les clavicules de la femme, font un triangle équilateral parfait.

Le canon égyptien des proportions de l'homme étant divisé en 19 parties, ainsi que nous l'avons constaté dans le paragraphe 11 de notre travail, en voici les termes.

0 Plante des pieds.	10 Le pubis.
1 L'attache du pied.	11 L'ombilic.
2 Bas du mollet.	12 Les saignées, les hanches.
3 Le rentrant du mollet	13 La pointe du sternum.
4 Le haut du mollet.	14 Les pectoraux.
5 Le bas du genou.	15 Le haut du sternum
6 Le haut du genou.	16 La pomme d'Adam.
7 L'extrémité du médius.	17 La base du nez.
8 L'articulation du médius.	18 Les frontaux.
9 L'attache du poignet.	19 Le sommet du crâne

On prescrit ordinairement aux dessinateurs des proportions déterminées avec une extrême précision, d'après lesquelles il doit figurer chaque partie du corps humain, afin de lui donner la beauté. Mais on ne réfléchit pas assez que, même pour la figure humaine, on ne peut pas établir une mesure absolue de beauté. La beauté de la femme diffère de celle de l'homme, celle de l'enfance de celle de l'adolescence, et celle-ci de la beauté de l'âge mûr ; chaque caractère exige même une autre beauté, par conséquent d'autres proportions. Les sculpteurs grecs qui avaient le sentiment du beau dans un degré éminent, n'ont pas donné les mêmes proportions à toutes leurs divinités ; Jupiter, Apollon, Hercule, et d'autres dieux, avaient chacun un caractère particulier, et il en était de même des déesses, ainsi qu'on peut le voir dans les différents ouvrages de l'art qui nous les représentent.

Il s'en faut de beaucoup que nous puissions déterminer pour chaque espèce de caractère, la forme précise du corps qui lui convient le mieux. Nous ne pouvons donc pas dire que nous connaissons avec précision les proportions qu'on peut prescrire au dessinateur. Comme les caractères de l'homme se composent d'un mélange si varié de leurs qualités, qu'il est impossible de les déterminer tous, il est également impossible d'indiquer les proportions si variées des belles formes du corps. Cependant les sculpteurs grecs s'appliquaient à exprimer par un caractère particulier la figure de chaque divinité, ce qui les obligeait à étudier la figure humaine avec la plus grande attention pour observer comment la nature avait rendu visible dans l'extérieur du corps les principaux caractères des hommes. Cette étude leur fit découvrir les proportions qu'il fallait donner à une figure de Vénus ou de Junon, pour qu'elle fût dans son caractère. Comme les idées que nous avons sur la perfection humaine ne diffèrent pas de celles des anciens Grecs, nos artistes ne sauraient mieux faire que d'adopter les proportions

que l'étude assidue de la nature leur avait fait découvrir.

M. Ch. Blanc, en parlant du corps humain, expose d'une manière remarquable le jeu de tous nos membres. L'ensemble de nos mouvements :

"..... Quelle étonnante richesse d'articulations, quelle prodigieuse quantité de formes et de caractères dans les extrémités supérieures et inférieures du corps, c'est-à-dire dans le bras, l'avant-bras et la main, dans la cuisse, la jambe et le pied ! Et à travers cette diversité, combien d'analogies agréables et de consonnances ! Ainsi, le creux des saignées et l'aplatissement de l'avant-bras sont opposés à la saillie des muscles qui recouvrent l'épaule et l'humérus, comme la concavité des cuisses contraste avec le renflement du mollet. De même que l'avant-bras s'amincit près du poignet, de même la jambe s'effile près des malléoles ; passant de la rondeur au méplat, ces deux parties du corps sont l'une et l'autre moins larges de face que de profil. Tandis que les genoux se correspondent symétriquement, les chevilles, dans chaque jambe, sont différentes de hauteur et de volume et forment ainsi deux accidents inégaux entre eux, mais également répétés d'une jambe à l'autre. Que dire des pieds et des mains, et de l'innombrable variété de contours, d'aspects, de physiologies que présentent ses membres, suivant qu'ils sont divisés à droite ou à gauche, agités ou en repos, contractés ou abandonnés, fléchis ou étendus ! Quel animal pourrait manifester par l'ensemble de ses mouvements, tout ce que la seule main de l'homme peut exprimer ? Par les mains, dit Montaigne, " nous requérons, nous promettons, appelons, congédions, menaçons, prions, supplions, nions, refusons, interrogeons, admirons, nombrons, confessons, répétons, craignons, doutons, instruisons, commandons, encourageons, jurons, témoignons, accusons, condamnons, absolvons, injurions, méprisons, défions, flattons, applaudissons, bénissons, moquons, réconcilions, exaltons, réjouissons, attristons, déconfortons, désespérons, étonnons, examinons, taisons.

" Enfin le corps humain est une machine d'autant plus admirable, que le mécanisme en est évident pour l'esprit, mais voilé au regard. A chaque instant cette géométrie vivante est dissimulée par le mouvement, rompue par la perspective, masquée par la grâce. La figure humaine est donc une parfaite image de cette

eurythmie qui, chez les Grecs, signifiait l'ensemble de toutes les mesures, la variété des accords contenue dans l'unité du concert."

§ 14.

Toutes les considérations que nous venons d'exposer sur les proportions du corps humain, nous les avons présentées aux lecteurs dans ses plus belles formes. Le corps humain offert à l'état de l'homme de la nature vous a donné un modèle dont l'extérieur agréable à la vue nous a permis d'en examiner toutes les parties avec une attention soutenue. Mais cette étude seule suffit-elle au praticien ? Non ; celui-ci n'a vu que le dehors ; il lui faut maintenant étudier l'intérieur du corps humain, et cette étude n'est pas la moins intéressante à connaître. Entrons donc dans le domaine du célèbre André Vésale, le créateur de l'anatomie humaine (1514-1564), qui, bravant les préventions de l'époque, fut un des premiers à disséquer des cadavres.

La dissection (du latin *dis*, particule disjonctive, et *secare*, couper), est l'opération qui consiste à diviser méthodiquement et à mettre à découvert les différentes parties du corps pour en étudier la disposition et la structure (*Anatomie générale* ou *descriptive*). Les instruments dont on fait usage pour disséquer sont des scalpels et des bistouris, des ciseaux, des marteaux, des pinces, des scies, des tenailles, etc. Disséquer (*d. secare*, découper), est donc l'action de diviser les différentes parties du corps organisé pour en connaître la structure. L'opération ainsi faite, toutes les chairs ayant disparu du corps, laissent à nu le *sujet* et celui-ci ne représente alors qu'une quantité d'os qu'on joint ensemble de manière à en former un nouveau corps ou carcasse qu'on appelle *squelette*. Ces mêmes os parfaitement nettoyés et blanchis sont réunis par des fils de fer ou de laiton qui les maintiennent en place tout en leur conservant leurs mouvements naturels.

Je ne vous ferai pas, chers lecteurs, le récit d'une salle de dissection ; vous pouvez facilement deviner " la gluante volupté de l'horrible." S'il vous est arrivé de mettre seulement le pied sur le seuil d'un amphithéâtre, je suis persuadé, que vous avez ressenti un certain frisson qui dénote une sorte de crainte ou de dégoût. Qu'il vous suffise de savoir que la première visite dans une salle de dissection a quelque chose de pénible et d'imposant à la fois. La vue de plusieurs étudiants

jeunes, sérieux, " demandant à la mort le secret de la vie " rappelle qu'ils deviendront plus tard de célèbres docteurs et " qu'ils auront à défendre la vie que Bichat appelle " cette lutte éternelle contre la mort."

Le squelette (du grec *skélétos*, aride, desséché, c'est-à-dire, *cadavre desséché*, dont il ne reste plus que les os) représente donc les formes générales du corps et celle de ses diverses parties. Tous les os qui entrent dans sa composition se rapportent à trois divisions principales : la tête, le tronc et les membres.

Le squelette de l'homme adulte se compose d'un très grand nombre d'os, doubles pour la plupart, et toujours symétriques. On y trouve environ 250 pièces :

24 vertèbres,	6 os dans les bras,
1 sternum,	16 os du carpe,
24 côtes,	10 os du métacarpe,
20 os du crâne et de l'oreille,	28 phalanges aux mains,
1 à la mâchoire inférieure,	2 fémurs,
13 os de la mâchoire supérieure et de la face,	2 rotules,
32 dents,	2 tibiais,
1 os hyoïde,	2 péronés,
1 os du bassin,	14 os du tarse,
2 clavicules,	10 os du métatarse,
2 omoplates,	28 phalanges aux pieds.

Le squelette des jeunes enfants présente un plus grand nombre d'os, parce qu'il y en a qui, à cette époque, sont divisés en plusieurs pièces, et qui, plus tard, se soudent intimement. Le squelette des femmes est plus petit et moins fortement constitué que celui des hommes ; il présente aussi des différences notables dans les os du bassin, qui sont plus étendus : ce qui donne aux aanches plus de saillie.

L'étude du squelette est utile aux peintres pour mieux comprendre les différents mouvements dont le corps est susceptible, et connaître ses véritables proportions. C'est de la connaissance des os et des deux premières couches des muscles que dépendent en grande partie la *pondération*, le *mouvement* et l'*expression*. Par cette raison, l'anatomie est une des bases positives de la peinture. L'étude de l'anatomie ne doit pas se borner à la connaissance de l'organisation de l'homme, mais elle doit s'étendre aussi à celle des animaux. Nous le répétons, l'étude la plus méthodique et la plus utile que l'artiste puisse faire à cet égard, est de bien observer et dessiner d'abord le *squelette* et l'*écorché* (voir le paragraphe suivant); de faire ensuite la comparaison raisonnée de ces objets avec

les belles figures antiques et modernes, et avec le modèle vivant. L'artiste acquiert ainsi la connaissance des ressorts et du jeu de la machine humaine, celle des effets les plus intéressants de ces ressorts, couverts du voile de la peau, qui en dérobe la vue et en adoucit les mouvements.

S'il répugne à l'étudiant de travailler dans un amphithéâtre, il peut faire une excellente étude sur les planches gravées d'ouvrages traitant de l'anatomie générale ; ce travail sera presque aussi profitable pour son art et aura l'effet de l'encourager dans les recherches multiples sur la matière.

§ 15.

L'*écorché* est un nom donné aux modèles en plâtre et aux dessins de figures dépouillées de la peau, et dont les muscles sont vus à découvert. L'étude de l'*écorché* est une des plus importantes pour les peintres et les sculpteurs. On cite surtout en ce genre les dessins gravés de Torcebat, de Salvage, de Gerdy, les plâtres de Hondon, le *Mercur* de Jean de Bologne et l'*Hercule* de Lelli.

Les anciens avaient trouvé une manière poétique de figurer leur écorché. Ils représentaient Marsyas dépouillé par le Scythe exécuteur des ordres d'Apollon. On voit un pareil Marsyas dans la villa Giustiniani.

Les célèbres peintres Ribéra, Zurbaran, Rubens, Murillo, les Carrache ont admirablement traité plusieurs sujets représentant des martyrs. Ribera, particulièrement, produisaient des effets saisissants. Des oppositions de clair-obscur un peu outrées, sujets souvent trop choisis pour montrer ses connaissances anatomiques, ou pour porter l'horreur ou l'effroi dans la pensée du spectateur, ont placé ce peintre sur un rang que nul autre n'a surpassé.

" La foule se pressait au salon de 1841 (musée du Louvre) devant la *Scène de l'Inquisition*, de M. Robert Fleury. En effet, ce malheureux, dont les pieds liés par des cepts tendaient leurs plantes aux flammes rouges d'un brasier qu'avaient des fantômes aux noires cagoules, devait impressionner fortement les esprits naïfs. M. Robert Fleury lui-même croyait avoir trouvé la suprême expression de l'horreur. S'il lisait l'étrange récit d'Edgard Poe, intitulé le *Pendule*, il verrait que le génie des Torguemada était bien autrement inventif en fait de supplices, et

eût laissé aux vulgaires chauffeurs ce grossier moyen de torture. Notre observation n'empêche pas le tableau d'être peint avec une ardeur sombre et une énergie farouche digne du sujet" (*Critiques* de M. Théophile Gautier.—Année 1855.)

Ce n'est guère qu'au temps d'Aristote que remonte l'origine des études anatomiques : l'embaumement des corps avait bien pu révéler plus anciennement aux Egyptiens quelques détails de la structure humaine, mais les préjugés s'opposaient à toute mutilation des cadavres, même de ceux de beaucoup d'animaux, et les notions en anatomie ne pouvaient pas être alors beaucoup plus étendues que celles des bouchers de nos jours.

Hippocrate lui-même se vit arrêté dans la voie de la chirurgie, faute de savoir la disposition des organes et des tissus. L'*ostéologie* (connaissance des os) seule était alors assez bien connue.

Hérophile et Erasistrate, de l'école d'Alexandrie, firent faire à l'anatomie un grand pas (IIe siècle avant J.-C.), et Galien (IIe siècle après J.-C.), le plus grand élève de cette école célèbre, peut être considéré comme le premier anatomiste de l'antiquité. Ce fut presque uniquement sur des singes que Galien étudia l'anatomie.

Pendant onze siècles, du IIIe au XIVe, l'anatomie et la physiologie, comme tant d'autres sciences, tombèrent dans l'oubli.

Enfin, vers 1315, Mondini fit à l'Université de Bologne la première dissection publique d'un corps humain. Malgré les conciles et les théologiens qui s'opposaient, à cette époque, à l'ouverture des cadavres humains, l'anatomie et la physiologie marchaient à grand pas, grâce aux travaux de Vésale de Bruxelles, le plus grand anatomiste de notre ère.

Depuis lors, Eustachi, Botal, Fallope, Varole, Bautim, Fabrice d'Acquapendente, Jugrassias et tant d'autres persistèrent dans leurs recherches jusqu'au XVIIe siècle où Harvey prouva la circulation du sang, déjà indiquée par Michel Servet. L'invention du microscope ouvrit alors aux études anatomiques un champ nouveau ; et vers la fin du XVIIIe siècle, pendant que Spallanzani s'illustrait en Italie, parut en France le célèbre Bichat, le créateur de l'anatomie générale.

Le résumé succinct que nous venons de rédiger sur les arts du dessin, renferme tous les renseignements que nous avons cru devoir mettre sous les yeux des personnes qui cultivent particulière-

ment cet art ; elles pourront maintenant recourir aux ouvrages spéciaux qui leur fourniront de plus amples informations que le cadre restreint de notre travail ne permettait pas de placer dans cette deuxième étude.

GUST. SMITH.

(A suivre.)

SCIENCE.

L'univers est l'ensemble de tout ce qui existe ; c'est un espace sans bornes dans lequel est disséminée une multitude innombrable de corps appelés *astres*. La terre, qui nous paraît si vaste, est un des plus petits de tous ces corps.

On peut diviser tous les astres en 2 classes :

1o. Ceux qui se meuvent autour du soleil ; et 2o. ceux qui sont fixes dans l'espace.

On peut encore les diviser :

1o. En astre lumineux [par eux-mêmes], et 2o. en astres opaques [éclairés par le soleil].

Enfin, on peut les classer de la manière suivante :

1. Les étoiles fixes ou soleils ;
2. Les planètes ou terres ;
3. Les satellites ou lunes ;
4. Les comètes, ou astres chevelus, ou astres errants.

Noms des Planètes ou Terres.

- | | |
|---|--|
| 1. Mercure, | } Planètes connues de toute antiquité. |
| 2. Vénus, | |
| 3. La Terre, | |
| 4. Mars, | |
| 5. Flore, découverte en 1847, par M. Hind. | |
| 6. Victoria (ou Cléo), en 1850, par M. Hind. | |
| 7. Vesta, en 1807, par M. Olbers. | |
| 8. Iris, en 1847, par M. Hind. | |
| 9. Métis, en 1848, par M. Graham. | |
| 10. Hébé, en 1847, par M. Hencke. | |
| 11. Parthénope, en 1850, par M. de Gasparis. | |
| 12. Astrée, en 1845, par M. Hencke. | |
| 13. Egérie, en 1850, par M. de Gasparis. | |
| 14. Irène, en 1851, par M. Hind. | |
| 15. Eunomia, en 1851, par M. de Gasparis. | |
| 16. Junon, en 1804, par M. Harding [à Brème]. | |
| 17. Cérés, en 1801, par M. Piazzi [à Palerme]. | |
| 18. Pallas, en 1802, par M. Olbers [à Brème]. | |
| 19. Hygie, en 1849, par M. de Gasparis. | |
| 20. Jupiter, | } Planètes connues de toute antiquité. |
| 21. Saturne, | |
| 22. Uranus, en 1781, par M. Herschell. | |
| 23. Neptune, en 1846, par M. Leverrier [à Paris], et par M. Galle [à Berlin]. | |

Des Satellites ou Lunes.

Cinq Planètes seulement sont accompagnées de satellites :

- | | |
|--|--|
| 1. La Terre, qui a 1 satellite [appelé <i>la Lune</i>]. | |
| 2. Jupiter, — 4 satellites. | |
| 3. Saturne, — 8 satellites [et un anneau lumineux.] | |
| 4. Uranus, — 6 satellites. | |
| 5. Neptune, — 2 satellites. | |

Total.....21 satellites.

Le 8e satellite de Saturne a été découvert en 1848 par M. Lassell [de Liverpool].

L'anneau lumineux de Saturne se compose de deux anneaux concentriques séparés par un petit intervalle.—M. Bond a reconnu [vers la fin de 1850], un troisième anneau inférieur aux deux autres et extrêmement faible.

Les deux satellites de Neptune ont été découverts [en 1846] par MM. Lassell et Bond.

LA FÊTE DIEU

Paroles de
S. BARRAGUEY.

Duo pour 2 voix égales

Musique de
F^{IC} BOISSIÈRE.

Moderato legato.

PIANO. *mf*

The piano introduction consists of two staves. The right hand plays a series of eighth notes in a descending sequence, while the left hand provides a steady accompaniment of eighth notes. The tempo is marked 'Moderato legato' and the dynamics are 'PIANO' with a mezzo-forte (*mf*) marking.

♩ RÉFRAIN.

Al - lons, de fleurs jonchons la voi - e. Enfants, en ce jour de bon - heur, Chantons, livrons-nous

Al - lons, de fleurs jonchons la voi - e. Enfants, en ce jour de bon - heur, Chantons, livrons-nous

The first system of the chorus features two vocal staves and a piano accompaniment. The lyrics are: 'Al - lons, de fleurs jonchons la voi - e. Enfants, en ce jour de bon - heur, Chantons, livrons-nous'. The music is in a 2/4 time signature and features a simple, rhythmic melody.

à la joi - e, Car c'est la fê - te du Seigneur! Allons, de fleurs jonchons la voi - e. Enfants, en

à la joi - e, Car c'est la fê - te du Seigneur! Allons, de fleurs jonchons la voi - e. Enfants, en

The second system continues the chorus with the lyrics: 'à la joi - e, Car c'est la fê - te du Seigneur! Allons, de fleurs jonchons la voi - e. Enfants, en'. The piano accompaniment includes dynamic markings such as *f* and *p*.

ce jour de bonheur, Chantons, li - vrons-nous à la joi - e, Car c'est la fê - te du Seigneur!

ce jour de bonheur, Chantons, li - vrons-nous à la joi - e, Car c'est la fê - te du Seigneur!

rall. molto.

The third system concludes the chorus with the lyrics: 'ce jour de bonheur, Chantons, li - vrons-nous à la joi - e, Car c'est la fê - te du Seigneur!'. The tempo is marked 'rall. molto.' (rallentando molto). The piano accompaniment features a more complex rhythmic pattern.

1^{re} PARTIE.

(1^{re} STROPHE) Du haut du ciel Dieu

nous contemple, Tout plein d'amour, il suit nos chants, Bientôt il va quitter son temple, Pour

2^{de} PARTIE. *legato.*

mieux bénir ci-tés et champs. Louons le Dieu de la na-tu-re, Qui daignant vivre parmi

nous, A sa plus chère créa-tu-re S'u-nit par les nœuds les plus doux.

riten.

riten. suvez.

2^e STROPHE

1^{re} Partie. 2^{de} Partie

legato. Tout est azur, tout est lumière, Le beau soleil de ses rayons Semble dorer l'humble chaumière, L'épi mûrit dans les sillons. Tout

semble adresser des louanges Au Dieu qui veut nous réajster, C'est un concert où tous les anges Aspirés de nous viennent chanter.

3^e STROPHE

1^{re} Partie. 2^{de} Partie

legato. Le soleil fuit, le Dieu du monde Va remonter sur son autel; Pour nous, d'amour son cœur abonde, Nous le verrons un jour au ciel. En

-fermés, de ce jour d'été, grasse, Gardons, gardons le souve-nir, Pour vous, il sera sans tristesse, Sans nul regret dans l'a-ve-nir.



LE FOYER DOMESTIQUE.

Ottawa, 1er Octobre, 1876.

A NOS LECTEURS.

Nous prenons aujourd'hui la responsabilité de Rédacteur-en-chef du *Foyer Domestique*, heureux de pouvoir apporter notre faible concours à une REVUE dont le but est d'unir nos compatriotes dans une même pensée : servir la Religion et la Patrie.

La Religion a fait le Canada français ce qu'il est ; c'est grâce à son égide tutélaire que nous pouvons lire encore avec orgueil, sur notre drapeau : "*Nos Institutions, Notre Langue et Nos Lois.*"

En feuilletant les pages de notre histoire, nous y verrons la Religion présider à toutes les phases de notre pays. C'est pour étendre le royaume du Christ que le chevaleresque FRANÇOIS Ier envoie Jacques-Cartier à la découverte de nouvelles terres.

C'est le jour de la Pentecôte, 1534, que le noble Malouin, après avoir reçu avec son équipage la Sainte Communion dans l'Eglise de Saint-Malo, et la bénédiction de l'Evêque, lève l'ancre pour le Nouveau-Monde.

En abordant ce pays sauvage, le premier soin du hardi marin est d'arborer l'Étendard de la Croix sur le promontoire de Gaspé, afin d'en prendre possession au nom de la Foi Catholique.

Un peu plus tard, en 1608, Samuel de Champlain, le fondateur de Québec, faisait retentir les rives du grand fleuve de ces paroles sublimes : "le salut d'une âme vaut mieux que la conquête des empires."

Après que le sang des martyrs aura cimenté la Foi, et, comme dit Châteaubriand, "réchauffé les sillons glacés de la Nouvelle-France," alors apparaîtra cette grande figure du 1er évêque de notre pays, François Laval de Montmorency, l'illus-

tre fondateur du Séminaire de Québec.

A la Conquête, en 1759, la plus grande partie de la classe aisée et instruite quittera le Canada pour retourner dans la belle France, mais l'arbre de la Foi y demeurera ; le clergé, resté fidèle à son poste, groupera autour de cet étendard sacré de la Foi les colons des rives du Saint-Laurent et, protégés, guidés par ce *Labarum* toujours victorieux, ils lutteront, comme une seule phalange, pour conserver ce que nous avons de plus cher.

En vain l'oligarchie saxonne voudra anéantir la race française en Amérique, en vain cent peuples étrangers voudront s'emparer du sol, en vain Durham et ses pareils prendront toutes les mesures pour nous rendre esclaves dans notre propre pays, le Clergé sera sur la brèche ; la voix des Plessis et de tant d'illustres prélats, dominera les cris de rage des persécuteurs. Nous vivrons Canadiens-français, nous parlerons toujours la langue de Cartier, de Champlain ; nous nous prosterneront devant les mêmes autels que nos pères de l'antique Bretagne et de la Normandie.

De 70,000 âmes que nous étions au temps de la Conquête, nous sommes maintenant plus d'un million d'âmes. Aujourd'hui debout au centre de la Confédération, montrons-nous digne du passé, groupons-nous toujours autour du même étendard ; là, et là seul, est le secret des victoires de l'avenir.

Compatriotes, soyons unis comme des frères ; cessons de nous déchirer dans ces luttes fratricides qui usent nos jours et réjouissent nos ennemis ; soyons ce que nos pères ont été, des enfants dévoués de la sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine. Écoutons avec docilité la voix de l'épiscopat canadien, qui n'est que l'écho de la grande voix de Rome ; serrons nos rangs autour de nos Pasteurs, ce sera le moyen de servir efficacement notre patrie, de soutenir le glorieux passé de notre histoire et d'assurer à la race canadienne française la prepondérance sur les rives du Saint Laurent.

Tel est aussi le noble but du *Foyer Domestique*, qui n'est pas consacré à une

section particulière du pays seulement, mais demande à s'asseoir au foyer de toutes les Familles françaises, canadiennes et acadiennes, de la Puissance du Canada et des Etats-Unis; à encourager la jeunesse studieuse, à contribuer en un mot à l'exaltation de la Foi Catholique et au bonheur de notre Patrie.

Nous comptons donc sur le cordial appui, le concours généreux et éclairé de tous, afin de faire le plus de bien possible. Nous comptons sur le zèle d'un chacun pour travailler à la diffusion du *Foyer* dans toutes les familles qui parlent la langue française. Plus le nombre de nos abonnés sera considérable, plus aussi il nous sera possible d'améliorer, d'augmenter notre Revue.

Nous avons déjà un bon nombre de Collaborateurs dévoués, et sans lesquels nous n'aurions jamais voulu assumer la responsabilité qui pèse sur nos faibles épaules; nous serons toujours heureux de recevoir des correspondances, compte-rendus de fêtes, et comme aussi les conseils que la bienveillance voudra bien nous donner. Nous nous ferons un devoir de publier les mandements, circulaires publiques de NN. SS. les Evêques de la Province de Québec, afin que le *Foyer* soit comme le répertoire du clergé et des fidèles; en conséquence nous serons très honoré de recevoir des secrétariats des évêchés une copie des documents qui sont destinés à la publicité.

Dévoués et soumis aux Evêques de notre Province, gardiens de la Foi et de la Morale, sentinelles avancées de la maison d'Israël, nous déclarons que leurs désirs seront toujours pour nous des ordres.

L'Abbé E. GUILMET.

CHRONIQUE AMÉRICAINE.

(Correspondance particulière du *Foyer Domestique*.)

Un proverbe que vous devez connaître, dit: "qui paie ses dettes s'enrichit!" Ça ne ressemble pas mal à un paradoxe, mais le vrai est souvent invraisemblable!—Quoiqu'il en soit, nous devons le croire, puisque c'est la sagesse des nations qui nous l'enseigne.

Aussi, est-ce pour cela que je commencerai par payer à *l'illustrated Weekly* la dette que nous avons contractée vis-à-vis de lui, comme Français et comme résidant sur cette terre, à raison de l'article qu'il a publié le mois dernier.

Dans cet article, qui a joui des honneurs de la reproduction, le Rédacteur compare le système des Espagnols, celui des Français et celui des Américains à l'égard des Indiens!—Naturellement, l'admiration mutuelle, qui est érigée en principe ou en véritable culte, ici, lui conseille de donner l'avantage au système de ses nationaux; je n'y verrais rien à dire, ou plus exactement, je n'en dirais rien s'il n'essayait de grandir les *siens* en se hissant sur les *nôtres*! En effet, après avoir dit que de tous les peuples les Français sont les plus sympathiques aux Sauvages, il parle de la Louisiane et du Canada, et se demande quels résultats nous avons obtenus en jouant du violon, en dansant et en étalant les pompes de notre culte devant eux?—"En deux ans, s'écrie cet homme *pratique*, les Américains ont plus fait que les Français dans le cours d'un demi-siècle!"

La place nous manque pour entrer dans les détails, nous nous contenterons de dire: que nous avons fondé le Canada, la Louisiane, l'Indiana; le Mississipi, l'Illinois, l'Alabama, le Maine, le Missouri, l'Arkansas, le Michigan et le Wisconsin; sauvé le Maryland de sa ruine, comme colonie; construit une ligne de Forts du Canada à la Nouvelle Orléans; exploré l'intérieur quand aucun autre peuple n'osait s'éloigner du littoral de l'Atlantique; que le père Marquette, La Salle et dix autres, mais tous Français, ont reconnu les fleuves de leurs sources à leur embouchure; que nous avons fondé le commerce des fourrures, et que les *couveurs des bois*, si poétiquement chantés par Irving, ont prouvé plus de courage, plus d'initiative et plus de stoïcisme dans le malheur qu'aucuns hommes d'aucune autre nation! Peut-être entreprirent-ils leurs prodigieuses expéditions avec un violon sous le bras, bien que cela paraisse peu probable, mais il est certain qu'ils firent plus que personne pour la civilisation et la colonisation de ce pays!—Nous dansions!... Mon Dieu, nous avons fait danser les autres si souvent, qu'on peut bien nous pardonner d'avoir dansé quelques fois, pour nous mêmes! Nous jouions du violon! mais la musique adoucit les mœurs, et c'est peut-être pour cela que nous avons été si souvent juste et bons pour les peaux-rouges, quand tous les autres n'ont été qu'injustes et cruels! Puis, nous avions la tradition: A Lérída, qu'on disait imprenable, nous sommes montés à l'assaut, précédés de vingt-quatre violons! D'ailleurs pourquoi nous reprocher ce qu'on subit sans plaintes des Allemands; quand Vieux-Temps remplit une salle d'une harmonie si suave et si douce qu'elle fait penser aux concerts d'en-haut, on entendrait voler un foulard, tant le silence est profond! quand au contraire, on exécute

de la musique de Wagner, si Krupp essaie un nouveau canon dans les environs on voit des gens dire à leur voisin : que Dieu vous bénisse, ou, à vos souhaits ! et d'autres, prenant la salve d'artillerie pour un simple point d'orgue, applaudissent et admirent. Il y a évidemment une grande partialité à nous reprocher le violon quand on tolère si complaisamment le trombone !...

Quant aux pompes du culte, elles développent en nous un sentiment que nous sommes probablement seuls susceptibles d'éprouver, puisqu'on nous le reproche ! mais qui nous paraît bon, parce qu'il exalte notre Foi, et jette notre âme dans une espèce d'extase qui, certainement, la rapproche de Dieu. Mais dans le cas même, où ces solennités n'auraient eu d'autre objet que de frapper l'imagination des Indiens, de les prendre par les yeux, si l'on peut s'exprimer ainsi, cela valait mieux que de les prendre par la gorge !—Pour en finir avec cet article qui ne se recommande à l'attention que par son injustice et la barbarie de ses conclusions, je dirai : Si peut être vrai qu'en deux ans des Américains aient pu faire plus que les Français dans le cours d'un demi-siècle, il faut l'attribuer à la différence des temps, aux facilités de transport, à la connaissance qu'on nous doit de territoires qui n'ont cessé de recevoir des colons depuis que nos nationaux les ont explorés, enfin, je le reconnais, sans regretter qu'il en soit ainsi, à la différence des moyens employés pour fonder des villes, créer des établissements et se débarrasser de voisins gênants. Mais il serait peut-être plus sage, de la part des artisans de ce nouveau système, de laisser cette question dans l'ombre, plus humaine de ne pas promener la lumière sur des blessures hideuses, et enfin, plus habile de ne pas établir de parallèle entre ceux qui ont joué du violon et ceux qui jouent du *rytle* !

* * *

La description d'une solennité aussi ton chante que grande se place naturellement à la suite de ce que je viens de dire.—Le 27 du mois dernier l'on a fêté ici le centième anniversaire de l'édification de la cathédrale de St. Louis.

Vous savez sans doute que les premiers établissements fondés dans le Missouri le furent par des Canadiens qui s'établirent en 1763, après la cession de leur pays à l'Angleterre, à Ste. Geneviève et à la Nouvelle Bourbon ; d'autres établissements avaient été créés un peu avant, sur la rive opposée du Mississippi, c'étaient également des Canadiens qui les habitaient.—En 1761, une Compagnie de marchands, formée sous la raison sociale : Laclède, Maxan et Cie., vint de la Nouvelle-Orléans et s'installa sur l'emplacement actuel de St. Louis ; deux ans plus tard on publia le traité secret intervenu entre la France et l'Espagne en 1762, par lequel la première céda à la seconde l'immense territoire qui s'appelait alors la Louisiane ; les habitants que leur attachement à

la mère-patrie avait déterminé à quitter le Canada, préférant le gouvernement de l'Espagne à celui de l'Angleterre, passèrent de la rive orientale sur la rive occidentale du fleuve, mais en quittant leurs anciens établissements, ils ne purent emmener leur prêtres que les ordres de l'évêque de Québec tenaient à Chahokia ; mais celui-ci venait en canot, aussi souvent qu'il le pouvait, visiter les nouveaux colons du Missouri actuel. Les baptêmes et les mariages s'accomplissaient sous une tente, la messe se disait sous les arbres ; et l'imagination ne peut rien se représenter qui offre un spectacle plus grandiose que celui de cet apôtre, élevant vers le ciel l'hostie consacrée ou le calice d'or, priant son Dieu, debout sous les grands chênes qui semblaient supporter la coupole bleue d'un immense sanctuaire ; puis, étendant sa main bénissante sur ces pauvres fidèles que leur Foi prosternerait, et qui menacés par tant de dangers, si loin de la Patrie de leurs pères, priaient avec ferveur, tandis que les repiles rampent autour d'eux, dans tous les halliers, que les faunes de la forêt les regardent d'un œil inquiet, et que plus loin, des groupes d'Indiens, silencieux et pensifs, assistent au divin sacrifice.

L'homme de Dieu qui apportait le pain de vie à ces chrétiens isolés, et comme perdus dans l'immensité des bois, était l'abbé Meurin.

Une vieille femme m'a raconté une pieuse coutume, qu'elle tenait elle-même de l'une des premières habitantes du pays : Quand les Blancs et les Indiens partaient pour chasser ou pour traîner en remontant le fleuve, les canots se réunissaient au pied de la maison qu'elle habitait, puis à un signal du chef de l'expédition, toutes les embarcations quittaient le bord et gagnaient le milieu du Mississippi, puis on partait, les blancs en chantant les litanies et les Indiens en invoquant leur Manitou et en répandant des grains de maïs dans le fleuve, comme une offrande au Grand-Esprit, afin qu'il bénît leur entreprise.

En 1770, le Missouri fut compris dans la mission de la Nouvelle-Orléans, qui dépendait elle-même du diocèse de Cuba, et en 1774 on commença la construction de l'église, qui fut terminée en 1776, et consacrée le 27 Août. C'est le centenaire de cette fête qui vient d'être célébré.—Originellement, elle avait soixante pieds de long sur trente de large, et elle était construite en bois. En 1818, M. l'évêque Dulbourg, évêque de la Nouvelle-Orléans, transporta son siège à St. Louis où il arriva accompagné de plusieurs prêtres Français et Italiens ; quatre ans plus tard, la vieille chapelle qui tombait en ruines fut remplacée par l'église actuelle ; monument assez modeste, si on le compare aux grandes basiliques du vieux monde mais qui dut sembler un édifice magnifique aux hommes simple et pieux qui l'élevèrent. Depuis que St. Louis a pris les proportions de l'une des plus grandes villes de l'Union, un grand nombre de temples de toutes les croyances, et même plusieurs églises catholiques plus

monumentales, plus grandes et plus somptueuses, ont dressé leurs clochers élégants bien au-dessus de celui de la cathédrale, mais rien n'a pu et rien ne pourra lui retirer l'aspect recueilli et le caractère vénérable qu'elle doit à son âge; non plus, que le sentiment de reconnaissance et de respect qu'elle doit inspirer, car c'est à l'ombre de ses murs que se sont élevés les couvents des Sœurs de Charité, des Sœurs des Pauvres, l'Hôpital des sœurs, le premier Asile pour les orphelins qui ait été fondé dans ce pays, deux Collèges pour les jeunes gens et trois Pensionnats pour les jeunes filles. Aussi, le 27 Août, l'affluence était-elle considérable dans le vieux temple qu'on avait paré aussi somptueusement que possible. Une messe de Giorza fut chantée par un chœur de vingt-cinq personnes, accompagné par un orchestre de vingt-cinq exécutants. Les solos et les duos qui furent nombreux, un trio et un quartette, furent chantés d'une façon véritablement remarquable; après la bénédiction, le *Te Deum* de Haydn chanté par tout le chœur, accompagné par l'orgue et tout l'orchestre, fut exprimé d'une façon saisissante et tout à fait digne du Maître; puis, la vieille église fut rendue à son recueillement et à son silence, laissée à ses méditations après ses noces d'or!..

La fête dont je viens de parler fut en quel que sorte une fête de famille. Les catholiques seuls étaient appelés à prendre part à cette agappe fraternelle des fils de l'Église, aussi, quelque grande et poétique qu'elle fut, passa-t-elle sans bruit, presque inaperçue; il en fut autrement d'un vote dont je vous entretiendrai, bien qu'il n'intéresse qu'une ville, parce qu'il peut servir de baromètre pour peser le sens politique du peuple, quand on livre à son appréciation des questions d'économie, d'administration ou d'édilité d'un certain ordre.—Quand je dis: "le peuple," je suppose que personne ne s'offensera? parce que par ce nom, j'entends vous et moi, tous les citoyens qui n'appartiennent pas aux affaires, et qui n'ont pas par conséquent les connaissances et la compétence nécessaires pour juger et décider dans des questions d'administration assez compliquées; ça ne prouve pas que nous soyons des bêtes, ça prouve seulement que nous ne connaissons pas ces matières; et nous ne devenons des imbécilles, que lorsque nous ne voulons nous en mêler n'y entendant rien....

Lors de la récente révision de la Constitution du Missouri, la séparation de la ville et du comté de St. Louis, qui sont confondus aujourd'hui, et la création d'une charte urbaine, furent mises en question. Mais l'assemblée qui accomplissait le travail constitutionnel n'avait pas qualité pour régler ces deux affaires, c'est pourquoi elle nomma une commission de treize membres pour les examiner, faire un rapport et présenter des conclusions qui seraient ensuite soumises au peuple qui les approuverait ou les rejeterait. Cette commission était composée de treize hommes capables, ce qui est remarquable,

car ils étaient treize ai-je dit, et Piron exprima un jour son regret de ne pouvoir entrer à l'Académie Française, parce qu'ils étaient là quarante qui avaient de l'esprit comme quatre, ce qui l'éliminait nécessairement!...

Donc, ils étaient treize ici, qui avaient plus d'esprit qu'à l'Académie, aussi décidèrent-ils qu'il y avait lieu de séparer la Ville du Comté;—Que nul fonctionnaire ne toucherait d'appointements supérieurs à cinq mille dollars;—que pour devenir conseiller municipal il faudrait être propriétaire et payer des taxes;—que les jours d'élection il serait interdit aux agents et aux courtiers des politiciens de toutes couleurs d'assiéger la porte du Ward, et qu'ils ne pourraient stationner qu'à 150 yards au moins du bureau; mais, que chaque parti aurait le droit d'avoir un délégué auprès de l'urne électorale; vous savez qu'on dit l'urne par euphémie toute pure, car c'est souvent une boîte à cigares qui reçoit les bulletins; enfin, ils voulaient, obéissant en cela à une pensée aussi intelligente que politique, que le nombre des Wards fut élevé de 12 à 28, que chaque Ward fournit un représentant au Conseil, et que dix autres membres, élus par la ville entière et non plus par Ward, formaient une sorte de Chambre haute. L'objet de cette dernière disposition était de rendre le Conseil accessible à un homme, quelquefois notoirement capable et connu qu'un politicien de quartier aurait cependant pu battre dans son Ward.—Or, pour bien juger la question, il faut savoir que l'office de collecteur rapporte quelque chose comme \$60,000 au titulaire; celui de shérif de 25 à 30,000 dollars; celui de recorder, de 60 à 80,000 dollars par an; qu'il y a deux marshals, deux cours de circuit, une foule de clercs, de commis et d'agents qui font double emploi; en outre, quand un propriétaire veut bâtir une maison ou un bloc dans le voisinage de la ville, mais pas dans l'enceinte actuelle, il soumet ses plans à la cour de circuit du Comté, qui les approuve toujours, n'ayant aucun motif pour les critiquer, puisqu'il s'agit d'une construction élevée au milieu d'un champ; mais quand la ville, qui s'agrandit avec une rapidité surprenante, arrive à l'une de ces maisons, rurale il y a un an mais urbaine aujourd'hui, il se trouve que son orientation et sa direction ne sont pas du tout en rapport avec le plan général de la ville! Il y avait donc un intérêt évident et un profit considérable à séparer la Ville du Comté, à déterminer leur juridiction respective; à supprimer les officiers inutiles et à déterminer le montant des appointements de ceux qui seraient maintenus.—Mais s'ils ont fait preuve de sens, les commissaires ont absolument manqué d'habileté, car ils ont proclamé que ceux qui payaient l'impôt étaient ceux qui avaient le droit d'en fixer l'emploi; ce qui n'est pas égalitaire.—Eloigner de l'urne électorale les courtiers, les politiciens, c'était sage mais c'était attentatoire à la liberté individuelle, si chère aux citoyens!—Augmenter le nombre des Wards

c'était introduire plus d'ennemis dans la place, gardée aujourd'hui par le parti qui l'a emporté aux dernières élections : aussi, pour toutes ces raisons et pour beaucoup d'autres encore pires, la charte et la séparation furent repoussées comme un seul homme !

La Ville et le Comté ayant le même intérêt à adopter les conclusions de la Commission, vous vous demanderez peut-être pourquoi le peuple-roi les a rejetées, car on n'est pas stupide à ce point, sans une raison quelconque. Effectivement il en est une ; elle est mauvaise, mais enfin c'est une raison ! On avait affiché : Déliez-vous des riches !!! Ça ne voulait rien dire, et c'est pour cela que ça a réussi, parce que rien n'est plus redoutable que l'inconnu ?—(Quoiqu'il en soit de l'ineptie des votants et du génie des autres il m'est venu une idée pendant que je regardais leur affiche : je me suis dit que si je faisais la guerre aux Indiens je ne ferais suivre d'un grand convoi de whisky et que je m'arrangerais pour le faire prendre par les ennemis ; quelques heures après je viendrais les ramasser, et la guerre serait finie ! Car ils sont tous les mêmes ! qu'ils soient blancs, rouges ou noirs, jetez un aliment à leurs passions, à leur vanité ou à leur haine, et la farce sera jouée.—Je ne comprends pas que dans une armée qui compte tant de généraux, et un officier pour six soldats, d'après les statistiques, personne n'ait eu cette idée ?

Maintenant, parlons un peu des Cobbités ! Vous vous demandez ce que c'est que les Cobbités ? Je vais vous l'expliquer, ou plutôt vous le raconter, parce que le *Cobbitisme* ne s'explique pas !

La secte des Cobbités est l'une des nombreuses sectes religieuses qui fleurissent dans ce pays. Leur doctrine semble inspirée de celle de Brigham-Young pour la morale, mais à cet égard elle est encore perfectionnée ; elle tient des habitudes du crocodile dans ses relations avec les petits enfants, et des instincts du tigre dans ses rapports avec l'homme. La nature de leurs méditations ou les crimes qu'ils commettent semblent les pousser à vivre dans les gorges des montagnes hantées par les ours ou dans les rochers où fourmillent les reptiles. C'est pour cela qu'on les trouve établis dans un ravin d'aspect sauvage, nommé Gum-Spring, à deux milles et demi de Searcey, chef-lieu de *White County*, en Arkansas. Leur maître et leur fondateur est un vieillard du nom de Cobb, qui prétend être Jésus Christ, et montre à l'appui de ses déclarations les plaies qui ont mutilé ses mains. Il gouverne son horrible troupeau non pas avec une houlette mais avec une verge de fer ; et ce régime lui a réussi jusqu'à présent car aucun de ses disciples ne doute de sa divinité, et jamais despote ne fut obéi avec plus de déférence et plus d'empressement que ce vieil imposteur.—L'année dernière cet homme vénérable était établi dans le Michigan,

mais plusieurs enfants étant disparus, on le soupçonna d'en avoir fait de petits anges, et lui, pour éviter des explications que le jury n'aurait peut-être pas appréciées à leur juste valeur, quitta l'État où il était incompris et vint se fixer dans le sud du Missouri. Ici comme là, il fut bientôt assez mal famé, et trouva prudent de se choisir une Thébàide dans les montagnes de l'Arkansas, où il se fit en peu de temps d'assez nombreux prosélytes.—Les mystères ou les incantations du nouveau culte s'accomplissaient dans une vieille maison de loges, près de Gum-Spring, sur la route de Searcey, à *Little-Block*. La curiosité des passants ayant été éveillée depuis quelque temps par les bruits étranges qu'on entendait dans cette mesure, deux citoyens du comté, MM. Blake et Humphreys, résolurent de la visiter. Le 29 du mois dernier ils montèrent en buggy et se rendirent à Gum-Spring ; lorsqu'ils y arrivèrent ils rencontrèrent un certain Dover qui leur dit faire partie du peuple de Dieu, et qui les invita à entrer dans le modeste temple, où, leur assura-t-il, le Seigneur était visible. Les deux voyageurs descendirent de leur voiture pour se rendre à l'invitation de Dover, mais ils furent soudainement assaillis, l'un par quatre hommes et l'autre par quatre femmes, M. Blake fut assez heureux pour échapper à ses agresseurs, il sauta dans le buggy et s'éloigna rapidement ; mais à quelque distance, à une centaine de yards environ, il se retourna pour voir ce qu'il advenait de son compagnon, celui-ci était dans ce moment entouré d'hommes qui dépêchaient son corps avec de grands couteaux, gesticulaient et semblaient prier ou invoquer le ciel. Saisi d'horreur à ce spectacle, M. Blake détela, sauta à cheval et courut à Searcey pour y donner l'alarme et demander du secours. Plusieurs habitants s'armèrent à la hâte et se rendirent à Gum-Spring où les attendait une scène aussi horrible que grotesque.

Les Cobbités avaient coupé la tête à M. Humphreys et l'avaient placée sur un piquet de fer. Un jeune homme qui passait à cheval reçut l'ordre de descendre de sa monture et de saluer trois fois la tête du malheureux Humphreys, puis ils lui ordonnèrent de s'éloigner au galop, sans quoi, lui dirent-ils, la terre allait s'entr'ouvrir et l'engloutir. Quelques minutes plus tard, M. Blake arriva avec son escorte ; il reconnut Dover au milieu des autres cobbités et lui cria de venir lui parler ; mais Dover qui accomplissait dans ce moment certains exercices religieux, au lieu de lui répondre, prenait de temps à autre la tête par les cheveux, la balançait une minute puis la replaçait sur le poteau ; enfin il parut s'apercevoir de la présence des gens de Searcey et leur intima l'ordre de s'éloigner, en leur faisant des gestes menaçants. Et comme les autres ne lui obéirent pas, les Cobbités se mirent tous à marmotter des prières inintel ligibles avec une volubilité surprenante ; puis, tout à coup, sur un signe de Dover, ils

s'élançèrent contre les citoyens qui les reçurent par une décharge de *revolvers* qui en tua deux et en blessa un troisième. Les autres, c'est-à-dire quatre hommes, quatre femmes et deux enfants, furent ensuite pris et conduits en prison. Tout le long du chemin ils ne cessèrent de parler de Cobb-Jesus, assurant qu'il viendrait les délivrer. A leur arrivée au village, le peuple se rassembla et ils faillirent être lynchés. Cependant plusieurs détachements de citoyens partirent pour Gum-Spring et pour explorer les environs ; quelques-uns restèrent de garde auprès des hommes tués, et d'autres arrêtaient une voiture dans laquelle étaient deux hommes, deux femmes et trois enfants qui se rendaient à l'église ; ils furent conduits à Searcy et écroués comme les autres.

Le lendemain,—ici ça devient drôle !—une enquête fut tenue à la suite de laquelle tous les prisonniers ont été relaxés et sont retournés à Gum-Spring. Leur élargissement fut ordonné par le juge, parce que ce... *magistrat*, je demande bien pardon aux autres, qui le sont, d'appeler cette triple brute de ce nom respectable, mais je ne sais comment l'intituler autrement !..... parce que ce magistrat, disais-je donc, les considéra comme ayant agi sous l'influence d'une élévation religieuse qui les rend irresponsables de leurs actes !!! Mais les panthères, non plus, n'ont pas conscience de ce qu'elles font, pourquoi les met-on en cage ?..... C'est peut-être parce qu'elles ne sont pas Cobbites ? En vérité, je vous le dis, en lisant cela j'ai regretté feu Dioclétien, et même M. de Bismark !.....

Vous ayant prévenus que j'irais souvent du *coq* à l'*âne*, j'ai le droit de passer de Cobb à Jimmy Weeden, c'est-à-dire du tigre au dogue. Je serai court autant que je le pourrai, parce que son histoire n'est pas non plus très... le mot me manque ! disons "*catholique*," car elle l'est effectivement peu !—Jimmy Weeden est anglais, et boxeur ; il y a comme ça des gens qui assument un tas de gloire ! Son adversaire, Willy Walker, n'était qu'Allemand ; je dis "n'était" parce qu'il ne l'est plus. Non, parce qu'il a fini par en avoir honte et par se faire naturaliser autre chose, mais tout simplement parce que dans un *prize fight* qui a eu lieu près Pennsville, dans le New-Jersey, Jimmy l'a assommé à coups de poing. L'assistance qui avait été amenée de Philadelphie sur le lieu du combat par un steamer et une petite barque, était fort nombreuse, mais pas choisie ! Elle se composait, aient les journaux, de voleurs, de quelques fonctionnaires, de boxeurs, d'un certain nombre de politiciens éminents, mais *déguisés* (attention délicate mais superflue pourquoi se déguiser ?), enfin de *roughs* de la plus basse catégorie. A raison des paris engagés et de la qualité de l'assistance le combat fut opiniâtre, c'est-à-dire horrible ! il dura de 6 h. 55 à 8 heures et demie, et il y eut soixante-seize reprises avant que Walker ne tombât pour la dernière fois.—Après la troisième reprise, un shérif accompagné de quel-

ques aides arriva sur le terrain, mais il fut accueilli par une telle salve de cris, de vociférations et de menaces qu'il battit prudemment en retraite.

Après son départ, la lutte recommença et se continua jusqu'à ce que Walker, ayant perdu connaissance, ses parrains renoncassent à le faire revenir de son évanouissement. Ce fut alors seulement qu'ils reconurent la défaite de leur champion, en jetant l'éponge avec laquelle ces mains infâmes avaient essuyé son sang et sa dernière sueur.

Le spectacle étant fini, toute la bande, jurant et se querellant, traversa le village, dont les habitants épouvantés s'étaient barricadés dans leurs maisons. Mais à l'embarcadère, la foule trouva que le shérif et ses aides avaient pris possession du steamer et de la barque. En présence de cette atteinte grave portée à la Majesté du peuple, nos excursionnistes tirèrent leurs couteaux et leurs revolvers, et le shérif, qui n'a pas dépensé son argent pour son élection, en vue du martyr, continua de trouver sage de battre en retraite. Aussitôt les voleurs, les *roughs*, les *bruisers* et les *sportsmen* s'embarquèrent et prirent le large.—Quand il les vit à bonne portée, le shérif et ses aides lui envoyèrent une décharge générale de leurs revolvers et se cachèrent derrière une maison pour se soustraire aux inconvenients d'une riposte, qui ne se fit effectivement pas attendre. On dit que deux ou trois individus ont été blessés par la décharge du shérif et de ses hommes. Le cadavre de Rilly Walker a été trouvé sur le *warf* de Greenwick.—Point où il avait été apporté on ne sait ni comment, ni par qui. La police l'a porté au domicile de son père, dans *South second Street*.

Je crois superflu de vous donner mes appréciations, car vous pensez comme moi que les fonctionnaires et les politiciens qui étaient là, mériteraient d'être jugés et condamnés aux travaux forcés ; car en pareil cas le témoin devient un complice ! que Jimmy devrait être pendu et le shérif destitué de ses fonctions pour n'avoir pas rempli les devoirs de sa charge ; en effet, le péril encouru ou à encourir ne peut rien excuser ; on est magistrat, c'est-à-dire l'incarnation stoïque et inflexible de la loi ; ou bien, on compte avec sa vie, ses sympathies, ses antipathies sa peur, et dans ce dernier cas on est incapable et indigne d'exercer la justice ; et après sa destitution, il devrait être jugé et condamné pour tentative de meurtre, parce que la loi ne se venge pas, elle punit ! or, puisqu'il avait renoncé à les arrêter, puisqu'il ne pouvait plus le faire, les criminels qu'ils devaient appréhender étant alors embarqués et déjà loin du bord, les coups de pistolets qu'il a tirés ou ordonnés ne sont plus qu'une tentative d'assassinat. Autre chose eût été de brûler la cervelle à Jimmy et même à dix autres, en voyant qu'ils ne pouvaient pas les arrêter, parce qu'en le faisant il aurait héroïquement affirmé ce prin-

cipe : " que force doit rester à la loi ! " Mais, que voulez-vous ! cet homme est de son temps.....

Pour en finir avec cette horrible histoire, je vous dirai que Jimmy Weeden, qui était d'abord parvenu à s'échapper, a été arrêté à New-York avec Richard Goodwin, son entraîneur ; Sam Collyer, l'entraîneur de feu Billy Walker et Lawrence Simmons, le pilote du steamer qui les avait transportés dans le New-Jersey, ont aussi été pris et jetés en prison ; mais Weeden semble plein de confiance dans la bonté de sa cause, et il dit, avec beaucoup de calme, que si Billy est mort c'est la faute de ses amis qui l'ont laissé pendant deux heures au plein soleil. Son avocat pourra encore dire en sa faveur que l'infortuné Billy a été soigné par deux médecins de Philadelphie : ce qui ne peut manquer d'influencer un peu le jury, bien que l'académie qui a délivré un diplôme de docteur à un enfant de deux ans, soit fermée depuis quatre ou cinq ans, mais il en reste encore une ? et j'ai entendu dire que c'était encore trop !

Mais, laissons là toutes ces misères, et portons nos regards ailleurs, sur un spectacle plus consolant ! Madame *Amanda Smith*, une lady d'un noir d'ébène, prêche dans le Delaware avec un succès peu flatteur pour les ministres méthodistes de cet Etat. Cette enfant de *Lauzibar* me rappelle l'aventure d'une charmante fille, aussi spirituelle qu'elle était jolie et..... inconséquente, qui entra un jour dans un temple méthodiste de St. Louis ; elle se fourvoya là-dedans comme le pauvre *Humphreys* chez les *Coblites* ; pour voir ! — Vous savez que dans cette secte, chacun parle, gesticule, se démène, prophétise, même quand l'inspiration l'empoigne. Elle se sentit prise d'un fou rire, et par respect pour l'assemblée ou par un sentiment de convenance facile à comprendre, elle se cacha le visage ; mais ses voisins remarquant les mouvements brusques que provoquait son hilarité contenue, se méprirent sur la cause qui les occasionnait, et l'invitèrent à parler, comme elle s'y refusait avec acharnement toute la congrégation lui cria : Vous êtes inspirée, parlez ! parlez ! La peur la prit, et elle se mit à pleurer. Bref ! elle finit par s'échapper, et je suppose, ou plutôt je sais, car c'est sa sœur qui m'a raconté son aventure, que depuis ce temps elle n'est plus entrée dans l'un de ces temples où *Amanda Smith* a tant de succès. — S'il est doux, consolant, comme je le disais en commençant, et surtout bien touchant, de voir des blancs et des blanches écouter avec autant de ferveur que de componction une négresse qui prêche encore mieux qu'un ministre méthodiste, il ne faut pourtant pas croire qu'ils sont tous devenus des prédicants pleins de mansuétude et d'unction ! Au *camp-meeting* qui vient de se tenir dans le bois de *Gifford*, près de *Pennington* (New-Jersey), un nègre du nom de *William*

Perrine, en dissidence avec un blanc, nommé *Alfred Drake*, sur certain point de doctrine assez obscure, n'a pas trouvé d'argument plus victorieux, que de lui donner deux coups de couteaux, dont *Drake* est mort.

Ce mot de " mort," que j'ai eu l'ennui d'écrire si souvent dans cette chronique..... funèbre, me rappelle qu'il y a trois jours j'ai vu partir un homme à la station de police ; il n'était pas définitivement mort, il n'était qu'ivre-mort. Il n'avait pas l'apparence d'un gentilhomme, surtout dans cet état, mais il avait les habits d'un gentleman, et cela me le fit remarquer ; cependant, la chose n'est pas tellement rare, même pour les gentleman, que je me fusse cru tenu de vous en parler si je n'avais appris le lendemain que cet ivrogne était *M. Orville Grant*, le frère de *M. Ulisse Grant*, actuellement Président ; il fut réclamé, paraît-il, par un *M. Bohl*, reporter d'un journal de *St. Louis*, mais pendant son séjour à la station de police on avait inventorié ses poches et l'on raconte le contenu de lettres et de notes sur la guerre Indienne et sur d'autres événements, qui sont assez.....drôles, et que je vous rapporterais, au moins pour ce qu'ils valent, si l'origine de ces renseignements ne les rendait pas aussi méprisables qu'une lettre anonyme. — Ma conscience de chroniqueur critique mais loyal, me fait un devoir d'ajouter que s'il fut porté à la station de police, ce ne fut ni pour vol ni pour quelq' autre attentat, mais tout simplement parce qu'on le trouva endormi sur le trottoir ; c'est sûrement une ignominie, mais ça n'est pas un crime !.....

Désirant me concilier vos sympathies et me créer des droits à votre reconnaissance, parce que j'ai l'arrière-pensée d'aller habiter chez vous, je ne recule devant rien pour vous être agréable. C'est pour cela que je viens de faire une démarche presque aussi téméraire que celle du pauvre *Humphreys*, je suis allé au club ! Je ne veux pourtant rien exagérer ! Le danger était beaucoup moindre, car ça se passait en plein vent. Il y avait bien la musique allemande que vous savez, mais elle s'était charitablement perchée sur la galerie d'une maison, et au deuxième étage ! Les notes fausses vous tombaient sur le crâne, et l'on ne peut pas dire que la sensation fut très-agréable, mais il n'y avait pas de vibrations horizontales qui pussent déchirer le tympan ; d'ailleurs, je suis breton.... et vous savez si nous avons la tête dure !...

Au milieu d'un terrain qu'entourent une porcherie, une étable et le chantier d'un tailleur de pierres, (ce qui pourra bien avoir des inconvénients quand on sera plus près de l'édiction ?) s'élevait une baraque qui me rappela le théâtre de *Guignol*, aux *Champs-Elysées* ; quand les orateurs parurent dans l'ombre que projetait le toit, cachés jusqu'à la ceinture par la balustrade qu'on appelle prétentieusement la *tribune*, la ressemblance

devint complète.—Mais vous ne savez peut-être pas ce que c'est que Guignol ? Sa réputation est européenne, mais elle n'a peut-être pas traversé l'océan ?—Guignol est une grande célébrité populaire, comme Maugin, le marchand de crayons, comme M. Gagné, le candidat du genre humain, enfin, Guignol, c'est le *Paleinello* français. Depuis quarante ans, tous les enfants de Paris, qu'ils soient nés dans le faubourg St. Germain, à Batignolles ou sur la butte Montmartre, ont été amenés par leur gouvernante ou par leur bonne devant la modeste rampe où Polichinelle et le Commissaire de police leur enseignent que dans tous les pays civilisés : « la vertu est toujours récompensée et le crime toujours puni. » Indépendamment d'un organe particulier, Guignol, le propriétaire et le directeur de ce théâtre minuscule, peut revendiquer l'honneur d'être le confrère d'Émile Augier et de Ponsard, pas à l'Académie, mais sur la scène, car il est l'*Impressario* de la plupart de ses pièces ; il doit à cela des relations illustres ! Ainsi, Charles Nodier, l'auteur de la Fée aux Perles, de Trilby, de la Mandragore, et des Contes charmants que vous connaissez probablement, les plus jolis qui aient jamais été faits, Nodier, dis-je, raffolait de Guignol, qui n'eut pas de spectateur plus assidu ni plus joyeux.

Comme ils étaient grands l'un et l'autre ; des relations assez intimes s'établirent entre les deux... artistes. Un jour qu'ils causaient ensemble, Nodier lui dit : Cela doit bien vous fatiguer de parler toujours comme Polichinelle !—Guignol sourit en homme supérieur et tira de sa poche un petit instrument en fer-blanc qu'il montra à son interlocuteur : Avec cela, dit-il, je peux parler du nez pendant tout le jour sans que ça me fatigue. Nodier prit la petite chose et l'examina.—Essayez ! dit Guignol, qui n'avait pas de secret pour son ami. Nodier essaya munitionnement l'outil, qui s'appelle une *preuve*, se l'introduisit dans la bouche et parla effectivement et sans effort, de cette voix de canard enrhumé qui fait le bonheur des enfants et la gloire de Polichinelle.—Ça n'a qu'un inconvénient, dit négligemment Guignol, pendant que Nodier poursuivait ses expériences.—Lequel ? demanda-t-il.—C'est qu'on l'avale quelquefois.—Nodier pâlit et articula péniblement : Cela vous est-il arrivé ?—Oh, souvent ! répondit l'autre avec un bon sourire. Le pauvre Nodier cracha la *preuve* comme la Belle au Bois dormant crachait ses crapeaux et s'enfuit.

Pardonnez-moi l'anecdote en faveur de son authenticité, et revenons au club qui m'a rappelé cette histoire de Guignol ; car, si l'on n'y voit pas intervenir le commissaire on y rencontre au moins Polichinelle, parlant sans *preuve*, à la vérité, mais d'une façon aussi comique.—En France, nous avons eu les *sans-culottes*, ici les orateurs se contentent d'être sans gilet, sans col et sans cravate, et de retrousser fréquemment leurs manches, ce qui est presque aussi démocrati-

que, et de plus, leur donne l'air de gens qui vont boxer contre les dissidents, ou qui se disposent à fendre du bois. Pourtant je dois reconnaître que je n'en ai vu aucun cracher dans ses mains, bien que j'attendisse toujours ce compliment obligé des préparatifs d'un bon travailleur. Malgré le ridicule de la mise en scène, j'ai eu une minute de véritable émotion : A un certain moment, un immense drapeau fut soudainement hissé en haut d'un grand mât voisin de la baraque à polichinelles ; j'oubliai Guignol et ses *sociés* en regardant cet emblème de l'honneur, du devoir et de la Patrie pour tant de millions d'individus ! Mille pensées affluèrent à mon cerveau et je me sentis les yeux pleins de larmes... Mais la musique éclata comme une bombe, et sur le geste d'un homme qui me rappela Maugin prêt à faire son boniment, elle s'éteignit dans un couac déchirant ; alors l'hôte de la boîte aux discours, tenta, mais sans le moindre succès, de nous rappeler la belle allocution de Lamartine au drapeau national. Vous comprenez que le charme fut rompu !... A minuit, les lanternes s'endormaient, l'assistance bâillait avec une unanimité qu'elle n'apportera pas au vote de M. Hayes, le drapeau, au lieu de ressembler à quelque chose de grand, ouvrait des ailes, prêt à s'élançer dans les cieux, avait l'air affaissé d'un pendu !—Le *sprach* de l'orateur, alors en scène, se termina au milieu d'un silence morne ; puis, après un temps d'arrêt qui fut comme un *soupir* en harmonie, trois ou quatre petites voix grêles mais perçantes, crièrent : Hurrah pour Tilden ! hurrah pour Hendrick ! C'étaient de jeunes souverains (ils pouvaient avoir de dix à douze ans,) qui apprenaient à gouverner assis sur une pile de planches, à quelques pas de la tribune, et qui manifestaient leurs sympathies pour ces deux candidats.—L'orateur leur adressa un regard reconnaissant, et moi, j'allai me coucher...

Mais si les choses se passent aussi tranquillement, on pourrait dire aussi patement, ici, il en est autrement dans l'Est, où les discussions sont devenues si chaudes que les forêts de Pensylvanie en ont pris feu ! Dans le Sud, notamment en Caroline et en Louisiane, où les chênes sont moins nombreux, c'est le *bois d'érable* qui s'enflamme ; à Charlestown, les nègres se sont armés et ont assailli les démocrates, c'est-à-dire les blancs parmi lesquels ils ont fait plusieurs victimes ; en Louisiane, il y a eu plusieurs manifestations armées de la même catégorie de citoyens, et l'on peut prédire avec la certitude de voir l'événement s'accomplir, que l'approche des élections et les élections elles-mêmes seront marquées par des conflits sanglants entre les blancs combattant au jourd'hui pour leur indépendance et les noirs ivres de liberté, savourant avec volupté le bonheur d'opprimer leurs anciens maîtres, écrasés sous le poids inerte et stupide comme la matière, qu'on appelle « la majorité. »

*
*
*

J'aurais désiré vous parler de l'inauguration de la statue de Lafayette et de l'Amérique du Sud, mais la place me manque; et puis, ce que j'en pense et ce que j'en aurais dit, aurait pu s'interpréter fâcheusement, il vaut donc autant n'en pas parler. Quant à l'Amérique du Sud, c'est tout différent, mais une révolution de cabinet m'ayant retiré le département des affaires étrangères :

“ Nous n'irons plus ensemble.

“ Voir l'Equateur en feu :

“ Le Mexique où le sol tremble, ” etc.

Mais je ne finirai pas ma chronique sans vous communiquer une bonne nouvelle : Dover et deux autres sont recherchés pour l'assassinat de M. Humphreys, et le vénérable Cobb a disparu. On croit qu'il a abandonné son ingrate patrie et porté sous d'autres cieux sa doctrine et sa morale, trop avancées pour ce pays.

MAXIME.

Saint-Louis, 20 Sept. 1876.

Monseigneur Bourget.

Encore une des plus brillantes figures de l'épiscopat canadien qui disparaît de la scène publique de notre pays; Monseigneur Ignace BOURGET, évêque de Montréal, doyen des évêques du Canada, vient dans un admirable Mandement d'annoncer au clergé et aux fidèles de son diocèse que le Saint-Siège a bien voulu accepter sa démission, et que l'administration du diocèse est passé entre les mains de Mgr. FABRE, évêque de Gratianapolis, précédemment son coadjuteur, aujourd'hui évêque de Montréal.

Depuis trente-six ans, Mgr. Bourget a combattu les bons combats, s'est placé à la tête de toutes les grandes questions qui intéressaient la Religion et la Patrie. Au milieu des plus grandes luttes, des obstacles presque insurmontables, Mgr. Bourget, après avoir examiné dans le recueillement et la prière ce que lui dictait sa charge pastorale, marchait droit au but avec une énergie et une persévérance qui faisaient même l'admiration de ses adversaires.

Le vieil athlète est descendu du trône épiscopal de Ville-Marie, qu'il a embaumé des plus pures vertus chrétiennes et sacerdotales, mais son nom vivra dans l'histoire de l'Eglise du Canada, dont il fut

une des gloires, comme aussi dans le cœur de son clergé et de tous ses enfants dont il fut le Père le plus tendre et le plus dévoué.

MANDEMENT

DE

Monseigneur l'Evêque de Montréal annonçant sa démission.

IGNACE BOURGET, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU
SIÈGE APOSTOLIQUE, EVÊQUE DE MONTRÉAL,
ETC., ETC.

Au Clergé séculier et régulier, aux Communautés religieuses et à tous les Fidèles de notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

§ I. Démission de l'Evêque.

Nous avons reçu, N. T. C. F., de Notre Saint Père le Pape en date du dix Juillet dernier, dans lequel Sa Sainteté Nous annonce qu'Elle a accepté notre démission; et qu'Elle nous a en conséquence déchargé du fardeau de la sollicitude pastorale, que Nous avait imposé Grégoire XVI, de sainte et heureuse mémoire.

En recevant cet important Rescrit, Nous l'avons lu avec un profond respect, en bénissant le Divin Pasteur d'avoir daigné exaucer ainsi nos vœux les plus sincères et entendu les secrets soupirs de notre cœur. Cela fait, Nous nous empressons de porter cette nouvelle à votre connaissance, afin que vous sachiez que, n'étant plus votre Evêque, Nous n'avons plus sur vous aucune autorité, parce que le Saint Père vous fait passer sous la houlette d'un autre Pasteur.

§ II. Il proclame son Successeur.

Ce nouveau Pasteur est, comme vous le savez, Monseigneur Edouard Charles Fabre, Evêque de Gratianapolis, que le Saint Siège Nous avait, dans sa sollicitude, donné pour coadjuteur *cum futura successione* et qui, par conséquent, en vertu de son Bref Apostolique, en date du 30 Avril 1873, devient de plein droit, avenant notre démission, Evêque de Montréal.

Ce prélat vous est parfaitement connu, puisqu'il est né et à été élevé parmi vous; et qu'il a exercé le saint ministère dans cette ville et ce Diocèse, avec beaucoup de zèle, en remplissant pendant plusieurs années d'abord l'Office de Chanoine et ensuite celui de coadjuteur qui l'a mis en de continuel rapports avec les Paroisses, les Communautés, les Séminaires et les Collèges, en y donnant des Retraites et surtout en y faisant la Visite Pastorale. Il est donc déjà initié à

toutes les affaires qu'il aura à traiter, pour le bien de vos âmes.

§ III. *Espérances bien fondées que donne le nouvel Evêque.*

D'après tous ses antécédents, que vous connaissez parfaitement, votre nouvel Evêque a tout ce qu'il faut, pour vous faire espérer que son administration sera longue et heureuse. Car il est jeune et jouit d'une bonne santé; ce qui lui permettra d'entreprendre avec confiance, des œuvres importantes pour la gloire de Dieu et le bien de l'Eglise, avec le ferme espoir de pouvoir les mener à bonne fin. Les entreprises qu'il fera pour la gloire de Dieu et le bien des âmes, obtenant ainsi un heureux succès, tourneront à l'avantage du Diocèse tout entier. En jouissant ainsi des bienfaits sans nombre qui découleront de son administration, toujours dirigée par l'esprit de Dieu, vous comprendrez de plus en plus le bonheur que vous aurez de vivre sous la conduite de votre nouvel Evêque. Vous aurez donc à en bénir le divin Pasteur; et vous comprendrez mieux que jamais qu'un bon pasteur est le plus beau présent que le Seigneur puisse faire à son peuple.

En retour d'une aussi grande faveur, vous travaillerez constamment à faire le bonheur de votre nouvel Evêque et à alléger le lourd fardeau dont il va se charger pour le bien de vos âmes, par votre profonde vénération pour sa personne, votre ponctuelle exactitude à exécuter ses ordonnances et votre zèle généreux à l'aider dans toutes ses entreprises pour le bien des âmes et le soulagement de toutes les misères.

§ IV. *Résultats de cette démission.*

Pour Nous, N. T. C. F., par cet acte de démission, sanctionné par N. S. P. le Pape, Nous cessons d'avoir avec vous les rapports accoutumés, en cessant d'exercer le ministère pastoral. Nous descendons du trône épiscopal, pour rentrer dans la vie privée. Nous disparaissions du théâtre des affaires ecclésiastiques et des démonstrations religieuses, pour Nous retirer dans une solitude muette et silencieuse. Nous nous séparons de la société des hommes, pour avoir plus de liberté de converser avec Dieu et ses Anges. Nous nous éloignons du bruit et des agitations de la vie publique, pour pouvoir méditer plus à l'aise les années éternelles et Nous préparer à y entrer avec plus de confiance. Mais cette solitude, qu'elle est aimable et délicieuse! *Quam dilecta tabernacula tua*, etc. Elle était depuis longtemps l'objet de nos plus ardents désirs; et comme le cerf altéré, Nous soupirions après les eaux rafraîchissantes qui y coulent paisiblement, en jaillissant jusqu'à la bienheureuse éternité. *Quem ad mundum desiderat cervus ad fontes aquarum*. Il Nous est donc enfin donné d'entendre ces paroles du Bon Pas-

teur à ceux qui sont dans le travail et la peine. *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis et ego reficiam vos*.

N'allez pas croire toutefois, N. T. C. F., que notre intention est de rompre tous les liens qui Nous attachent à vous. Loin de Nous une telle pensée; car dégagé, dans la retraite, des soins multiples qui absorbent tous nos moments, Nous serons au contraire plus libre de nous occuper, dans l'intérieur de notre âme, de vos plus chers intérêts, tout en repassant les années de notre vie pastorale, pour les réparer. Pourrions-Nous d'ailleurs vous voir exposés à tant de dangers sur la mer orageuse du monde, sans être saisi de frayeur, et sans demander avec instance que vous soyez préservés de tout naufrage.

Nous aurons donc sans cesse sous les yeux l'exemple du divin Pasteur qui, sur le point de se séparer de ses chers disciples, les recommandait à son adorable Père, avec une charité incomparable.

O Père Saint, lui disait-il, avec toutes les émotions d'un amour tendre et compatissant, ô Père infiniment bon, prenez sous votre toute puissante protection ces chers disciples que vous m'avez donnés, et gardez-les en votre nom. *Pater sancte, serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi*. Préservez-les de tous les dangers auxquels ils sont exposés de tomber dans le mal et de se perdre éternellement. *Rogo..... ut serves eos a malo*. Sanctifiez-les, en leur faisant pratiquer des œuvres de justice et de vérité, afin qu'ils soient consommés dans une parfaite union de charité.

Sanctifica eos in veritate.....ut sint consummati in unum.—Joan. 17.

§ V. *Sentiments produits par cet acte de démission.*

Au reste, Nous ne saurions, N. T. C. F., Nous séparer de vous, sans vous dire quelque chose de ce qui, dans cette occasion, se passe dans l'intérieur de notre âme. Nous avons eu ensemble, pendant plus de trente-six ans, des rapports si journaliers et si intimes que c'est pour Nous aujourd'hui un besoin de vous parler à cœur ouvert, comme un père à ses enfants, comme un pasteur à ses brebis.

Nous comprenons, que Nous n'avons pas fait tout le bien que nous avions à faire pour le salut de vos âmes: et que Nous ne nous sommes pas sacrifié, comme Nous l'aurions dû pour le bien du troupeau confié à nos soins. Nous n'ignorons pas que Nous avons, sans le vouloir, contristé plusieurs parmi vous, et Nous en sommes profondément affligé. Mais quelqu'orageux qu'aient été les temps, que Nous avons si péniblement traversés, nous voici arrivés à un terme où tous les brouillards disparaissent, pour faire place à la sérénité, à la paix, à la joie qui font le bonheur de la famille et qui permettent de s'écrier avec transport: O qu'il est doux pour des frères de ne faire qu'un cœur

et qu'une âme. *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!*

§ VI. Dernières recommandations.

C'est pour la dernière fois, N. T. C. F., que Nous élevons la voix dans vos assemblées religieuses. Ce sont donc les derniers avis que Nous avons à vous donner avant de Nous séparer de vous. Ce sont les derniers accents de notre voix défaillante, avant d'être réduite au silence de la retraite et de la tombe, que vous allez entendre. Ce sont les dernières étincelles du feu que le divin Pasteur a caché au fond de notre cœur que vous allez recueillir. Enfin ce sont les dernières paroles d'un père aimant, qui exhorte des enfants bien-aimés à la fuite du mal et à la pratique du bien, que Nous vous adressons, pour réparer, s'il est possible, tout ce qui a manqué à notre sollicitude, depuis trente-six ans que Nous répondons de vos âmes. Or, ce n'est pas dans une simple lettre que Nous pourrions remplir ces lacunes regrettables et accomplir un aussi rigoureux devoir.

Vous ne trouverez donc pas mauvais que Nous rappellions ici à votre attention ce que, à diverses époques, Nous vous avons écrit, soit pour vous prémunir contre les scandales auxquels vous étiez exposés, afin de vous engager à les éviter, soit pour vous faire connaître les œuvres de charité et de piété qui pouvaient augmenter en vous les trésors de grâces que vous amassiez pour le Ciel, afin de vous apprendre à vous associer à tout le bien qui se faisait dans le Diocèse.

Ces recommandations se sont toujours réduites à ces deux paroles de la Sainte Ecriture, qui renferment au reste toute la morale chrétienne: Fuyez le mal et faites le bien. *Diverte a malo et fac bonum.*

Ces recommandations ont été publiés dans divers Mandements, Lettres Pastorales et Circulaires, adressés à vos pasteurs et déposés aux archives de vos Eglises. Il arrivera donc de temps en temps que, selon les circonstances et les besoins de vos âmes, l'on vous en répètera la lecture. Veuillez bien alors y donner une attention sérieuse, dans la pensée que c'est là comme l'écho de la voix d'un pasteur, qui ne sera plus à la vérité, mais qui a désiré pouvoir vous faire entendre sa voix, du fond même de sa tombe. Car les besoins du passé sont ceux du présent et seront ceux de l'avenir. Les fruits déjà heureusement produits par ces documents, pourront se renouveler autant de fois que le besoin s'en présentera.

§ X. Derniers Adieux.

Il est temps maintenant, N. T. C. F., de vous faire nos derniers Adieux. Pour vous les faire convenablement Nous empruntons les paroles suivantes au discours que St. Grégoire de Nazianze adressa au Clergé et

au peuple de Constantinople, avant de quitter cette grande ville. Comme vous allez le voir, il y fait ses adieux aux Evêques et aux Prêtres, aux Religieux et aux Religieuses, aux grands de la Cour et aux citoyens de la ville, dans un langage véhément qui révèle les profondes émotions de sa belle âme. Il salue en même temps, avec des sentiments religieux, les Anges et les Saints qui l'avaient protégé, dans le pénible ministère qu'il avait exercé dans cette ville, et fait ses adieux aux Eglises qui avaient été le théâtre de son zèle.

« Je suis, disait-il à une foule immense
 « réunie pour l'entendre une dernière fois,
 « chargé d'années et d'infirmités; et je n'as-
 « pire plus qu'après la mort. Je fais des
 « vœux pour que mon successeur.....se
 « montre un défenseur héroïque de la foi.
 « Je lui laisse volontiers un trône où l'on
 « m'avait forcé de m'asseoir. Adieu, dai-
 « gnez conserver quelque souvenir de moi
 «Laissez-moi partir; je vous le de-
 « mande au nom de mes cheveux blancs et
 « de mes longs travaux pour le service de
 « Dieu et de son Eglise.....Mes cheveux
 « blancs m'avertissent qu'il me faut songer
 « au repos. Je vous en supplie donc, au
 « nom de l'auguste Trinité que nous hono-
 « rons de concert.....laissez-moi vous
 « quitter.....Dieu saura, dans sa miséri-
 « corde, vous donner un pasteur digne de
 « lui et de vous, un évêque dont la vertu
 « réprimera les lâches et serviles complai-
 « sances, et qui osera, s'il le faut, affronter
 « la haine du peuple pour servir la vérité.
 « Adieu donc et pour la dernière fois.....
 « Adieu, vous toutes Eglises de Constantino-
 « ple, demeure sacrées de la foi.....Adieu,
 « Saints Apôtres, céleste colonie, qui m'avez
 « servi de modèle dans mes combats.....
 « Adieu, Chaire pontificale.....Concile de
 « pontifes, Sénat des prêtres, vous tous enfin,
 « ministres du sanctuaire, qui environnez
 « la table sacrée. Adieu, Chœur des Naza-
 « réens, harmonie des psaumes.....sainteté
 « des vierges, modestie des femmes, assem-
 « blée des orphelins et des veuves, regards
 « des pauvres tournés vers Dieu et vers moi.
 « Adieu, maisons hospitalières, amants du
 « Christ et succursales à mon infirmité.....
 « Adieu, grande cité, vraiment amie du
 « Christ, je me plais à lui rendre ce témoi-
 « gnage.....Encore un conseil avant de la
 « quitter pour jamais; qu'elle demeure fidèle
 « à la vérité; qu'elle réforme ses mœurs
 « et qu'elle serve mieux le Seigneur.....
 « Adieux, Ange Gardien de cette Eglise, qui
 « protégez ma présence.....Et vous, Tri-
 « nité Sainte, ma pensée et ma gloire; puis-
 « sent d'Orient et l'Occident, pour lesquels
 « j'ai combattu et pour lesquels je suis acca-
 « blé) conserver votre foi parmi eux, et
 « puissiez-vous les sauver tous! Sauvez mon
 « peuple! Que j'apprenne chaque jour qu'il
 « s'élève en sagesse et en vertu. Mes enfants,
 « gardez le dépôt sacré des traditions; sou-
 « venez-vous de mes labeurs. Que la grâce
 « de Jésus-Christ Notre-Seigneur demeure
 « avec vous tous. Amen.

Nous ne terminerons pas ce long Mandement, qui est le dernier que Nous avons à vous adresser, sans vous faire observer que ce fut à pareil jour, il y a quarante ans, que notre vénéré prédécesseur prit, sous la protection de l'Immaculée Vierge, dont l'Eglise célèbre la bienheureuse naissance, possession de son nouveau diocèse. Il montait donc le trône épiscopal en un jour plein de grâces et de bénédictions. C'est dans ce même jour que Nous nous déchargeons du lourd fardeau que sa mort prématurée fait peser, depuis trente-six ans, sur nos faibles épaules. Priez donc, N. T. C. F., pour que Notre démission aussi bien que Son exaltation tourne au plus grand bien de ce diocèse.

PRIÈRE A LA SAINTE VIERGE.

O divine Marie, Vierge Immaculée et Glorieuse Mère de Dieu, permettez qu'aujourd'hui Nous déposions à vos pieds sacrés le lourd fardeau de la charge pastorale qui Nous fut imposée il y a trente-six ans par l'Eglise, et que, pour cela, Nous dûmes recevoir avec une humble soumission, dans la ferme confiance que vous seriez Vous-même notre soutien, notre guide, notre force, notre consolation.

Ce fut avec le plus ferme espoir que toutes les grâces, dont Nous sentions si vivement le besoin, nous seraient accordées, en temps opportun, que nous proclamâmes les inépuisables trésors de grâces cachées dans votre très-saint et immaculé Cœur, en érigeant dans toutes les paroisses et communautés de ce diocèse l'Archiconfrérie, en chargeant les Chanoines nouvellement institués d'en être les zélés propagateurs. Afin de mieux Nous assurer la protection de ce Cœur si admirable et si puissant, Nous voulûmes assister à la glorieuse définition du dogme de votre Immaculée Conception, qui a fait couler des torrents de grâces dans le monde entier, et en particulier dans ce diocèse, qui vous est tout spécialement dévoué!

Vous avez daigné, ô Mère de grâce et de miséricorde, accepter nos vœux et ceux de toutes les âmes dévotes que votre divin Fils a confiés à nos soins. C'est vous qui avez suppléé à tout ce qui nous manquait de lumières, de talents, de connaissances pour accomplir les œuvres de notre vocation. Aussi, tous ceux qui ont vu prospérer ces œuvres ont été forcés de reconnaître que vous étiez avec Nous, pour que votre adorable Fils fût glorifié, lui à qui est dû tout honneur dans les siècles des siècles.

O notre bonne et tendre Mère, achevez maintenant ce que nous avons daigné commencer, par pure bonté; et mettez le comble à votre maternelle charité, en prenant sous votre protection toutes ces œuvres et en bénissant tous ceux et celles qui ont bien voulu y contribuer, afin qu'ils en reçoivent ici-bas la récompense au centuple avec la gloire éternelle dans le séjour des saints.

Daignez enfin accepter l'offrande de tout ce que Nous avons et de tout ce que Nous

sommes, afin que déchargé du lourd fardeau que Nous avons porté jusqu'ici, par obéissance à la Ste. Eglise que vous aimez tant, Nous puissions, dans la retraite, expier toutes les fautes de la vie passée pour qu'étant purifié de toute tache et souillure, Nous puissions entrer dans le Ciel dont vous êtes la Porte, pour jouir du bonheur éternel en votre présence et en la compagnie de tous les Anges et de tous les Saints. *Ainsi soit-il.*

Sera le présent Mandement lu au prône de toutes les Eglises dans lesquelles se fait l'Office public et au Chapitre de toutes les Communautés Religieuses, le premier Dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, le huit Septembre, mil huit cent soixante-seize, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre secrétaire.

† le. Ev. de MONTRÉAL,

L. † S.

Par Monseigneur,

J. O. PARÉ, Chan. Secrétaire.

Erection Canonique de l'Université-Laval.

Mercredi, le 13 Septembre, l'ouverture des cours de l'Université-Laval se faisait avec la plus grande solennité possible, l'Université célébrant, en même temps la réception et la promulgation de la Bulle Pontificale par laquelle cette grande institution vient d'être érigée canoniquement. La messe d'ouverture a été célébrée solennellement par Sa Grâce Mgr. l'Archevêque, chancelier apostolique de l'Université. Sa Grâce s'est rendue à la chapelle du Séminaire par la rue Buade, la procession se composant d'un nombre de membres du clergé, des élèves du petit et du grand Séminaire, du recteur et des professeurs de l'Université en grand costume, des élèves de l'Université, etc., etc. Le temps étant superbe, cette procession, précédée de drapeaux et de bannières, avait un très bel effet. La musique des élèves du Séminaire y figurait très avantageusement; sur le parcours de la procession flottaient un grand nombre de drapeaux; une foule immense bordait les deux côtés de la rue.

Le sanctuaire de la chapelle du Séminaire était décoré avec le goût le plus exquis, et étincelait de milliers de lumières, Mgr. l'Archevêque a entonné le *Veni Creator*, qui a été chanté par la

masse imposante des voix réunies des élèves de l'institution, au nombre de près de sept cent. Pendant la messe, le même chœur a chanté avec le plus grand entrain le *Lauda Jérusalem Dominum*. Le chant de ce psaume a produit sur l'assemblée une émotion religieuse à laquelle il était impossible de se soustraire. Après la messe, on a chanté un *Te Deum* solennel auquel tout le monde a pris part. Il y avait quelque chose de vraiment imposant dans l'ensemble de toutes ces voix réunies pour rendre grâce à Dieu des bienfaits répandus sur la première de nos institutions.

Le même soir, a eu lieu à la grande salle des promotions de l'Université-Laval une séance solennelle d'ouverture du cours. Dès six heures la foule se pressait aux abords de l'Université et se hâtait de venir prendre place. A sept heures la galerie réservée aux Dames et le parterre occupé par les messieurs se trouvaient littéralement remplis.

Le corps universitaire, (professeurs et élèves en costume) précédé de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque et de Son Excellence le Lieutenant Gouverneur Caron et Madame Caron fit alors son entrée dans la salle. MM. les professeurs occupaient les fauteuils placés sur l'estrade. Son honneur le Maire, Mgr. Cazeau, MM. les délégués japonais, venus en Canada pour étudier spécialement nos institutions et notre système d'éducation, plus un grand nombre de prêtres et de citoyens les plus marquants occupaient les sièges d'honneur.

La fanfare des Elèves du Petit Séminaire ouvrit la séance par l'exécution d'une fort jolie valse ayant pour titre: "Apollon."

Mgr. l'Archevêque annonça ensuite à l'auditoire qu'il allait faire lire le mandement spécialement écrit comme pour servir d'introduction à la "Bulle" érigeant canoniquement l'université-Laval, M. l'abbé Napoléon Laliberté, donna alors la lecture du mandement de Sa Grandeur.

MANDEMENT

DE

MONSEIGNEUR E.-A. TASCHEREAU,

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC,

*Promulguant la Bulle inter varias sollicitudines qui érige Canoniquement
L'Université-Laval.*

ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU,

Par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège Apostolique, Archevêque de Québec, Assistant au Trône Pontifical, Chancelier Apostolique de l'Université-Laval.

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous les Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Depuis dix-huit siècles, Nos Très-Chers Frères, Rome présente aux regards de l'humanité un spectacle vraiment admirable. De toutes les parties du monde, les intelligences comme les cœurs s'y donnent rendez-vous et viennent y puiser la lumière et la force. Quelle est, en effet, l'œuvre chrétienne qui n'ait aimé à solliciter ses paroles d'encouragement? Quelle est l'association pieuse qui n'ait voulu s'épanouir sous son égide tutélaire? Quelle est la compagnie religieuse qui oserait compter sur une longue vie, si elle ne voyait ses constitutions examinées et approuvées par la sagesse romaine? Quelle est enfin la doctrine qui pourrait se promettre une expansion durable, si elle n'était un écho fidèle des oracles du Vatican? Tous les catholiques, en tous les temps, semblent donc avoir entendu l'invitation que St. Augustin met sur les lèvres des successeurs de St. Pierre: "Venez mes frères, venez tous, si vous voulez être greffés sur Celui qui est la vigne."

Cet appel du Vicaire de Jésus-Christ, c'est notre bonheur, à nous peuple canadien, de l'avoir entendu à toutes les époques, et par nos actes nous lui avons bien souvent répété ce que l'Apôtre St. Pierre disait au Fils de Dieu lui-même: "A qui irions nous, Seigneur, vous avez les paroles de la vie éternelle?" (St. Jean, VI. 69) Voyez, N. T. C. F., comment, depuis l'aurore de notre colonie jusqu'à nos jours, Dieu s'est plu à diriger les événements; admirez avec nous les voies de la Providence: cette facilité donnée à notre Eglise dans ses communications avec le Saint-Siège; cet empressement avec lequel les Evêques de Québec se sont rendus *ad limina Apostolorum*, lorsque les circonstances le leur ont permis; ce respect et cette vénération qu'ils en ont remportés pour la personne sacrée du Souverain Pontife; ce soin filial de lui soumettre, comme à un Père, la solution de toutes leurs difficultés. N'est-ce

pas le temps de le proclamer bien haut, tous nous avons suivi, en cela, les précieux exemples que nous a légués le premier Evêque de la Nouvelle France, l'illustre François de Laval Montmorency! C'est lui qui, guidé par les lumières de sa belle intelligence, les intuitions de sa foi, la connaissance profonde qu'il avait de la constitution de l'Eglise, c'est lui qui a voulu placer le berceau de notre foi à côté même de la chaire de St. Pierre. C'est lui qui a déployé une énergique vigilance contre l'introduction de certaines propositions imposées tyranniquement à l'enseignement des séminaires français par la volonté de Louis XIV. C'est lui qui, en faisant accepter à son clergé la belle liturgie romaine, nous a épargné les ennuis d'une lutte pénible qui ne fait que de s'éteindre en France. C'est lui, en un mot, qui le premier a fait acclamer par notre peuple catholique cette parole à jamais gravée dans tous nos cœurs : *Ubi Petrus, tibi Ecclesia; Là où est St. Pierre, là est l'Eglise.*

Fidèles héritiers de l'esprit catholique de leur fondateur, les membres du Séminaire de Québec, après s'être chargés de la création de l'Université-Laval, à la demande de l'Episcopat Canadien, n'eurent rien de plus à cœur que de s'assurer de l'appui du Saint-Siège. Ils savaient bien que de Rome devaient leur venir leurs plus solides espérances de succès. Comment l'auraient-ils ignoré, quand ils se rappelaient qu'aux beaux siècles de la foi en Europe, les Universités étaient établies par l'autorité réunie des papes et des souverains? L'histoire leur redisait la gloire qui avait resplendi sur les écoles de Paris et de Bologne, et les noms des Papes Innocent III et Honorius couvraient de leur protection ces institutions qui fournirent tant de docteurs à l'Eglise, et à l'Etat tant d'hommes éminents.

Le premier Recteur de l'Université-Laval, M. Louis Jacques Casault, d'illustre mémoire, se rendit donc à Rome, et sollicita la faveur d'une érection canonique. Tout semblait favoriser ses vœux : Sa Majesté la Reine Victoria, sur la recommandation de Lord Elgin et de ses ministres, allait accorder une chartre vraiment royale. Rome applaudit au sujet de création, l'encouragea de paroles bienveillantes, donna même un Rescrit qui permettait la collation des diplômes en théologie : mais la Bulle d'érection, la prudence demandait que l'on attendit pour l'accorder. Le gouvernement civil avait bien voulu compter sur l'avenir; Rome aimait mieux avoir à consacrer un passé plein de mérite. L'Etat consentait à mettre à l'épreuve les plus belles promesses et donnait à l'Université tout pouvoir de se faire reconnaître et de se mouvoir au sein de la société; l'Eglise voulait voir l'Université à l'œuvre et attendre le moment où elle aurait le bonheur de lui dire : Vous avez bien mérité de la religion et de votre pays; à moi maintenant de confirmer de ma haute autorité le bien qui a été opéré et d'en assurer, au sein du Canada, l'avenir et la prospérité.

L'épreuve a duré vingt-quatre ans et cet espace de temps a suffi pour permettre à l'Université de s'asseoir sur des bases vraiment solides. Il nous a été donné, N. T. C. F., de la voir naître et grandir, et quand nous songeons à son développement progressif, nous sentons naître en notre cœur, envers la divine bonté, les sentiments d'une reconnaissance que vous ne manquez pas de partager avec nous. *Deus incrementum dedit : c'est bien Dieu seul qui a pu lui donner cet accroissement* (I Cor. III, 6). Jugez-en vous-mêmes, N. T. C. F. : une somme de plus d'un million de piastres consacrée à cette œuvre; des édifices construits dans des proportions qui étonnent même les étrangers; six nouveaux musées créés et les autres considérablement enrichis; la bibliothèque triplant le nombre de ses volumes; les facultés de théologie, de droit, de médecine et des arts offrant un cours complet de plus de cinq mille trois cents leçons; des cours publics suivis par un auditoire qui s'est souvent maintenu au chiffre de plus de cinq cents; six prix fondés par la munificence de généreux bienfaiteurs; six petits séminaires ou collèges et trois grands séminaires affiliés; des règlements si bien mûris que nous les avons vus quelquefois adoptés par des institutions, même de l'ancien monde; le goût de l'étude et les lois de la morale sauvegardés par l'établissement d'un pensionnat, où la fondation de vingt demi-bourses permet à un plus grand nombre un accès facile; plus de quatorze cent-quarante étudiants qui ont fréquenté les cours dans les quatre facultés des théologie, de droit, de médecine et des arts, et figurant pour la plupart dans la liste de sept cents gradués; et, à part cette prospérité que nous pouvons appeler temporelle et dont nous nous reconnaissons redevables à la Providence, il y a une autre insigne faveur pour laquelle nous ne saurions jamais avoir assez de reconnaissance, c'est cette assistance que Dieu a voulu donner à l'enseignement de notre Université. Nous le proclamons bien haut : l'Université Laval n'a jamais dévié et ne déviara jamais, nous en avons la ferme conviction, de sa fidélité à suivre en tout la direction qui lui vient de Rome. Elle est trop persuadée qu'une Université vraiment catholique ne peut trouver ailleurs un point d'appui solide!

Voilà, N. T. C. F., le noble résultat où peuvent conduire le dévouement et le patriotisme, le désir du bien et l'attachement à la foi. Mais ce que nos regards ont contemplé, Rome aussi a pu le voir. Oui, grâce à une succession de difficultés qui entraient, sans doute, dans les vues de la Providence, Rome, depuis vingt-quatre ans, a pu suivre comme pas à pas, la marche de notre Université. Son enseignement, elle l'a connu et elle s'en est fait rendre un compte particulier; ses règlements, elle les a étudiés; les avantages qu'elle offre à la jeunesse studieuse, elle les a appréciés; son droit de cité en dehors de Québec, elle l'a décrété et maintenu. Aussi pouvons-nous dire que

L'Université a grandi sous les yeux de Rome, comme sous la surveillance de notre sollicitude. Oh ! quelle ne doit pas être notre joie, en voyant aujourd'hui le Souverain Pontife, Pie IX, si bien informé, reconnaître solennellement notre Université-Laval comme digne de tous les privilèges conférés aux Universités les plus célèbres ! Si notre bonheur était grand, lorsque l'Etat lui donnait l'existence civile, de combien s'accroît ce bonheur, lorsque l'Eglise à son tour l'admet à vivre de sa propre vie ! Jusqu'ici les grades académiques avaient une valeur incontestable sans doute, mais cette valeur deviendra bien plus grande encore, puisqu'ils seront conférés par une main autorisée tout à la fois par l'Eglise et par l'Etat. Nos gradués pouvaient être fiers de faire valoir leurs diplômes aux yeux de tous les sujets de tout l'Empire britannique ; ils seront plus fiers encore de pouvoir dire aux catholiques de tous les pays, que ces diplômes leur ont été donnés en vertu d'un pouvoir qui vient de Rome même, le centre de la catholicité.

Unissons-nous donc, N. T. C. F., pour faire parvenir aux pieds de Sa Sainteté un concert de reconnaissance et d'amour. Malgré la multiplicité de ses embarras et de ses travaux, Notre Saint Père le Pape a trouvé des heures pour s'occuper de notre Université : plusieurs fois les questions qui la concernaient ont été soumises à sa haute sagesse ; plusieurs fois il a émis son opinion souveraine sur les moyens de les résoudre, et toujours notre soumission à ses ordres a été pleine et entière. Il ne restait plus qu'un seul acte que Sa Sainteté pût faire en faveur de notre Université, celui de lui conférer, d'une manière définitive, le droit de cité parmi les Universités Catholiques et cet acte, Sa Sainteté vient de le réaliser, en nous adressant à nous et aux autres Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec, au Recteur et aux Professeurs de l'Université, la Bulle solennelle, *Inter varias sollicitudines*, qui l'érige canoniquement.

Mais le moyen de témoigner notre reconnaissance au Saint-Père, n'est-ce pas d'écouter ses avis et de nous rendre à ses exhortations ? Rien ne réjouira son cœur, comme d'apprendre que sa parole a opéré autour de l'Université-Laval un ralliement de toutes les volontés. Qu'est-ce donc qui pourrait empêcher cet élan ? Serait-ce le malaise suscité par des discussions inopportunes ? Mais, N. T. C. F., il y a un fait qui nous a toujours frappés : c'est l'attitude pleine de soumission qu'a toujours gardée l'Université-Laval vis-à-vis le Saint-Siège. Qu'avons-nous à craindre puisqu'elle rejette tout ce que Rome condamne, puisqu'elle est toujours prête à soumettre son enseignement à celui de Rome ? Ne l'oublions pas, et c'est le moment de le rappeler aux chères ouailles qui nous sont confiées : à Rome comme ici, pour faire condamner une Institution, il faut avoir à lui reprocher l'enseignement d'une proposition erronée, malséante, contraire à la doctrine commune des docteurs de l'Eglise.

Et croit-on, N. T. C. F., que nous resterions muets nous-mêmes, en présence de l'erreur ? Pourquoi donc, à propos de questions, où la religion n'a rien à démêler, viendrait-on passionner les esprits en leur faisant croire que la foi et les mœurs sont en danger ? Pourquoi ferait-on entendre de ces accusations vagues et sans précision, qui ne pourraient que déverser un doute injuste sur la doctrine de toute une faculté, de toute une école ? Pourquoi éveillerait-on des soupçons indignes de la charité chrétienne ? Pourquoi ébranlerait-on la confiance que le public doit reposer en des hommes qui la méritent ? St. Augustin nous a tracé, il y a longtemps, notre ligne de conduite : *in certis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas*. Etudions sérieusement les questions où nous devons nous tenir unis, admettons loyalement celles où la liberté d'opinions peut se maintenir sans compromettre la foi, et bientôt la charité la plus parfaite régnera dans nos cœurs.

C'est sans doute pour contribuer à cet heureux résultat, que les Evêques du Canada et le Saint-Père lui-même ont déjà enjoint à nos journaux la plus stricte réserve, quand il s'agit de traduire devant l'opinion publique nos maisons d'éducation.

Nous croyons nécessaire, N. T. C. F., de rappeler ici les paroles de la Lettre Pastorale du Cinquième Concile de Québec, en date du 22 mai 1873 :

“ Et puisque l'occasion s'en présente, disent les Pères de ce Concile, nous vous dirons aussi un mot d'une institution catholique qui fait la gloire de la ville de Québec. Nous avons vu avec peine l'Université-Laval exposée à des accusations fort graves en fait de doctrine. Sur les instances de ceux qui en ont la direction, nous leur avons demandé des explications sur bon nombre de points importants et fondamentaux de l'enseignement catholique, et nous avons la joie de constater ici, publiquement, que les réponses ont paru tout-à-fait satisfaisantes sous le rapport de l'orthodoxie et de la volonté de se conformer en tout aux volontés du Saint-Siège. Sans juger ici le passé, nous voulons qu'à l'avenir, quiconque croirait devant Dieu avoir un grief contre cette institution catholique ou quelque autre, le fasse non pas devant le tribunal incompétent de l'opinion publique, par la voix des journaux, mais devant ceux que les saintes lois de la hiérarchie catholique ont constitué les juges et les gardiens de la foi. Nous ne sommes pas, nous catholiques, tellement forts que nous puissions, sans danger, rendre nos frères séparés témoins de nos divisions intestines ; et d'ailleurs la charité qui doit unir les membres de la grande famille catholique, nous prescrit des règles que nous ne saurions violer sans offenser Dieu.”

Nous avons dit, N. T. C. F., que le Saint-Père lui-même désire cette sage réserve prescrite par les Evêques de la Province

Ecclésiastique de Québec. En effet, dans un décret à nous adressé par S. E. le Cardinal Franchi, en date du 9 mars 1876, et approuvé par Sa Sainteté, Son Eminence demande que l'on ne recoure pas, pour traiter les affaires de l'Université, à la presse, "laquelle, ajoute Son Eminence, laquelle d'ordinaire, comme l'a prouvé dans le cas actuel une triste expérience, sert plus à aigrir les esprits et les questions qu'à remédier au mal et aboutit à causer préjudice à l'honneur de l'Université et souvent même à la cause catholique."

Au reste, N. T. C. F., la Bulle *inter varias sollicitudines* renferme une clause qui est de nature à calmer l'inquiétude des esprits: c'est celle qui donne, à perpétuité, à Rome même, un protecteur à l'Université, dans la personne du Cardinal Préfet de la Propagande. Ce haut dignitaire ecclésiastique, en rapports fréquents avec les autorités de l'Université, se fera un devoir non-seulement de protéger ses intérêts, mais au besoin, il redresserait les abus et connaîtrait des accusations portées contre elle. Nous sommes heureux de dire ici publiquement combien nous nous félicitons de voir cette place honorable occupée pour la première fois par S. E. le Cardinal Franchi; sa prudence, sa haute sagesse, sa singulière connaissance des affaires, la confiance dont l'honneur le Souverain Pontife, sont une garantie de l'habileté et de l'impartialité avec lesquelles il saura remplir ses importants devoirs.

Notre Saint Père le Pape demande encore dans la Bulle *Inter varias sollicitudines*, que les Evêques de la Province de Québec et ceux de toute la "Puissance" invitent les parents à envoyer leurs fils au Pensionnat de l'Université. Pour nous, N. T. C. F., qui connaissons quelle garantie peut offrir à la foi et aux mœurs des jeunes gens, le séjour dans cette maison, c'est un vrai bonheur de nous rendre à ce désir. Nous exhortons, de tout notre pouvoir, les pasteurs des âmes et les directeurs de nos maisons d'éducation, à user de toute leur influence pour remplir les vœux de Sa Sainteté. Par là, ils contribueront à donner au barreau, à la médecine et aux autres professions libérales, des hommes instruits, pleins d'honneur et attachés à tous leurs devoirs de citoyens et de chrétiens.

Avant de terminer, N. T. C. F., nous nous permettrons d'unir notre faible voix à celle du Souverain Pontife, pour témoigner de notre reconnaissance envers Sa Majesté, la Reine Victoria, et envers le gouvernement d'Ottawa et celui de Québec. Grâce à la bienveillance de toutes nos autorités civiles, bien des difficultés, depuis vingt-quatre ans, se sont trouvées aplanies, et une parfaite entente a toujours régné entre les différents ministères qui se sont succédé et l'Université elle-même. Nous serait-il permis d'indiquer une des causes de cette heureuse harmonie? Sans doute, le gouvernement de Sa Majesté, ainsi que le gouvernement d'Ottawa et celui de Québec ont toujours été per-

suadés que l'Université-Laval travaille, dans la mesure de ses forces, à la cause sacrée de l'éducation, et c'est ce qui explique en partie leur bon vouloir à son égard. Mais ce qui lui a concilié l'esprit du plus grand nombre, n'est-ce pas sa stricte neutralité où elle s'est tenue vis-à-vis les divers partis politiques de notre pays, attitude du reste que Rome a bien voulu approuver. Il y a treize ans, tous les membres catholiques des deux chambres du Parlement, sans distinction de drapeau politique, s'unissaient pour présenter au Séminaire de Québec une adresse de félicitations sur ses deux siècles d'existence. Aujourd'hui encore nous n'en doutons nullement, tous les hommes publics, auxquels l'Université-Laval reconnaîtra toujours une entière liberté d'opinion sur les matières purement civiles, tous nos hommes publics se réjouiront en apprenant l'honneur insigne qui vient d'être conféré à la première institution du pays.

Ce sera donc, N. T. C. F., pour tous les rangs de la société, un beau jour que celui où la voix de Notre Saint Père le Pape sera entendue et confirmera l'existence de notre Université! Aux accents de cette voix solennelle, Québec tressaillera entre toutes les villes, Québec, cette antique capitale que le Souverain Pontife veut bien appeler la métropole du catholicisme dans l'Amérique Septentrionale. Qu'elle se réjouisse comme autrefois Sion, lorsque David chantait les bienfaits de Dieu: *Labor ego super cloquia tua, sicut qui invenit spolia multa.—Ta parole me fait tressaillir de bonheur, comme celui qui s'empare d'un riche butin.* (Ps. cxviii. 162.) Qu'elle bénisse enfin la Vierge Immaculée, patronne de l'Université Laval! c'est elle qui lui a obtenu tant de faveurs insignes. A notre Mère et Bienfaitrice, louanges et remerciement à jamais!

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, nous avons réglé et ordonné ce qui suit:

1o. Sera le présent Mandement avec la traduction de la Bulle *Inter varias sollicitudines*, lu aujourd'hui même en séance solennelle à laquelle seront convoqués tous les professeurs et élèves de l'Université-Laval.

2o. Il sera lu également et publié au prône de toutes les églises ou chapelles paroissiales et autres, où l'on fait l'office public, ainsi qu'en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception, et un *Te Deum* solennel sera chanté à la suite de la messe ou de l'office où cette lecture aura été faite.

3o. Et comme cette faveur insigne du Souverain Pontife, tend d'une manière spéciale au bonheur de la jeunesse, nous invitons les élèves de notre Université, de nos Séminaires et Collèges, de nos Communautés religieuses et des Ecoles de notre Archidiocèse, à faire une communion pour rendre grâces à Dieu de ce bienfait et pour attirer ses bénédictions et sa protection sur Notre Saint-Père le Pape, sur tous les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, et en particulier sur

le Cardinal Protecteur de l'Université.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de l'Archidiocèse et le contre-seing de notre Secrétaire, le treize septembre mil huit cent soixante-seize.

† E. A., ARCH. DE QUÉBEC.

Par Monseigneur,

C. A. COLLET, Ptre.
Secrétaire.

MM. les élèves chantèrent alors une cantate à Pie IX, musique de Magazzari, d'un très bel effet.

M. le Recteur de l'Université Laval donna alors lecture de la traduction de la bulle: "Inter varias sollicitudines" érigeant canoniquement l'Université-Laval, et que voici:

**PIE EVEQUE
SERVITEURS DES SERVITEURS
DE DIEU**

A Nos Vénérables Frères Elzéar-Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec, et autres Evêques du Canada, à Nos Bien-aimés Fils Thomas Etienne Hamel, Recteur, et autres Professeurs de l'Université Catholique Laval, dans la ville de Québec.

SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Parmi les sollicitudes variées que Nous suscite de toutes parts l'accomplissement exacte de Notre charge Apostolique, il en est une que nous acceptons volontiers: c'est celle qui tend à fournir, en tout lieu, aux intelligences désireuses de se livrer à l'étude des lettres, l'occasion et l'opportunité de s'en rendre facilement maîtres: afin de détruire entièrement, si c'est possible, les erreurs qui naissent le plus souvent de l'ignorance des lettres et qui défigurent la doctrine sacrée de la République Chrétienne: or cet objet, l'expérience de tous les siècles Nous apprend que les Universités ont puissamment concouru à l'obtenir.

Depuis longtemps Nos Vénérables Frères l'Archevêque de Québec Pierre-Flavien Turgeon et les autres Evêques du Canada, Nous avaient fait exprimer, par la Sacrée Congrégation préposée à l'extension du nom Chrétien, le vœu de voir ériger canoniquement une Université Catholique dans la ville de Québec.

Cette Université, mise sous la protection de la Bienheureuse Vierge Marie conçue sans péché, a été fondée, il y a vingt-quatre ans, par le Séminaire de Québec, qui s'était assuré du bon plaisir du Saint Siège et du plein appui du pouvoir civil. Dernièrement, Notre Vénérable Frères Elzéar Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec, et Notre Bien-aimé Fils Thomas-Etienne Hamel, Recteur de cette même Université, Nous ont

présenté une supplique pour en obtenir l'institution canonique. Par le témoignage de Nos Vénérables Frères les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine attachée à la Sacrée Congrégation préposée à l'extension du nom chrétien et réunis en assemblée générale le 18ième jour de mai 1876. Nous sommes assuré de la certitude des faits suivants, savoir: la ville de Québec doit être regardée comme la Métropole de la religion catholique dans l'Amérique Septentrionale, puisqu'elle est la mère de soixante diocèses; cette ville offre un accès facile aux habitants de toutes les parties du Canada; l'Université, dont on demande l'institution canonique, est abondamment fournie de très-vastes édifices, dignes d'admiration par l'art qui y préside et par la grandeur des frais qu'ils ont occasionnés; de plus elle renferme une riche bibliothèque, des musées variés et très bien montés, capables d'aider à l'acquisition des sciences de tout genre; elle est soumise au gouvernement et à la direction d'hommes pleins de sagesse, dont plusieurs ont puisé la doctrine ici même dans la ville des saints apôtres Pierre et Paul, dans Notre Université Grégorienne de la Société de Jésus et dans les classes de St. Apollinaire: elle a produit les fruits les plus excellents et pour la religion chrétienne et pour la société civile elle-même, en protégeant les jeunes gens contre la corruption des mœurs, par la construction de vastes édifices où ils demeurent sous la surveillance et la discipline des prêtres expérimentés; elle laisse à espérer des avantages plus grands encore et pour la religion et pour les bonnes mœurs: à ces causes, Nous avons décrété d'ériger, d'instituer et de confirmer la susdite Université canoniquement, sur les mêmes bases, aux mêmes titres et avec la même importance que les Universités les plus célèbres.

Suivant le désir de Nos mêmes Vénérables Frères, Nous voulons et décrétons que cette institution se fasse aux conditions suivantes, savoir: le Protecteur de la dite Université sera le Préfet "Pro tempore" de la susdite Sacrée Congrégation de la Propagande, fonction remplie aujourd'hui par notre Fils Chéri, Alexandre Franchi, Cardinal Prêtre de la Sainte Eglise Romaine, du titre de Ste. Marie "in Trastevere"; l'Archevêque de Québec remplira la fonction de Chancelier Apostolique; la dite Université jouira du pouvoir de conférer les honneurs du Doctorat et les autres degrés académiques inférieurs dans chacune des facultés, suivant les règles ordinaires des Universités; la haute surveillance de la doctrine et de la discipline, c'est-à-dire de la foi et des mœurs, sera confiée à l'Archevêque et à tous les Evêques de la Province de Québec ou du Bas-Canada; tout le reste devra être réglé d'après la décision donnée par la Sacrée Congrégation de la Propagande en date du 1er Février 1876 et d'après les Règlements mêmes de l'Université, dont une longue expérience a prouvé la sagesse et l'utilité.

Mais comme la Souveraine de la Grande Bretagne, la Reine Victoria, a depuis longtemps doté et enrichi l'Université d'une Charte renfermant les plus amples privilèges et à laquelle Nous ne voulons déroger en rien ; et comme Sa Majesté a laissé à la même institution l'entière liberté de se gouverner elle-même, Nous sommes heureux, d'après l'avis de Nos Vénérables Frères, de combler d'éloges mérités, pour les raisons données ci-dessus, Sa Majesté la Reine, le Gouvernement Fédéral et celui de la Province de Québec.

Enfin, Nous exhortons fortement les Evêques de la Province de Québec à faire en sorte que leurs Séminaires et Collèges soient affiliés à l'Université Laval, qui a fourni et fournit encore tant de preuves de sa sainte doctrine et de l'intégrité de sa foi ; afin que les élèves soient de mieux en mieux préparés à fréquenter cette institution. Nous recommandons aussi à tous les Archevêques et Evêques de la Puissance du Canada, de faire leur possible pour envoyer à cette Université les jeunes gens de bonne espérance qui pourrout y faire leurs cours d'études ; pour persuader aux parents de ne pas laisser leurs fils jouir de leur propre liberté en leur permettant d'errer dans la ville de Québec, mais de les confier plutôt à ce pensionnat construit exclusivement pour surveiller leur conduite morale et leur faciliter l'avancement dans l'acquisition des sciences ; pensionnat élevé au prix de si grands et de si nombreux sacrifices par le Séminaire de Québec ; pensionnat au soutien duquel ont contribué, avec une si grande libéralité et uniquement pour le bien de la jeunesse studieuse, les professeurs et directeurs eux-mêmes, à l'exemple de leur devanciers.

Nous décrétons que les présentes et leur contenu ne pourront être d'aucune manière notées, combattues, enfreintes, retirées, sursises, restreintes, amoindries, sujettes à dérogation en quelque point, ni parce que certains intéressés dans cette matière, ou ceux qui prétendraient l'être, n'auraient pas été appelés, cités ou entendus, ni pour toute autre cause, occasion ou prétexte provenant de subreption, obreption, nullité ou défaut d'intention de Notre part ; Nous entendons de plus que les Présentes Lettres ne soient en aucune façon comprise dans les constitutions quelconques, révoquées, restrictions, dérogations, modifications, ordonnances, déclarations, soit générales soit particulières, même que ce Siège Apostolique pourrait faire par son propre mouvement, science certaine et plénitude de pouvoir ; mais qu'elles en soient toujours exceptées ; qu'elles soient et demeurent à perpétuité valides, stables et efficaces ; qu'elles sortent et produisent leurs effets pleins et entiers, et soient observées à perpétuité et inviolablement par tous ceux que cela concerne ou concernera d'une manière quelconque à l'avenir ; qu'elles soient à tout jamais un appui souverain pour l'Université, érigée comme il vient d'être dit, ainsi que pour

tous ses membres ; et ainsi qu'il a été dit, devra-t-il être pensé, jugé et défini par les juges quelconques ordinaires ou délégués, même par les Auditeurs des causes du Palais Apostolique, ainsi que par les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, tout pouvoir et autorité de juger et d'interpréter autrement leur étant enlevé à tous et à chacun d'eux, de telle sorte que s'il arrivait à quelqu'un sciemment ou par ignorance, de vouloir attenter à ce qui est ci-dessus statué, son jugement serait nul et de nulle valeur, quelle que fût d'ailleurs son autorité.

C'est pourquoi Nous enjoignons, par Rescrit Apostolique, à Notre Bien-aimé Fils Alexandre Franchi, Cardinal Prêtre de la Sainte Eglise Romaine, Préfet de Notre Sacrée Congrégation de la Propagation et à ses successeurs "pro tempore" de faire exécuter Nos présentes Lettres et leur contenu et à cet effet Nous leur donnons et accordons toute faculté, autorité et juridiction de toute nature, afin qu'il devienne pour l'Université et tous ses membres un appui et un défenseur efficace ; qu'il veille à ce que les présentes Lettres et leur contenu soient inviolablement observés par ceux que cela concerne ou concernera plus tard ; qu'il fasse que l'Université elle-même et ses membres jouissent en paix et se félicitent des avantages qui leur sont assurés par la teneur des présentes, et qu'il réprime au besoin les contradicteurs, en observant ce que de droit.

Nonobstant, autant que de besoin, Notre Règle est celle de Notre Chancellerie "de jure quæsito non tollendo ;" nonobstant les édits généraux de Nos Prédécesseurs les Pontifes Romains, ou Leurs constitutions et ordonnances spéciales ; nonobstant les Règlements de la dite Université ou des Indults ou Lettres Apostoliques de quelque teneur et forme que ce soit ; auxquels documents, et à chacun d'eux, nous dérogeons pour l'effet des présentes, pour cette fois seulement, aussi largement et pleinement que possible, quand même il serait nécessaire pour cela d'en insérer ici la teneur totale, d'en faire mention spéciale, spécifique, expresse et même individuelle et non pas seulement par des clauses générales comportant cet effet, ou bien de les exprimer de quelqu'autre manière et d'employer quelque forme particulière ; toutes lesquelles teneur, mentions, clauses, expressions et formes. Nous voulons par la teneur des présentes, être regardées comme pleinement et suffisamment exprimées et insérées tout en leur conservant leur force ailleurs et nonobstant toutes les autres choses contraires.

Nous voulons en outre qu'on ajoute aux copies des présentes Lettres, soit manuscrites, soit imprimées, pourvu qu'elles soient contresignées de la main d'un officier public et revêtues du sceau d'un dignitaire ecclésiastique, absolument la même foi que l'on accorderait aux présentes Lettres si elles étaient exhibées ou montrées.

Que nul homme donc ne se permette d'en-

freindre ou de contredire, par une audace téméraire, cet écrit par lequel Nous érigeons, instituons, confirmons, soumettons, accordons, exhortons, ordonnons, dérogeons et exprimons notre volonté. Si quelqu'un se rend coupable d'une telle présomption, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu Tout-Puissant et des Bienheureux Pierre et Paul ses Apôtres.

Donné à Rome, auprès de St. Pierre, l'an de l'Incarnation de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-seize, le 15 de mai, de Notre Pontificat l'an XXX.

F. CARDINAL ASQUINI.

C. GORI, SOUSDATAIRE.

VISA.

J. DE AQUILA, un des Vicomtes de la Curie.

Place † de la Bulle de plomb.

U. CROSONI.

Enregistré dans la Secrétairie des Brefs.

MM. les Elèves du Séminaire chantèrent alors la cantate si populaire de Mgr. Laval, spécialement écrite par notre poète exilé, Octave Crémazie, sur un thème de l'Opéra "Donna del Lago" de Rossini.

Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque Tachereau donna alors l'historique de l'Université-Laval, et déclara combien grandes devaient être, en ce jour solennel, la joie et la reconnaissance de l'Université-Laval, et de ses élèves, pour l'insigne faveur que le St. Siège venait d'accorder à cette institution.

Il dit que pour les jeunes gens étudiant dans cette maison, l'honneur de recevoir leurs diplômes n'était que plus rehaussé. Il dit que les messieurs auxquels on allait distribuer les diplômes étaient les premières fleurs de ce champ de haute éducation que des mains laborieuses cultivaient avec ardeur et qui venaient de recevoir une nouvelle bénédiction de Pie IX.

Nous publions ci-dessous les noms des messieurs qui ont reçu leurs diplômes :

Bacheliers en Théologie: MM. Arthur Belleau, Olivier Mathieu, Louis Guérin ;

Bacheliers ès-Lettres: MM. Olivier Moisan, Abraham Paradis.

Prix de France de Galles : *Philosophie*, M. Félix Landry, A. B.

Rhétorique: M. Achille Routhier.

La fanfare des élèves exécuta un der-

nier morceau, après quoi M. le Recteur remercia en termes choisis tous ceux qui avaient contribué à donner à l'Université-Laval cette gloire suprême de l'érection canonique.

Il exprima le regret qu'il éprouvait à la vue de deux fauteuils que l'absence laissait vides. Celui de M. le juge Casault, plongé par la mort d'une personne chère dans un deuil profond et celui de M. l'abbé Benjamin Paquet qui a si largement contribué à l'octroi de la Bulle "Inter varias sollicitudines."

M. le Recteur eut aussi un mot fort heureux et bien digne à l'adresse de ce jeune professeur qui vient de descendre dans la tombe, emportant avec lui l'expression d'un universel regret.

Avec beaucoup de délicatesse M. le G. V. Hamel sut faire l'éloge de son successeur, M. Richard Alleyn, C. R. lequel a pris son siège hier, pour la première fois comme professeur de l'Université.

La salle était fort bien décorée ; sur l'estrade, au centre, se trouvait le portrait de Mgr. Laval, à droite celui de Pie IX, à gauche celui de Sa Majesté notre Reine, vis-à-vis du tableau de Mgr. Laval, se trouvait celui du premier Recteur, M. le G. V. Louis Jacques Casault, puis des deux côtés de la galerie étaient exposés les portraits des recteurs, des fondateurs et des bienfaiteurs de l'Université-Laval, Mgr. l'Archevêque Baillargeon, Mgr. Turgeon, Mgr. Horan, M. l'abbé Plante, etc., etc.

Les portraits de Pie IX, de la reine Victoria et de Mgr. de Laval étaient ornés de couronnes et de draperies splendides. La bannière et les drapeaux de MM. les élèves externes paraissaient fort bien.

Au sortir de la séance l'auditoire et toute la ville a joui d'un splendide spectacle, celui de l'illumination des deux étages supérieurs et des tourelles de l'Université. Le dôme était magnifique à voir. Des lettres gigantesques formaient le nom de Mgr. de Laval. C'était un féérique coup-d'œil !

Discours du Général Barry.

Voici un fier et vaillant discours que le général Barry a prononcé à Perpignan à la distribution des prix aux élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes. C'est parler en militaire chrétien. C'est de la chevalerie oratoire.—Lisez et dites si on pouvait mieux venger l'enseignement chrétien contre les insanités, les sophismes et les blasphèmes qui se débitent en faveur de l'éducation athée :

“ Mes chers enfants, Monsieur le préfet,
“ Messieurs,

“ Je dois bien penser que beaucoup d'entre vous se demandent en ce moment comment il se fait que ce soit à un général, à un homme d'épée, qu'ait été réservée l'honneur de présider, cette année, une solennité scolaire, toute locale, toute municipale, à un général étranger à ce pays où il a été jeté, pour ainsi dire, par les hasards de sa carrière et où il ne peut invoquer d'autre droit de cité que les liens d'affection qui l'attachent à ces belles contrées par trois années de séjour.

“ Cet honneur, croyez-le-bien, je ne l'ai ni recherché, ni ambitionné. L'absence de l'évêque, président naturel de fêtes de famille, une autre présidence acceptée par M. le préfet à la distribution des prix du collège, l'absence du maire de Perpignan, tels sont les motifs qui ont fait songer à moi et m'ont été allégués avec une flatteuse insistance, pour que je procède, pour ainsi dire, par délégation préfectorale, à l'ouverture de cette solennité.

“ Et je me hâte de vous dire, mes chers enfants, que si j'ai accepté cette mission étrangère à mes fonctions, c'est que, d'une part, j'y trouvais une occasion de remercier publiquement ces excellents frères des soins aussi dévoués qu'éclairés et consciencieux qu'ils veulent bien prendre des enfants soldats, à la satisfaction unanime des parents et des chefs de corps, et d'un autre côté, c'est que je vous aime, que j'aime vos maîtres, ces enfants du peuple comme vous, ces modèles d'abnégation, de modestie et de dévouement, faisant le bien pour le bien lui-même, et cachant, sous leur ingrat vêtement avec les sentiments les plus élevés, les plus délicats, des cœurs capables des plus belles et des plus grandes actions (applaudissements) ; c'est que j'aime votre institution si féconde et si populaire, si nationale, si éminemment française, et à qui toute la

France chrétienne et honnête a su rendre naguères pleine et entière justice, dans les hommages aussi éclatants que spontanés prodigués, d'un bout du territoire à l'autre à la mémoire du vénéré et à jamais regretté frère Philippe, que la reconnaissance publique a élevé tout d'un coup du fond d'une école chrétienne, au rang des grands hommes de la patrie! (Applaudissements et bravos.)

“ Je vous aime, parce qu'élevés chrétiennement avant tout, vous promettez à l'état de bons citoyens, à l'armée, de bons soldats ; je vous aime encore, et je voudrais n'avoir pas à le dire, et je le dis, la douleur dans l'âme, parce que, dans votre propre pays, dans votre propre cité, vous ne vivez encore que de *subvention d'office* ; vous êtes déshérités par l'erreur des temps, par l'ingratitude, l'intolérance et l'injustice des hommes !..... (Bravos, applaudissements prolongés.)

“ Et c'est là, sachez-le-bien, votre éternel bonheur, c'est là ce qui attire encore à vous tous les cœurs honnêtes et justes.

“ Mais, rassurez-vous, chers enfants, rassurez-vous, frères dignes et si méritants, le règne de l'injustice ne peut durer toujours, le temps et la force de la vérité ramèneront à vous des esprits qui ne sont sans doute qu'égarés, vous vivrez comme vous en avez le droit dans les mêmes conditions que vos voisins des écoles laïques, n'ayant désormais avec eux d'autres rivalités que les luttes fraternelles et pacifiques de l'intelligence, du travail, des méthodes et des résultats. J'en ai pour garant la présence à mes côtés du premier magistrat de ce département, qui vous aime aussi, n'en doutez pas, et vous a promis, dans une autre enceinte, justice égale pour tous (M. le préfet fait un geste d'adhésion) ; j'en ai pour garants les déclarations publiques du gouvernement qui vient encore de témoigner aux frères de la doctrine chrétienne son estime et ses sympathies en leur confiant les classes de l'école des enfants de troupe récemment créée à Rambouillet ; j'en ai pour garants surtout les sympathies et le concours assuré du chef du pouvoir, de ce noble et glorieux soldat, notre chef à tous, dont les sentiments catholiques et la piété ne peuvent pas plus être mis en doute que son patriotisme. (Applaudissements.)

“ Ayez donc pleine et entière confiance au moins pour le présent. Vous n'avez pas oublié comment et par quelles mains, après de longs jours d'éclipse et de deuil, vous avez été rendus à la vie.

Une autre main amie est là, près de moi, qui saura vous défendre encore et ne vous abandonnera pas. (Applaudissements.—C'est vrai !)

“ Laissez-moi vous dire encore, mes chers enfants, que si je me suis toujours senti attiré par une sympathie profonde vers vos dignes maîtres, si modestes, si obscurs, mais en même temps si utiles, c'est qu'il existe entre le frère de la doctrine chrétienne et le soldat, des points de rapprochement et des analogies frappantes. Un lien moral formé par ce qu'il y a de plus noble dans la nature humaine, c'est-à-dire, l'esprit de dévouement et de sacrifice, et l'esprit de discipline, unit mystérieusement notre destinée commune. Quel honneur et quel profit dans ce monde, retire de la carrière des armes le simple soldat, obscur et ignoré, qui expose sa vie à chaque instant sur l'ordre de ses chefs et pour l'accomplissement de son devoir ? Quel honneur et quel profit retire le pauvre frère des écoles chrétiennes d'une existence toute entière consacrée à la dure et parfois ingrate besogne que vous savez ? Quel ambition, quelles prétentions a-t-il ce pauvre frère ? Quels avantages, quelles récompenses, quelles jouissances attend-il du prix de ses services ? Il vit et meurt ignoré de la société entière, qui ne sait même pas son nom, heureux d'avoir bien rempli sa tâche et n'attendant pas ici-bas sa récompense ; et parfois aussi quand vient à sonner l'heure des grands dévouements, il sait affronter et trouver la mort sur les champs de bataille pour soigner et sauver ses semblables. (Vifs applaudissements.)

“ Ce qui fait la sûreté, le succès et la durée des écoles des frères, c'est que l'enseignement religieux y est la base fondamentale et comme la préface obligée de toute instruction. Comme la famille d'autrefois, comme aujourd'hui encore dans les familles chrétiennes, avant d'apprendre à lire on apprend à prier Dieu, on apprend la morale, non pas la morale scientifique et indépendante qui mène l'homme tout droit au gouffre sans fond du matérialisme, mais la morale du catéchisme et de l'Eglise catholique. (Bravos.)

“ Et c'est ainsi que nos chers maîtres façonnent et préparent pour le pays et pour la société des hommes respectueux par principe de l'autorité et des lois, des hommes disciplinés sans contrainte, des hommes de devoir et de dévouement, en un mot des hommes utiles, jamais dan-

gereux : et soyez certains d'ailleurs que ces hommes, que ces bons citoyens sortis des mains des pauvres frères *ignorants* en ont appris et en savent au moins tout aussi long que les autres. Ils le prouvent chaque jour, dans tous les concours et en toutes circonstances.

“ Ils prouvent donc et ils ont toujours prouvé qu'on peut aller à la messe, même à confesse, et être un homme instruit, libre et digne ; qu'on peut aimer et respecter la religion et ses ministres sans cesser d'être un bon citoyen ; qu'on peut, quand on est bon catholique, préférer, sans être un ignorant, la lecture de Chateaubriand, de Berryer, de Joseph de Maistre et de Donoso Cortès à celle de Victor Hugo, de Michelet, de Renan, de Georges Sand ; qu'on peut se soumettre librement et silencieusement, en toutes questions de foi et de conscience aux décisions infaillibles du Vicaire de Jésus-Christ, au chef vénéré de la catholicité, sans cesser d'être un bon Français ; enfin qu'on peut mourir aussi glorieusement sur le champ de bataille en entonnant l'hymne français et catholique du Sacré-Cœur qu'en chantant la *Marseillaise*. (Applaudissement redoublés, bravos énergiques.)

“ Que si les choses sont réellement ainsi, si ce sont là d'indéniables vérités, s'il est démontré qu'on peut être de son temps et à la hauteur de tout le progrès moderne on peut aimer, servir utilement son pays par des voies différentes ou même opposées ; je me demande alors pourquoi ces haines, ces cris de guerre, ces injures et ces injustices ; je me demande de quel côté est la tolérance et le libéralisme ; de quel côté sont les vrais libéraux, et j'ai le droit de déclarer en toute conviction qu'ils ne sont pas où l'on pense. (Applaudissements, sensation.)

“ Maintenant, mes chers enfants, en constatant avec bonheur vos progrès et le niveau toujours croissant de l'enseignement dans vos écoles, nous allons être heureux de vous distribuer les palmes et les couronnes que vous avez méritées, et que vous devez encore, à la générosité infatigable, parce qu'elle est chrétienne, d'un certain nombre de vos concitoyens.”

(M. le président du tribunal civil et diverses personnes félicitent chaudement le général. Applaudissements prolongés et répétés dans toute l'assistance.)

Tout commentaire serait vain après de telles paroles. Comme le dit excel-

lemment le *roussillon*, " quand un homme qui porte sur ses épaulettes les trois étoiles, qui a par devers lui la puissance du talent, de l'énergie, de la foi, la noblesse du caractère et la gloire de ses hauts services militaires, tient un pareil langage, nous n'avons qu'à lui répondre, au nom de toute la France catholique : Général, nous sommes avec vous ! Comme vous marchiez à Coulmier sur l'ennemi, vous avez marché sur la Révolution au nom de Dieu, de notre foi, de notre patriotisme. Comme vous enleviez de la parole et du geste vos bataillons de mobile, vous avez enlevé nos applaudissements, agrandi les cœurs, affermi les courages hésitants. Aux grossières démonstrations des discoureurs d'Aix et d'Arles, vous avez répondu par une noble et magnifique leçon."

" Elle ne sera point perdue."

A travers le vieux Monde.

Le Saint Prisonnier du Vatican, Pie IX, continue à jouir d'une santé excellente et à donner des réceptions à ses enfants du monde catholique. Espérons que les prières qui s'élèvent de toutes les parties de l'univers, pour le saint vieillard, obtiendront encore de longs jours à cette précieuse existence.

Le royaume d'Italie continue aussi ses spoliations sacrilèges qui ne lui rapportent que la pauvreté. Le Saint Siège vient de frapper d'excommunication tous ceux qui formeront partie d'une association dont le but est de mettre l'élection des papes entre les mains du peuple, c'est-à-dire de remplacer le conclave des cardinaux par celui de la canaille.

A la vue des efforts de l'impiété et des sociétés secrètes pour pervertir les populations de l'infortunée péninsule, il est consolant de constater la foi encore si vivace des peuples de l'Italie. C'est en vain que le gouvernement a essayé d'empêcher les processions religieuses.

Ainsi, la *Voce della Verità* d'hier rappelle que le 15 août les processions ont été faites de force à Banco, à Morolo, à Sgurgola, à Supino, à Verdi et dans d'autres villes par les populations, sans l'intervention du clergé. À Segni, il y a eu une sorte d'émeute. Toute la nuit les cloches ont sonné le tocsin. Les gendarmes se sont prudemment barricadés dans leur caserne.

A Maurata l'autorité, effrayée de l'at-

titude du peuple, a dû permettre la grande et traditionnelle procession qui, des campagnes se rend à la ville, pour apporter à l'église de Ste. Marie de la Miséricorde les offrandes des moissons. L'ordre a été parfait.

Dans le Génoisat, les autorités n'ont pas osé refuser l'autorisation demandée par les fidèles.

A Pietramellara, dans la Terre Labour, le peuple est très-dévoit à son patron Saint Roch. Du haut de la chaire, le curé avait annoncé que l'autorité ne permettant plus les processions, il fallait obéir, s'abstenir et attendre un meilleur temps (un temps qui ne soit pas *galantuomo*) : mais, la messe finie, les femmes crient avec enthousiasme : *Vive saint Roch !* elles prennent la statue sur leurs épaules et sortent de l'église, malgré le clergé, malgré les autorités, malgré les gendarmes. Des hommes armés de bâtons noueux les accompagnent et les protègent. Plus de 2,000 fidèles suivent en chantant. La procession dura trois heures et demie et rentra triomphalement dans l'église.

Dans plusieurs villes du royaume de Naples l'autorité a préféré s'exposer aux belliqueuses fureurs de M. Nicotera et des préfets qu'à la colère du peuple. L'autorisation a dû être donnée.

Cependant hier matin, à Franscati, tout près de Rome, le clergé ayant apporté la sainte communion à des infirmes, dans le mode arbitrairement ordonné par le gouvernement, c'est-à-dire sans pompe, sans cortège de prêtres en surplis et sans cortège de pénitents vêtus de leurs cagoutes, une grande foule de peuple qui suivait a été dispersée par le délégué royal de la sûreté publique appuyé de ses agents et gendarmes. La population est indignée.

S. Em. le cardinal Vicaire a publié un édit ainsi conçu :

" Tous les fidèles savent les dispositions du gouvernement qui défendent les processions hors de l'église, y compris les communions solennelles que l'on porte aux malades à divers jours de l'année ; on ne permet que l'administration ordinaire du viatique sans le son de la clochette.

L'autorité ecclésiastique n'a pas manqué de réclamer contre de telles prohibitions, qui blessent ses droits dans l'administration des choses saintes ; mais rien n'a été obtenu.

Cela dit, il conviendra que, pour éviter des désordres, les fidèles se résignent à voir diminuer le culte extérieur au très Saint-Sacrement ; mais nous voulons espérer que tous redoubleront de ferveur et de zèle dans

l'accompagnement de Jésus sacramentel se rendant chez les malades : ils montreront ainsi que la foi n'est point diminuée dans le cœur des Romains."

Nous verrons ce que deviendra l'édit du cardinal Vicaire de Rome.

Il est probable que l'autorité révolutionnaire agira ici comme à Franscati.

En France, les préoccupations politiques se sont portées ces jours derniers sur les deux élections du prince de Lucinge-Faucigny et le comte de Mun. Il n'est sorte de moyens déloyaux que les jacobins n'aient mis en œuvre pour faire échouer ces candidats conservateurs.

Finalement, le prince de Lucinge a été battu par un avocat gambettiste par une majorité de 500 voix. Le candidat catholique de la Bretagne, M. de Mun, a été l'objet des clameurs furibondes des révolutionnaires et des libéraux. On peut s'en faire une idée par ces paroles du *Siècle* :

"Tout le clergé breton, dit-il, travaille activement à son élection : prêches, prônes, conciliabules, promesses du paradis et de l'enfer, calomnies contre la République et les républicains, mépris du gouvernement établi, rien ne manque à cette pieuse propagande."

Cette tirade se compose d'autant de faussetés qu'on y compte de mots. La véritable cause de l'exaspération des jacobins c'est que M. de Mun, écartant toute allusion, même indirecte, à la forme du gouvernement qu'il préfère, s'est posé comme *candidat catholique*, et il a pris ce titre en signant sa circulaire électorale.

"Catholiques ! On a cassé mon élection, dit M. de Mun, en haine de notre foi commune..."

Bretons ! je vous avais promis de tenir haut et ferme le drapeau de la Croix : Je me suis efforcé de le faire en toutes circonstances..."

M. de Mun conclut en ces termes :

"Le danger est plus grand que jamais : les faits sont venus à l'appui des menaces.

Debout ! enfants de la terre de granit ! debout pour l'honneur de la Bretagne, pour la garde de votre foi et pour la défense de vos droits les plus sacrés.

Plus de divisions ni d'incertitudes, unissez-vous tous autour du drapeau catholique et marchez au vote comme un seul homme, en chantant notre vieux refrain :

Catholique et Breton toujours !

Comte ALBERT DE MUN,

Candidat catholique.

M. de Mun n'a obtenu dans la catholique Bretagne qu'une majorité de 375 contre 1971 qu'il avait dans l'élection

précédente, ce qui prouve que "la terre de granit" est entamée par la propagande jacobine.

L'exaspération est grande en Angleterre contre la barbarie des Turcs dans la Bulgarie et ailleurs. Des assemblées monstres ont eu lieu et le gouvernement fortement censuré pour l'appui qu'il donne à la Sublime Porte.

D'un autre côté, et surtout pour rendre leur Isle et surtout Londres inexpugnables, les ingénieurs anglais fortifient les rives de la Tamise. Des forts nouveaux ont été construits et armés de batteries formidables, en sorte que les approches de la Tamise sont imprenables.

La persécution règne toujours en Allemagne : sur onze diocèses catholiques, huit sont privés de leurs pontifes. Les évêques de Fulda et de Trèves sont morts ; ceux de Breslau, de Paderborn, Münster, Cologne et Posen ont été déposés par le doux Bismark, et l'évêque de Hildesheim a dû quitter le pays.

Les nouvelles qui nous arrivent de la guerre entre la Turquie et les provinces Slaves se contredisent sans cesse, cependant il n'y a pas de doute que le prince de Milan est loin de ses rêves d'ambition et que ces différentes provinces ont montré bien peu de bravoure.

Aux dernières nouvelles les hostilités étaient suspendues et les puissances s'efforçaient d'amener la paix. Toutefois il ne faut pas se le dissimuler, cette guerre est peut-être le commencement d'un vaste incendie, et les rives du Bosphore pourraient bien devenir le champ de bataille où les puissances de l'Europe viendront se heurter les unes contre les autres. Attendons l'action de la Providence.

Si de l'ancien Monde nous passons au Nouveau, nous verrons la crise commerciale sévir chez nos voisins des États-Unis, en Canada comme en Europe ; les affaires sont dans un triste état. Des centaines d'ouvriers n'ont point d'ouvrage, déjà même le pain manque à plus d'une famille, que sera-ce donc durant l'hiver qui approche.

Malgré la dureté des temps, nos journalistes ont passé d'agréables instants à Sherbrooke. Le 12 de Septembre s'ouvrait le premier Congrès des journalistes de cette province, ayant pour but d'arriver

à une entente sur différents points de l'administration et d'établir entre les membres de la presse de plus étroites relations d'intérêts solidaires et de bonne amitié. Heureux sera le pays si ces réunions font cesser ces disputes interminables entre les journaux; ces attaques personnelles et grossières, qui sont indignes de la presse, ne peuvent produire que de mauvaises conséquences.

Le Sacré-Cœur.

Un jour les Apôtres voguaient avec Jésus-Christ sur le Lac de Génézareth, lorsque tout à coup s'éleva une furieuse tempête: les vagues écumantes menaçaient d'engloutir la fragile barque; les Disciples étaient dans la consternation et le Sauveur dormait. Alors les Apôtres, suspendus sur l'abîme, éveillèrent leur Maître en s'écriant: *Domine, Salva nos, perimus*, "Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. Jésus étendit la main et les flots se calmèrent.

Or, dans les temps malheureux que nous traversons, les tempêtes se déchainent avec rage sur toute la surface du globe; les vagues écumantes de l'impunité et de la révolution menacent à la fois les bases de l'édifice religieux et social; la raison en délire semble vouloir abriter sous le manteau d'une prétendue liberté, toutes les infamies, tous les blasphèmes de tous les temps et de tous les lieux. Disons-le, c'est le paganisme, couvert du vernis d'une civilisation abruti et batarde qui veut remplacer la Croix, qui a régénéré le monde, et faire sombrer la Barque de Pierre.

Le Christ vit encore, le Christ règne encore, le Christ commande encore, "*Christus, vivit, regnat, imperat*." Néron, Dioclétien, Arius, Eutychès, Luther, Calvin, Henri VIII, Voltaire, ces faiseurs de tempêtes, ont disparu, les flots par eux soulevés se sont aplanis et la Croix est encore debout, planant sur les bons comme sur les méchants.

Enfants de la Sainte Eglise Catholique. Fils aimés de l'immortel Pie IX, debout sur les fondements inébranlables de la Foi, ne craignez rien, qu'un seul cri parte de vos cœurs, le vieux cri du Lac de Génézareth: *Seigneur, sauvez-nous, nous périssons*.

Ah! cette fois, ce n'est plus seulement sa main que Jésus étend pour sauver l'Eglise et la société; ce n'est plus seulement sa tête qu'il inclinera, comme au jour de ses douleurs, pour donner à l'humanité sauvée le baiser de la paix et du salut, non, non, ce

n'est plus assez pour son amour qui ne peut le céder à la méchanceté; Jésus ouvre son Cœur adorable, ce Cœur qui a tant aimé les hommes, pour servir de refuge assuré aux nations, aux familles, comme à chaque individu, forteresse inexpugnable contre laquelle viendront se briser les noirs complots de l'impunité, de la franc-maçonnerie et des gouvernements hypocrites et persécuteurs.

Le Sacré-Cœur est peut-être la plus vive et la dernière clarté qui brillera sur le monde dans ces derniers temps: Jésus-Christ a vaincu dans les anciens jours par la force de sa Puissance et de sa Justice, aujourd'hui, ce Roi immortel des siècles vaincra encore, mais par la force de son amour, débordant de son Cœur embrasé.

Notre humble Revue ira, aussi elle, puiser à cette fontaine des eaux vives pour en rafraîchir ses lecteurs; elle apportera son modeste tribut à la glorification du SACRÉ-CŒUR et la diffusion de son culte dans notre cher Canada.

Nous commencerons sur notre prochain Numéro la publication des plus belles pages du beau livre de M. l'Abbé Em. BOGAUD, V.G. d'Orléans, intitulé: *Histoire de la Bienheureuse MARIE-MARGUERITE*.

Sa Grandeur Mgr. E. C. Fabre, Evêque de Montreal.

Sa grandeur Mgr. Fabre a pris possession solennelle du trône épiscopal de Montréal le 19 Septembre, vers huit heures et demie du matin.

Avant la cérémonie, eut lieu au salon de l'évêché, la lecture de la bulle de 1873 conférant à Sa Grandeur le titre de Coadjuteur *cum futura successione*, devant les membres du Chapitre et quelques prêtres, avertis au dernier moment, car, suivant les désirs de Sa Grandeur, l'intronisation a été strictement privée.

Formés en procession, les assistants se rendirent à la cathédrale où Monseigneur, revêtu des ornements pontificaux, fut reçu sous le dais, et après une prière à l'autel du St. Sacrement, prit possession du trône épiscopal, tandis que l'on chantait le *Te Deum*. C'est alors que le Chapitre et les membres du clergé présents allèrent baiser la main du nouvel évêque de Montréal, en signe d'obédience. Sa Grandeur Mgr. l'évêque de St. Hyacinthe était venu expressément pour assister à la cérémonie.

Après avoir donné sa bénédiction, de l'autel, Mgr. de Montréal retourna au trône et s'étant dépouillé des vêtements pontificaux, se revêtit de la *Magna Cappa*.

C'est alors que M. le Grand Vicaire Moreau lut une adresse au nom du Chapitre. Sa

Grandeur y répondit d'une manière excessivement touchante.

Malgré son caractère privé, la cérémonie d'installation a été très solennelle et a vivement impressionné ceux qui en ont été témoins.

Le diocèse de Montréal doit se féliciter d'avoir dans le Successeur du regretté Mgr. Bourget, un homme non moins éminent, en science, en sainteté et en habileté administrative. Puisse le digne successeur des Lartigue et des Bourget sur le trône épiscopal de Ville-Marie, jouir d'un pontificat long, heureux et aimé.

Bénédiction d'une Nouvelle Eglise.

Mardi, le 12 Septembre dernier, était pour la jeune et florissante paroisse de St. Félix d'Hartwell, comté d'Ottawa, le jour fixé pour la bénédiction de l'église élevée à la gloire de Dieu par la générosité et la foi des paroissiens de St. Félix.

Sa Grandeur Mgr. Duhamel voulut bien se rendre au milieu de ce bon peuple et faire elle-même la bénédiction du nouveau temple en présence d'un grand concours de peuple. La sainte messe fut chantée par Messire Guay, curé de Ripon. Messire Motte, curé de St. Félix, présidait à l'harmonium et Messire, C. Gay, au chant.

Sa Grandeur assista parée au trône, avec MM. Bélanger, curé de St. André Avelin et F. Lombard, curé de Papi-neauville, pour prêtres-assistants.

Le sermon fut donné par l'Evêque en termes très-heureux et bien propres à rester profondément gravés dans le cœur des assistants.

La messe terminée, Mgr. d'Ottawa fit aussi la bénédiction du cimetière.

Honneur au zèle curé de St. Félix qui a su exciter dans les cœurs de ses paroissiens le zèle de la maison de Dieu ; honneur aussi au peuple d'Hartwell qui n'a eu qu'un cœur et qu'une âme pour seconder son pasteur.

Bénédiction de cloches à Beauport.

Dimanche, le 24 Septembre dernier, Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec bénissait trois magnifiques cloches à Beauport. Rien n'avait été négligé pour rendre cette cérémonie des plus importantes : pavillons, arcs de triomphe, fanfares harmonieux, chants, etc., aussi la vaste et splendide église pouvait à peine contenir la multitude des fidèles désireux de prendre part à la cérémonie.

Grande et généreuse paroisse de Beau-

port, encore cette fois, ce sont tes nobles et catholiques enfants qui se disputent l'honneur de contribuer à l'ornement de ton temple.

Non seulement les paroissiens de Beauport ont bâti une église qui fait la gloire des bords du St. Laurent, puis ensuite un superbe presbytère ; non seulement leur générosité a doté leur église d'un orgue puissant de la valeur de \$4,400, et des instruments pour une bande de 55 musiciens, tous enfants de la paroisse, mais encore d'un *Chemin de Croix*, de premier ordre, dont les tableaux à l'huile, et d'un mérite artistique peu commun, mesurent dix pieds sur huit.

On croirait la générosité de Beauport épuisée, au contraire elle semble ne faire que commencer. Trois cloches proclament aujourd'hui du haut des tours de l'église paroissiale l'inépuisable piété de ses enfants : la 1ère, du poids de 2000 livres, la 2nd de 1600 lbs. et la dernière, 1400 lbs., formant un montant de \$2000 données par trois cultivateurs.

Puis, viennent ensuite d'autres dons : Un ostensor, de la valeur de \$500.00 ; des vases sacrés, de splendides ornements, etc., etc., formant avec les cloches la belle somme de \$7,076.00 !

Nous nous sommes étendu sur la générosité de Beauport pour faire voir d'abord ce que peut l'union dans une paroisse, jointe à la bonne volonté ; en second lieu pour répéter de nouveaux que les nobles sacrifices pour la maison de Dieu n'appauvrissent jamais, témoin Beauport dont les progrès constants et rapides attestent la bénédiction qui repose sur cette paroisse. Les anciennes et vieilles maisons ont fait place à de superbes constructions, le commerce y grandit et la culture s'y améliore sensiblement.

Honneur à Beauport et à son digne Curé.

Adhésions Nouvelles.

Le *Foyer Domestique* s'est enrichi d'un nouveau collaborateur, M. JAMES DONNELLY, de Montréal, dont les travaux poétiques sont si hautement appréciés par la classe lettrée du Canada.

Les provinces maritimes nous offrent aussi leur quote-part. L'Isle du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick nous ont fourni plusieurs zéloteurs depuis notre dernière livraison, et dont on remarque les noms dans la liste que nous publions de nos dévoués *Agents*.

Rectification.

Nullement désireux de prendre des titres qui ne nous appartiennent plus, nous dirons que l'administration, en annonçant que nous avions accepté la rédaction en chef du *Foyer Domestique*, aurait du écrire, Révd. E. Guilmet, ci-devant archiprêtre de Rimouski, au lieu d'archiprêtre simplement.

Afin d'éviter tout malentendu à l'avenir, toutes lettres, correspondances, doivent nous être adressées : M. L'abbé E. Guilmet, Bureau du *Foyer Domestique*, Ottawa.

E. GUILMET, Ptre.
Rédacteur-en-Chef.

Cathédrale de Sherbrooke.

L'agrandissement de la cathédrale de Sherbrooke est enfin chose décidée. La présente sacristie va former le chœur de l'Eglise et deux sacristies latérales de 50 par 24 pieds vont être construites. Il y a longtemps que le besoin de ses améliorations se faisait sentir, mais la difficulté des temps y mettait obstacle.

L'entrepreneur, H. Beckett, a déjà commencé à jeter les fondations des sacristies.

Il est probable que ces améliorations seront terminées vers la fin de l'automne.

Noce d'Or.

Le 4 du courant a eu lieu, à l'église Notre Dame, la célébration du cinquantième anniversaire de prêtrise du révérend M. Bayle, supérieur du Séminaire de St. Sulpice.

La vaste église était totalement remplie. Il y avait au chœur, près de 300 membres du clergé. Neuf évêques s'y trouvaient.

Sa Grandeur Mgr. de Montréal au trône pontificale ;

Mgr. Lynch, archevêque de Toronto ;
Mgr. Williams, archevêque de Boston ;
Mgr. Goesbriand, évêque de Burlington ;
Mgr. Healy, évêque de Portland ;
Mgr. McInerney, évêque d'Albany ; Mgr. Duhamel, évêque d'Ottawa ; Mgr. Morreau, évêque de St. Hyacinthe ; Mgr. Crinuan, évêque d'Hamilton.

La messe a été chantée par le Révd. M. Bayle, ayant pour diacre le Révd. N. Pominville.

Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Collin.

Miracle.

M. Napoléon Crépault, professeur de musique à St. Roch de Québec, qui n'avait plus depuis quatre ans l'usage de ses jambes, s'est trouvé guéri instantanément, hier matin, à la Chapelle des Dames Ursulines de cette ville, après une neuvaine faite en l'honneur de la Mère de l'Incarnation : le miracle eut lieu pendant la messe qui se disait dans cette chapelle, et à laquelle M. Crépault s'était rendu pour y communier. Hier matin, n'ayant pu débarquer de sa voiture qu'avec

l'aide de deux personnes, M. Crépault y monta seul, après la messe, sans aucune assistance ; et, hier soir, il se rendait chez un ami pour y prendre le souper et lui conter la faveur signalée qu'il venait d'obtenir par l'intercession de la bienheureuse Mère de l'Incarnation.

Cette preuve de la sainteté de cette bienheureuse servante de Dieu, au Canada, ne pouvait se manifester plus à propos, à la veille de son procès de canonisation à la Cour de Rome. (*Courrier du Canada.*)

Le Canada au Centenaire.

Comme on le sait déjà, trois cents prix environ ont été accordés aux exposants canadiens à l'Exposition de Philadelphie. C'est un événement dont nous avons raison d'être fiers, car c'est une preuve convaincante que le Canada tient une place honorable parmi les nations.

Société St. Jean-Baptiste.

NORTHAMPTON, Mass, 12 Sept. 1875.

Monsieur l'Éditeur,

A une assemblée spéciale de la société St. Jean-Baptiste de Northampton tenue le 11 septembre, 1875, à la salle ordinaire de la société, les résolutions suivantes furent adoptées à l'unanimité.

Comme il a plu à Dieu dans sa sagesse infinie de retirer de ce monde un de nos confrères, Joseph Goddu, trésorier de la société St. Jean Baptiste de Northampton, Mass, décédé le 8 Septembre courant :

1o. Résolu. Que nous regrettons et déplorons la perte de ce membre qui s'est toujours montré dévoué et zélé pour notre société.

2o. Résolu. Que nous voyons dans la mort presque tragique du défunt, la nécessité de nous tenir sur nos gardes afin d'être prêts à rencontrer notre souverain Juge.

3o. Résolu. Que nous sympathisons avec la famille éplorée de notre confrère, et que nous lui offrons nos sentiments les plus sincères de condoléance.

4o. Résolu. Que la salle St. Jean-Baptiste soit drapée en noir et que les membres portent le deuil pendant un mois.

5o. Résolu. Que ces résolutions soient publiées sur le Jean-Baptiste et présentées à l'épouse inconsolable de notre membre.

A. Ménard, O. Dragon et P. C. Chatel, comité des résolutions.

ALF. PARENTEAU, Sec.-Cor.

Séminaire de Montreal.

Le grand Séminaire et le Collège de Montréal, à la Montagne, occupent une bâtisse longue de 1200 pieds, à six étages en comptant le rez-de-chaussé et l'étage mansard. La chapelle est déjà trop petite pour les 550 étudiants.

Propagation de la Foi.

Le rapport de la Propagation de la Foi, pour 1875, est très-encourageant. Le total des recettes s'est élevé à 1,179,113 piastres, soit une augmentation de 63,170 chiffres ronds sur l'année 1864 :

La France a donné.....	\$790,175
L'Allemagne.....	83,815
La Belgique.....	75,050
L'Italie.....	65,790
L'Alsace-Lorraine.....	40,250
L'Amérique du Nord.....	24,570
La Hollande.....	20,380
L'Irlande.....	17,116
La Suisse.....	11,765
L'Amérique du Sud.....	10,492
L'Angleterre.....	8,417
Le Portugal.....	8,040
L'Afrique.....	6,318
La Grèce.....	4,145
Le Levant.....	2,634
L'Asie.....	1,970
La Turquie.....	1,180
L'Ecosse.....	1,260
L'Océanie.....	1,098
L'Espagne.....	918
La Pologne (russe).....	525

Total..... \$1,179,113

Malgré la série de malheurs qu'elle a essuyé depuis quelques années, la France se fait toujours remarquer par la générosité avec laquelle elle soutient les missions qui ont pour but d'arracher tant de peuples aux ténèbres de l'idolâtrie. Elle verse à la caisse de la Propagation de la Foi, plus de deux fois autant que toutes les autres nations réunies.....

Ordinations.

Les ordinations suivantes ont été faites par Sa Grandeur Mgr. Fabre, évêque de Montréal, qui a lui-même célébré la messe pontificalement, dimanche dernier, à la cathédrale des Trois-Rivières.

Judi, 21 sept.

Tonsure : MM. Edouard Laffèche, Philippe Roux, François Ephrem Panneton.

Ordres Mineurs : MM. Pierre Raiche, Patrick McCabe, Eugène Duguay, Thomas Boucher.

Sous-Diaconat : MM. Raimond Caisse, J. B. Grenier, Théophile Lemire, Joseph Forcier, Prosper Cloutier, J. Bte. Parent.

Samedi, 21 Sept.

Sous-Diaconat : M. Edmond Courval.

Diaconat : MM. Raimond Caisse, J. Bte Grenier, Téléphore Laffèche, Théophile Lemire, Joseph Forcier, Prosper Cloutier, J. Bte Parent.

Diaconat : M. Ed. Courval.

Prétrise : MM. Raimond Caisse, Michel Janelle, Georges Brunelle, J. Bte Grenier, Auguste Dion, de la Congrégation de Sainte-Croix, Montréal.

Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque a fait les ordinations suivantes, dans la Basilique :

Judi, le 28 Sept.

Tonsurés : MM. J. E. Bergeron, L. O. Moisan, Honoré J. Ouellet, Jos. Ed. Feuilteault, G. Benj. Dionne, Venceslas, S. O. Plaisance, du district de Québec; John Corbett, du diocèse de Charlotte-town, et John Lawson McDonald, du diocèse de Chatham.

Vendredi, le 29.

Minors : MM. E. Lamontagne, J. N. Boulliane, F. X. Faguy, J. F. D. Pampalon, C. Noël, A. Tremblay, J. O. Brousseau, L. A. Paquet, du diocèse de Québec; J. Quinn du diocèse d'Arichat, et W. Hamilton, du diocèse de Charlottetown.

Dimanche, le 1er octobre.

Sous-diacres : MM. E. E. Arthur Belleau, L. Arthur Caron, M. P. Memmier, P. Roy, E. L. Moisan, A. A. Beaudet, E. Lamontagne et J. N. Boulliane, tous du diocèse de Québec.

Nouvelles Diverses.

La *Gazette* de Montréal consigne un fait bien étonnant, mais bien vrai; c'est que, depuis 1831, la population protestante de cette province a grandement diminué; elle formait alors le tiers de la population totale; aujourd'hui, elle ne compte plus que pour un sixième, tandis qu'il en est tout autrement pour la population canadienne et catholique qui ne fait que s'accroître, malgré l'émigration qui la décime chaque année et enlève au pays une partie de sa puissance productive.

PETITES FLEURS DE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES.—La charité de saint François pour les pauvres n'avait fait que croître avec sa dignité et avec ses autres vertus. Georges Rolland, son vieux serviteur et l'économiste de sa maison, était mis sans cesse à de rudes épreuves par les saintes prodigalités de l'homme de Dieu qui ne savait jamais refuser l'aumône, même quand il n'avait plus rien. Il le querrelait souvent de ce qu'il appelait son imprudence, et François, sans chercher à s'excuser, se contentait de lui répondre en souriant: "Vous avez raison, je suis incorrigible, et, qui pis est, je m'imagine que je le serai longtemps." D'autres fois il lui montrait le Crucifix, et lui disait: "peut-on rien refuser à un Dieu qui s'est mis en cet état pour l'amour de nous? A de pareilles raisons, le pieux économiste ne trouvait rien à répondre, et il disait aux autres domestiques: "Notre maître est un saint, mais il nous mènera à l'hôpital, où il ira lui-même le premier s'il continue sur le même pied."

Errata.

Dans l'article bibliographique qui paraît dans la présente livraison, il s'y trouve quelques fautes à corriger comme suit :

Page 114, 2e colonne, 38e ligne, au lieu de "anciens neveux," il faut lire : ...*arrières* neveux. Dans le paragraphe suivant, 51e ligne, au lieu de "notre palais de justice," lisez : *les ruines* de notre palais de justice.

Page 115, 2e colonne, 21e ligne, au lieu de "nud," lisez : *nud teste*.

Page 116, 1ère colonne, 6e ligne, au lieu de "consul," lisez *conseil*. Même page, 2e colonne, 51e ligne, au lieu de "avec," lisez *sur*.

Page 117, 15e ligne, au lieu de "riche paysage," lisez :*paysage si riche* et si grandiose, etc.

MÉMORIAL NÉCROLOGIQUE.**Rev. M. Ls. Ov. Brunet.**

Le Rév. M. Ls. Brunet, ancien professeur du Séminaire de Québec, est décédé le 2 au courant, à l'âge de 50 ans et quelques mois. Il fut ordonné à Québec le 1er octobre 1848, puis successivement vicaire à la cathédrale de Québec, curé de Valcartier, de St Lambert. En 1858, il fut appelé à l'Université-Laval. Après son voyage en Europe, M Brunet devint professeur de Botanique à l'Université-Laval et composa alors son ouvrage sur la Botanique. Il était membre de plusieurs sociétés savantes, et il reçut la médaille d'or à l'exposition universelle de Paris, pour sa belle collection des bois du Canada qu'il y avait envoyée.

Les funérailles du regretté défunt ont eu lieu jeudi, dans la chapelle du Séminaire.

Rév. M. J. B. Langlois.

Nous regrettons d'apprendre la mort arrivée en Georgie, du Rév. M. J. B. Langlois, ci-devant curé de St. Hubert. Les renseignements nous manquent; mais ce que nous savons, c'est que c'était un homme distingué par la science et la vertu. Ce monsieur avait fait un cours de droit canon très brillant à Rome et n'eut été le feu de l'apostolat qui le dévorait et qui l'entraîna dans ces régions lointaines, il eut, par ses conseils prudents et ses lumières, occupé une place d'éclat dans le clergé du Bas-Canada.

Messire Jean-Baptiste Gagnon.

Au presbytère des Trois-Pistoles, le 28 septembre dernier, Messire Jean-Baptiste Gagnon archiprêtre et curé du lieu. M. Gagnon naquit à sainte-Anne de la Pocatière le 1er novembre 1820, et fut ordonné à Québec le 1er octobre 1846. Chargé immédiatement de la mission de Chicoutimi; en 1854 curé de l'Île-Verte; 1856, de Chicoutimi; 1862 de St André; 1867 des Trois-Pistoles.

Les funérailles de ce digne curé ont eu lieu dans l'église de sa paroisse, lundi le 2 octobre dernier.

M. George Benson Hall.

M. George Benson Hall, l'un des premiers et des plus grands propriétaires de moulins à scies, est décédé le semaine dernière à l'âge de 66 ans.

Ce monsieur faisait vivre au delà de 800 familles. Il était très charitable et très estimé. Aussi sa perte sera vivement sentie parmi la population ouvrière. Les affaires seront continuées sans interruption sous la direction de M. A. Thompson, à Montmorency.

R. P. M. Dunphy.

Les funérailles du R. P. M. Dunphy, curé de Carleton, N-B., ont eu lieu mercredi. Mgr Sweeney a chanté le service funèbre. L'éloge du regretté défunt a été prononcé par le Rév. M. Michaud. Plusieurs milliers de personnes, tant catholiques que protestantes, assistaient aux obsèques.

AGENTS DU FOYER DOMESTIQUE.

Les personnes ci-dessous nommées sont autorisées à recevoir le prix de l'abonnement au *Foyer Domestique*. Ceux qui préféreraient adresser directement à l'Administration le prix de l'abonnement,—comme devra le faire tout abonné, là où il n'y a point encore d'Agent nommé,—des Reçus leur seront transmis par le retour de la malle.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Paroisses. Comtés. Noms des Agents.

Arthabaskaville...Arthabaska.Aimé Dion
Arthabaska(sta.)...Arthabaska.Louis Foisy
Ancienne-LoretteQuébec.....George Dufrénes
Aston Station.....Nicolet.....A. Ouellet
Bagotville.....Chicoutimi..Etienne Lévêque
Baie du Fevre...Yamaska.....J. A. M. Elie
Baio St. Paul.....Charlevoix...O. A. Clément
Bécancour.....Nicolet.....Mad. Ve. M. E. Rivard
Bedford.....Missisquoi...E. R. Demers
Beaumont.....Bellechasse.G. H. Couture
Beauport.....Québec.....Laz. Chamborland
Bienville.....Lévis.....Paschal Morin
Broughton-Est...Beauce.....Louis Beaudoin
Cacouna.....TémiscoutataH. St. Jorre, N. P
Chambly (Bassin)Chambly.....W. Vallée
Canrobert.....Rouville.....Frs. Meunier, N. P.
Cap Châte.....Gaspé.....Théosphore Roy
Cap Rosier.....Gaspé.....J. A. LeBel
Charlesbourg.....Québec.....J. M. Tremblay
Chicoutimi.....Chicoutimi..J. O. Tremblay
Coaticook.....Stanstead...Frierier Chartier
Côteau du Lac...Soulanges...J. H. Rondeau
Deschambault...Portneuf...A. D. Hamelin
Durham-Sud.....Drummond...F. Préfontaine
Gentilly.....Nicolet.....S. Brunelle
Granby.....Shefford.....S. E. Bergeron
Grand Métis.....Rimouski...Jules Martin,
Grand Pabos.....Gaspé.....Thos. Soucy
Hébertville.....Chicoutimi..Elzéar Ouellette
Hemmingford.....HuntingdonJ. A. V. Amirault
Hochelaga.....Montréal...Dr. F.A. Mousseau, M D
Isle Perrot.....Vaudreuil...M. S. Jobin
Jeune Lorette.....Québec.....J. G. Vincent
Joliette.....Joliette.....Laurent Desautniers
Kamouraska.....KamouraskaL. C. Bégin
Lachine.....Jac.-Cartier.Fabien Caisse
La Patrie.....Compton...A. B. Gendreau
Laprairie.....Laprairie...Julien Brosseau
L'Islet.....L'Islet.....Mad. Vo. E. Ballantyne
L'Acadie.....St. Jean...Olivier Belle
L'Anse à Giles.....Islet.....I. O. Giasson, N. P.
Lawrenceville.....Shefford...A. C. Tétu
Lauzon (Village)...Lévis.....P. A. Bourget
Les Cèdres.....Soulanges...T. Marcoux
Longueuil.....Chambly...P. Lespérance
Malbaie.....Charlevoix...Elio Anger, N. P.,
Montmagny.....Montmagny S. Vallé, N. P.
Monte Bello.....Outaouais...Charles Major
Maria.....BonaventureF. S. Cyr
Montréal (Cité)...Montréal...Ignace C. St. Amour
N.-D. de Lévis.....Lévis.....Elzéar Bédard
N.-D. du Sac...Cœur.Rimouski...Joseph Parant
Piopolis.....Compton...Chs. F. X. Langlois
Pointe-aux-Tremb.Portneuf...N. Blais
Pointe du Lac.....St. Maurice.Louis Comeau, jr.
Portneuf.....Portneuf...F. X. T. Hamelin

<i>Paroisses.</i>	<i>Comtés.</i>	<i>Noms des Agents.</i>
Québec (Cité).....	Québec	J. O. Filteau
Rigaud.....	Vaudreuil	J. Charlebois
Rimouski.....	Rimouski	Alphonse Couillard
Rivière-du-Loup.....	Témiscouata	C. A. Gaudry
Rivière-du-Loup.....	Maskinongé	A. Caron
Sault-au-Récollet.....	Hochelaga	J. B. Beauchamp
Sault Montm'cy.....	Québec	Jos. Cazeau
Sherbrooke.....	Sherbrooke	C. Gélinas
Somerset.....	Mégantic	H. Jutras
Sorel.....	Richelieu	Jos. Cartier, Agt. d'Ass.
Stanford.....	Arthabaska	Gédéon Gagnon
Stockwell.....	Chateaug.	M. Patenaude
Ste. Adèle.....	Terrebonne	O. Lafleur
Ste Agathe.....	Lotbinière	Laz. Boulanger
St. Aimé.....	St. Hyacinth.	P. Gélinas
St. Ambroise.....	Joliette	Ol. Vigneault
St. Anselme.....	Dorchester	P. Fortier
St. Antoine.....	Verchères	L. J. Cartier
St. Arsène.....	Témiscouata	Elie Martin
St. Augustin.....	Portneuf	M. C. East
St. Alban.....	Portneuf	Sifroid Leclerc
St. Alexis.....	Montcalm	Dlle. Mathilde Omon
St. Albert.....	Arthabaska	Prud. Lainesse
St. Anicet.....	Huntingdon	F. S. Bourgeault
Ste. Anne.....	Saguenay	Marcel Côté
Ste. Anne Lapoca.....	Kamou'ska	A. E. Talbot
Ste. Anne la Péra.....	Champlain	J. U. Marcotte
St. Alexandre.....	Iberville	A. A. L. Brien
St. Boniface.....	St. Maurice	Dr. S. G. Bourret, M. D.
Ste Brigitte.....	Nicolet	N. Rivet
St. Casimir.....	Portneuf	F. X. Gingras
St. Cécile.....	Beauharn's	J. Landry
St. Césaire.....	Rouville	J. E. Gaboury
St. Claire.....	Dorchester	J. E. LeRoy
St. Cyrille.....	L'Islet	J. B. Cloutier
St. Camille.....	Wolfe	G. Crépeau
St. Charles.....	Bellechasse	Joseph Montminy
St. Clément.....	Beauharn	J. A. Painchaud
St. Clothilde.....	Arthabaska	Camille Gélinas
St. Constant.....	Laprairie	Alphonse Lanctôt
Ste. Croix.....	Lotbinière	J. Hamel
St. Denis.....	Richelieu	A. Dupuis
St. Esprit.....	Montcalm	Chas. Dalpé
St. Edouard.....	Lotbinière	Eusèbe Cinq-Mars
Ste Edwidge.....	Compton	J. Courtemanche
Ste. Elizabeth.....	Joliette	L. H. Beaulieu
St. Fabien.....	Rimouski	V. Roy
Ste. Famille.....	Montmor'cy	Alph. Drouin
Ste. Foy.....	Québec	Félix Belleau
Ste. Flavie, (stat.).....	Rimouski	Ant Bérubé
St. François du lac.....	Yamaska	P. R. Robillard
St. Frédéric.....	Beauce	L. G. A. Legendre
Ste. Flavie.....	Rimouski	Joseph Fournier
St. George.....	Richemond	F. X. Roy
St. Germain.....	Drummond	Mad. Ve. E. B. Paré
St. Gervais.....	Bellechasse	Ferdinand Aubé
St. Guillaume.....	Drummond	H. Mercier
Ste. Hénédine.....	Dorchester	Jos. Mercier
St. Henri.....	Lévis	Gilbert Roy
St. Honoré.....	Beauce	Pierre Boucher
St. Hilaire (Village).....	Rouville	Arthur Goulet
St. Hugues.....	Bagot	E. Lafontaine
St. Hyacinthe.....	St. Hyacinthe	A. M. Kéroack, libr.
St. Isidore.....	Laprairie	F. T. Langevin
St. Jacques.....	Montcalm	J. E. Ecrement
St. Jacques le Min.....	Laprairie	J. O. Poirier
St. Janvier.....	Terrebonne	D. Desrochers
St. Jean.....	Iberville	M. Carron, Insp. d'E.
St. Jean (I. O.).....	Montmor'cy	F. Turcotte
St. Jean Chryst.....	Chateauguay	J. E. Derome
St. Jean-Port-Joli.....	L'Islet	Dlle. M. Fournier
Ste. Julie.....	Verchères	Joseph Collette
Ste. Justine.....	Vaudreuil	J. A. Raizenne
St. Joseph.....	Beauce	Dlle Anaïs Arcan
St. Joseph.....	Lévis	T. Samson
St. Lambert.....	Lévis	Magl. Brochu
St. Léon.....	Maskinongé	S. Lesage
St. Léonard.....	Nicolet	Dr. Max. Bellemare
St. Lin.....	Assomption	F. Garault
St. Ls. de Gonzague.....	Beauharnois	D. Vachon
St. Michel.....	Bellechasse	Dr. E. S. Belleau, M. D.

<i>Paroisses.</i>	<i>Comtés.</i>	<i>Noms des Agents.</i>
St. Malo.....	Compton	Moïse Roy
Ste. Marguerite.....	Dorchester	C. C. Lajeunesse
St. Mathieu.....	Rimouski	Théophile Lévêque
St. Norbert.....	Arthabaska	P. M. Pacaud
St. Maurice.....	Champlain	G. E. Bistodeau
St. Placido.....	Deux-Mont.	B. J. Bertrand
St. Pie.....	Bagot	M. D. Meunier
St. Pierre les Becq.....	Nicolet	Ths. Phillips
St. Pierre.....	Montmagny	Mad. Ve. S. Bacon
St. Roch des Aulnais.....	L'Islet	George Gagnon
St. Raphaël.....	Bellechasse	P. C. A. Fournier
St. Roch.....	Richelieu	J. B. Paquet
St. Romuald.....	Lévis	Damasse Roberge
St. Sébastien.....	Iberville	J. F. Godreau, N.P.
St. Simon.....	Rimouski	Dlle. S. Bernier
St. Stanislas.....	Beauharnois	Léon Perrault
St. Sulpice.....	L'Assomption	J. Royal
St. Tite.....	Champlain	J. N. Buist
St. Thomas Pierville.....	Yamaska	H. Pitt
St. Valérien.....	Shefford	P. S. Grandpré
St. Vincent de Paul.....	Laval	Joseph Paré
St. Valier.....	Bellechasse	Frs. Bélanger
St. Hermas.....	Deux-Montag.	Benj. Beauchamp.
Terrebonne.....	Terrebonne	Capt. J. C. Auger
Tessierville.....	Rimouski	H. Parant
Trois-Rivières [Cité].....	Trois-Rivières	Eph. Dufresne, Av.
Valmont.....	Champlain	Onésime Landry
Valletort.....	Beauce	Louis Paradis, jr
Village St. Jean Btq. de Montréal.....	Guilbert Filiatrault	
Yamachiche.....	Yamachiche	Arthur Lacerte
Yamaska.....	Yamaska	P. Beaupré
Warwick.....	Arthabaska	Ls. Triganne

ONTARIO.

N.-D. de Lourdes.....	Russell	J. N. Lévis
Pembrooke.....	Renfrew	Dr. J. A. Desloges
Sandwich.....	Essex	Alb. Bondy, Inst.
St. Eugène.....	Prescott	S. Labrosse

MANITOBA.

Winnipeg.....	Riv.-Rouge	Germain & Fils.
---------------	------------	-----------------

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Bathurst.....	Gloucester	Hil. Haché, March
Bouctouche.....	Kent	G. A. Girouard
Caraquette.....	Gloucester	Théot. Blanchard
Caron Brook.....	Victoria	Théodore Pelletier.
Memramcook.....	Westmorland	A. M. Vienneau.
Petit Rocher, (Madisco).....	Gloucester	O. Turgeon, Marc.
Shédiac.....	Westmorland	Calixte Galland

NOUVELLE-ECOSSE.

Arichat.....	Cap-Breton	Francis Mormeaud
Clare.....	Digby	Dr. A. P. Landry, MD
Cité d'Halifax.....	Halifax	J. B. LeBlanc
D'Écousse.....	Isle Mad. (C.B.)	R. Benoit, I. d'E.

ISLE DU PRINCE-EDOUARD.

Egmont Bay.....		I. O. Arsenault, M.P.P
-----------------	--	------------------------

ETATS-UNIS.

Aurora.....	Illinois	Louis Raymond.
Concord.....	New Haven	Chs. Péliissier
Chicago.....	Illinois	Geo. O. Tanguay
Danielsonville.....	Connecticut	L. J. Tétrault
Détroit.....	Michigan	B. C. Gagnon
Fall River.....	Massachusetts	Nap. Milotte
Fond du Lac.....	Wisconsin	N. Lamouche
Grosvenordale.....	Connecticut	F. B. Lafrenière
Northampton.....	Massachusetts	A. Ménard
Springfield.....	Massachusetts	W. Proulx
St. Albans.....	Vermont	Dr. G. Thibault, M.D
Worcester.....	Massachusetts	Félix Charbonneau.
St. Louis.....	Missouri	Md. A. Boislinière.

FRANCE.

A. Sauton, libraire, 41, rue du Bac, à Paris.

BULLETIN DES ANNONCES.

Comme le *Foyer Domestique* pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le COUVERT DU FOYER les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la 1ère insertion, soit \$2.50 pour un carré de 25 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

P. E. CHEBOT,

No. 519, [ancien No. 52] RUE SUSSEX, OTTAWA.

Offre un choix complet de TWEEDS, DRAPS, CHAPEAUX, CHEMISES, COLS, COLLETS, et HARDRES-FAITES à très bas prix.

Les Hardes sont confectionnées à ordre avec beaucoup de goût.

N. CHEVRIER,

Marchand-Tailleur,

Offre en vente le meilleur assortiment de HARDRES-FAITES, qu'il dispose à des prix extrêmement réduits. Le public y trouvera également un bel assortiment de TWEEDS Anglais, Français et Canadiens.

On sollicite respectueusement une visite.

IMPRIMERIE

—DU—

FOYER DOMESTIQUE

L'Administration du FOYER DOMESTIQUE vient de faire l'acquisition d'un matériel d'IMPRIMERIE très étendu, et des mieux choisis, qui lui permettra d'entreprendre l'impression de toutes espèces d'ouvrages, dans les deux langues, telles que

**Blancs, de Notaires, Avocats, Greffiers, etc.,
Factums,
Tetes de Comptes,
Circulaires,
Programmes,
Affiches,
Lettres Funéraires,
Cartes de Visites et d'Affaires,
&c., &c., &c.**

Le tout exécuté avec soin, élégance et promptitude.

L'Administration se chargera également des ouvrages de luxe, tels que

**Livres,
Brochures,
Lettres de Faire-Part,
Cheques, &c., &c., &c.**

Imprimés en Or, Bronze, Argent, et divers autres couleurs

A des Prix très modérés.

Elle expédie dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, FRANC DE PORT, tous les ouvrages qui lui sont confiés, aussitôt qu'ils sont imprimés.

S'adresser à l'imprimerie du

FOYER DOMESTIQUE,

Encoignure des rues Sussex et Murray, OTTAWA.



UN SPECIMEN sera imprimé aussitôt que possible, et en attendant on sollicite le patronage des hommes d'affaires et du public en général.

EN VENTE

Le 1er volume du **Foyer Domestique,**

PRIX.—Souscripteurs \$1.00.—Non Souscripteurs \$1.50.

S'adresser aux Magasins de la Rue Sussex, basse-ville, et Rue Wellington, haute-ville.

réduits.

O. LAMBERTOUM, Marchand-Tailleur, **V**ENTE continuée de Marchandises sèches, Hardes Faites, Valises de Voyages en Zinc, et en tôle, etc., etc., à des prix réduits.

Magasins de Hardes-Faites et d'Etape.

Nos Agents des Villes du Canada, etc.

QUÉBEC.

M. J. O. FILTEAU,
No. 35, RUE RICHELIEU.

MONTREAL.

M. IGNACE C. ST. AMOUR,
NO. 139 RUE PANET.

TROIS-RIVIÈRES.

M. Ephrem Dufresne,
Avocat.

St. HYACINTHE.

M. A. M. Kirouack,
LIBRAIRE.

SOREL.

M. JOSEPH CARTIER,
AGENT D'ASSURANCE.

St. JEAN.

M. M. CARON,
Inspecteur d'Ecoles.

SHERBROOKE.

M. C. Celinas,
AGENT D'ASSURANCE.

N.-D. de LÉVIS.

Mr. ELZEAR BEDARD,
MARCHAND.

RIMOUSKI.

M. ALPHONSE COUILLARD,
Maitre de Poste.

HALIFAX (Nouv.-Ecosse).

M. J. B. LEBLANC, Marchand,
83, BARRINGTON Street.

DETROIT, (Michigan.)

B. C. GAGNON.

No. 555, Fort Street. (East.)

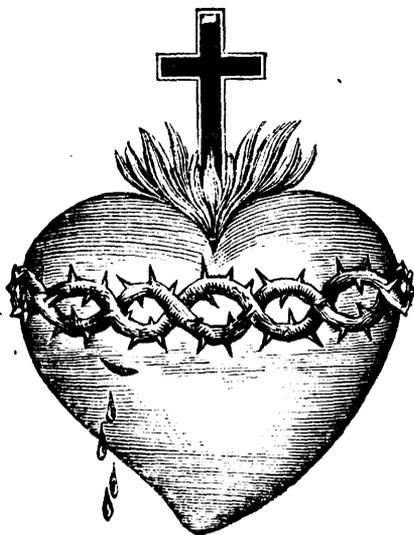
CHICAGO, (Illinois.)

Geo. O. Tanguay,
106 STATE STREET.

GRANDE LOTERIE DU SACRÉ-CŒUR.

CETTE loterie, destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques : le Carmel, le Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Immaculée-Conception, est hautement approuvée par Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal. Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Coursol, Président du Comité du Sacré-Cœur, des Honorables J. A. CHAPLEAU et GÉDÉON QUIMET, de L. A. JETTÉ, M. P., B. A. E. HUBERT, protonotaire, C. A. LEBLANC, Shérif, R. H. TRUDEL, M. D., M. P. RYAN, J. O. DEVLIN, Alfred LAROCQUE, Sr., C. S. RODIER, Pierre l'ESPERANCE et de Michael STEWART, Ecrs., sous la surveillance des membres des trois comités.

Valeur de la Loterie.



1 Bourse en Or de	\$10,000 00	\$10,000 00
1 do do	2 00	2,000,000 00
1 do do	1,000 00	1,000 00
1 do do	500 00	500 00
5 do do	100 00	500 00
5 do do	50 00	250 00
2 do do	10 00	250 00
300 lots à bâtir, valeur moyenne	500 00	250,000 00
250 chasubles, de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or	24 00	1,200 00
20 ciboires,	20 00	400 00
42 calices,	18 00	756 00
8 encensoirs	6 00	48 00
12 ostensoirs	32 00	432 00
12 paires de burettes	6 00	72 00
12 garnitures d'autel de toutes les couleurs	30 00	360 00
290 objets do do	3 00	870 00
1000 objets do do	2 00	2,000 00
2000 objets do do	1 00	2,000 00
1 béniitier	4 00	4 00
		\$271,782 00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté ; le comité de direction est composé d'un prêtre, du Visiteur Provincial des Frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite, qui président à toutes les affaires de la loterie, et le Directeur-Gérant a fourni un cautionnement considérable.

Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux.

Les Billets sont en vente au bureau du Directeur-Gérant.

Le onzième billet est donné à celui qui en achète ou en vend dix.

Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, Ecr., président du Comité de Direction ; Benjamin Clément, Ecr., secrétaire-trésorier du bureau de Direction et de F. X. Cochue, Ecr., Directeur-Gérant, ainsi que le cachet de la loterie du Sacré-cœur, est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront sévèrement punis.

PRIX DU BILLET..... \$ 1.00

Toutes communications par la malle devront être adressées franchises de port au Directeur-Gérant.

F. X. COCHUE.

No 256, rue Notre-Dame, Montréal.